

**IDETA**  
**RAPPORT DE GESTION CONSOLIDE**  
**2013**

- I. Introduction
- II. Contexte
  - II.A. Rappel des objectifs fixés dans dans le Plan stratégique 2012-2014
  - II.B. Prévisions et contexte réel
  - II.C. Une nouvelle gouvernance
- III. Evaluation synthétique du Plan stratégique
  - III.A. Indicateurs stratégiques et synthétiques
  - III.B. Investissements réalisés
  - III.C. Vue synthétique de l'état d'avancement des principaux projets
  - III.D. La dynamique territoriale et le Projet de territoire Wallonie picarde 2025
- IV. Présentation des résultats par direction
  - IV.A. Direction des Equipements Economiques (DEE)
    - IV.A.1. Mission
    - IV.A.2. Résultats synthétiques 2013
    - IV.A.3. Programmation et réalisations
      - IV.A.3.1. Equipement en infrastructures d'accueil à destination des entreprises
        - ✚ Mise en œuvre des Zones d'activité économique du Plan prioritaire
        - ✚ Finalisation de l'équipement des Zones d'activité économique existantes
        - ✚ Mise en œuvre des ZAE du Plan Prioritaire Bis
        - ✚ Le démarrage des procédures de la seconde phase du Plan Prioritaire Bis
        - ✚ Le développement de micro-zones économiques en centre urbain
        - ✚ Mise en œuvre de l'opération "Revamping" dans la Zone d'activité économique d'Ath-Ghislenghien
      - IV.A.3.2. Construction d'infrastructures d'hébergement pour jeunes entreprises
        - ✚ Mise en œuvre de bâtiments-relais adaptés et performants sur les Zones d'activité économique
          - Tournai-Ouest (Trieu du Progrès)
          - Enghien Qualitis (Quartier de "La Lanterne")
          - Leuze-Europe 2
          - Tournai CITé
        - ✚ Développement d'un réseau intercommunal de crèches multi-entreprises
          - Enghien - Crèche Les Lucioles
      - IV.A.3.3. Mise à disposition de terrains équipés aux investisseurs en 2013
      - IV.A.3.4. Accueil des entreprises au sein des infrastructures d'accueil
      - IV.A.3.5. Renforcement des aspects qualitatifs et durables de nos Zones d'activité économique

#### **IV.A.3.6. Actions de stimulation économique visant à renforcer la compétitivité des entreprises**

### **IV.B. Direction de la Valorisation du Territoire (DVT)**

#### **IV.B.1. Mission**

#### **IV.B.2. Résultats synthétiques 2013**

#### **IV.B.3. Programmation et réalisations 2013**

##### **IV.B.3.1. Coopération et mobilisation de moyens**

- ✚ Engagement dans des coopérations stratégiques
- ✚ Pilotage et développement de dossiers et projets transfrontaliers
- ✚ Inscription dans les programmes européens
- ✚ Montage de dossiers d'aides Région wallonne
- ✚ Soutien et accompagnement des communes

##### **IV.B.3.2. Aménagement et urbanisme**

- ✚ Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire (SVAT)
- ✚ Attractivité des centres urbains
- ✚ Dynamisation des espaces ruraux

##### **IV.B.3.3. Tourisme**

- ✚ Structuration et développement de filières touristiques stratégiques
- ✚ WAPI NATURE
- ✚ KID WAPI et WAPI SCHOOLS
- ✚ Marketing touristique
- ✚ Développement de la capacité d'hébergement

##### **IV.B.3.4. Intelligence stratégique**

- ✚ Elaboration d'outils de sensibilisation communes
- ✚ Mise en place d'une démarche d'Intelligence territoriale transfrontalière
- ✚ Développement de la partie "Alertes" opérationnelles du système "DEBUSC" par IDETA
- ✚ Développement des dictionnaires métiers indispensables à la cartographie IMAVEILLE 2 pour les secteurs stratégiques
- ✚ Développement (mise en place) des catégories d'entreprises dans l'Aisne - suivant la méthode "SPECIMENS" développée par IDETA

### **IV.C. La Direction Participations & Energie (DPE)**

#### **IV.C.1. Mission - Organisation**

#### **IV.C.2. Résultats synthétiques 2013**

#### **IV.C.3. Sous-secteurs liés à l'IPFH**

#### **IV.C.4. Sous-secteur "signaux analogiques & numériques"**

#### **IV.C.5. Sous-secteur "énergie durable"**

IV.C.6. Synthèse des dividendes distribués par commune

IV.D. La Direction des Moyens Généraux (DMG) / le Secrétariat Général

IV.D.1. Mission

IV.D.2. Résultats synthétiques 2013

IV.D.3. Programmation et réalisations

IV.D.3.1. Finances et contrôle de gestion

IV.D.3.2. Volet juridique, administration et cartographie

IV.D.3.3. Gestion des ressources humaines

IV.D.3.4. Prévention - Sécurité

IV.D.3.5. Réseaux et informatique

IV.D.3.6. Communication interne

IV.D.3.7. Action transfrontalière dans le domaine de la crémation

IV.D.3.8. Supervision de la gestion du secteur Crématorium

V. Compte de résultat consolidé 2013 versus 2012 et versus budget

VI. Annexes

VI.A. Composition des organes de gestion

VI.B. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

VI.C. Liste des adjudicataires en 2013

VI.D. Organigramme au 31.12.2013

*«Il est souvent nécessaire d'entreprendre pour espérer et de persévérer pour réussir».*

*Gilbert Cesbron*

## I. INTRODUCTION

---

L'année 2013 a apporté son lot de satisfaction vis-à-vis du travail accompli mais a aussi confirmé les tendances perçues depuis quelques années en matière d'évolution du contexte de travail.

En effet, les hypothèses sur lesquelles l'Agence avait basé son modèle économique changent et changent très vite. Les résultats, pour un volume d'activités constant, tendent à baisser.

Plusieurs explications sont à la base de ce constat :

- les prix de revient des terrains industriels augmentent de manière substantielle et les délais d'acquisition s'allongent eu égard aux nombreuses procédures juridiques mises en œuvre dans le cadre des expropriations. Les prix de vente ne peuvent suivre cette logique et doivent garder comme référence les prix pratiqués au niveau des territoires voisins. Les marges sont dès lors en forte diminution ;
- le modèle mis en place dans le cadre des projets européens appelle des compléments en fonds propres de la part des partenaires sur les projets subventionnés mais ne permettent pas d'en reconstituer ;
- les produits financiers qui permettaient de distribuer des dividendes et de constituer des réserves pour l'avenir pour les communes connaissent des variations importantes nécessitant une diversification des sources de revenus;
- l'accès au crédit reste, en suivi de la crise financière, très compliqué pour les entreprises et investisseurs. Le délai de mise en œuvre des investissements s'allonge suite aux demandes de constitution de dossiers et de garanties de plus en plus laborieuses pour les entreprises.

En matière de satisfaction, les services de l'Intercommunale ont pu se réjouir de la confirmation de l'implantation du Groupe Colruyt sur le Pôle Orientis avec une forte mobilisation de nos équipes sur le terrain afin de délivrer dans des délais très courts les superficies nécessaires (18 ha). Les travaux de construction des infrastructures de Colruyt ont pu ainsi démarrer comme prévu à la fin de la période des vacances estivales.

Les chiffres des ventes peuvent sembler alléchants pour l'exercice 2013 mais les marges dégagées sur les dossiers de vente de terrains industriels ont toutefois été insuffisantes pour couvrir l'ensemble des charges que l'agence rencontre dans l'exercice de sa mission. Le secteur développement, secteur historique de l'Agence, présente un déficit en 2013 pour cette raison principalement.

Sur le plan du financement, l'Intercommunale a consolidé une grande partie de l'emprunt ouvert depuis 2008 et a placé les montants permettant de disposer des moyens de financement pour les 6 prochaines années.

En matière de trésorerie, toutefois, l'Agence Intercommunale a pour challenge pour l'exercice 2013, ainsi que pour les suivants, de dégager les liquidités nécessaires à la mise en œuvre de ses activités opérationnelles mais également au remboursement d'emprunts.

2013 a été inconstablement une année qui met en place le changement avec :

- la préparation du nouveau bâtiment CITé qui hébergera le futur siège social de l'Agence en vue du déménagement en 2014 ;
- l'installation du nouveau Conseil d'administration accompagnée d'une modification fondamentale dans la gouvernance de l'Agence avec la disparition des comités de secteur au profit d'un Conseil d'administration dont le rôle a été renforcé et d'un comité de direction. C'est aussi la mise la place de la Conférence des Collèges avec une première réunion en février 2013.

Mais 2013 a également été éprouvante, empreinte de polémiques importantes sur des projets majeurs pour le territoire. L'Agence est consciente qu'elle doit opérer une communication plus proactive afin de délivrer à la population des éléments objectifs et de prendre le temps d'expliquer, de faire valoir ses motivations pour établir davantage de concertation et de partenariat avec les citoyens, pour lesquels elle a l'ambition de créer un environnement meilleur.

Nous avons tenté de livrer dans les pages suivantes une information assez complète de l'ensemble des projets menés. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

## II. CONTEXTE

---

### II.A. Rappel des objectifs fixés dans le Plan stratégique 2012-2014

Il est bon de rappeler au lecteur la stratégie et les objectifs poursuivis par l'Intercommunale tels qu'ils étaient repris dans le Plan stratégique 2012-2014 afin d'avoir une lecture parallèle des objectifs et des résultats obtenus.

Le Plan stratégique 2012-2014 mettait essentiellement l'accent sur :

- La simplification et le décloisonnement des instances de l'Intercommunale pour une meilleure circulation de l'information;
- La multiplication des lieux de concertation et d'échanges pour favoriser la dynamique et renforcer l'attractivité du territoire ;
- La mise en place des organes de concertation sociale;
- Le développement de nouvelles sources de revenus pour les communes et l'Agence;
- Le rapprochement avec l'Intercommunale IEG sur les volets similaires et dans le respect des expertises respectives;
- La mise en œuvre d'un outil socio-économique commun aux différents acteurs au profit des entreprises en difficulté.

De manière résumée, on peut dire que tous les éléments repris ci-dessus ont fait l'objet d'une attention de tous les moments afin de mettre en place une nouvelle organisation et une autre lecture des services de l'Intercommunale.

- La Conférence des Collèges dont la vocation était de servir de lieu d'échanges avec les communes associées en vue de mieux coordonner les projets et actions été mise en place dès le mois de février 2013.

Les deux premières réunions (12 février et 21 mars 2013) ont été consacrées à repreciser le fonctionnement, la structure financière et les enjeux pour l'Intercommunale dans son environnement.

La réunion du 15 mai 2013 a été consacrée au Schéma de Mobilité de la Wallonie picarde et a également permis de présenter le championnat des énergies renouvelables.

Enfin, deux réunions, l'une préparatoire en date du 13 juin 2013, l'autre de présentation, ont été consacrées au Plan stratégique 2014-2016 en vue d'une bonne coordination avec les communes.

- La diversification en matière d'énergie durable produit également ses premiers effets puisque, pour la deuxième fois, un dividende issu du sous-secteur énergie durable sera distribué aux communes dans le cadre de l'affectation des résultats de 2013.



- Le Groupe de prospective mis en place en 2012 et regroupant tous les acteurs et bonnes volontés dans le cadre de la détection de problèmes économiques et sociaux qui peuvent toucher les entreprises du territoire a poursuivi ses séances d'information et de coordination.
- Sur le plan du rapprochement avec l'Intercommunale IEG, la collaboration étroite sur certains dossiers a été renforcée.
- Concernant l'organisation interne de l'Agence, les organes de concertation mis en place (cocoba et cocoba bien-être) se sont penchés essentiellement sur le plan de prévention pluriannuel ainsi que sur la rédaction d'un statut administratif et pécuniaire.

## II.B. Prévisions et contexte réel

- **Indicateurs conjoncturels prévisionnels et réels**

	Hypothèse 2013	Réel 2013
Croissance	2,2%	0,2%
Inflation	2,1%	1,11%
Evolution de la population en Wapi	1%	0,49%
Change euro/dollar	1,3	1,328
Croissance des exportations	3%	1,8%
Taux d'intérêt à court terme	1,3%	0,25%
Taux des obligations 10 ans	4,1%	2,05%

- **Eléments contextuels en 2013**

Le taux de croissance en Belgique a renoué avec des valeurs positives en 2013 (+0,2% contre - 0,2% en 2012) surtout grâce aux mouvements enregistrés au cours du dernier trimestre 2013. Le secteur de la construction a participé activement à cette croissance. On est loin toutefois des prévisions sur lesquelles s'appuyait le Plan stratégique.

L'inflation quant à elle n'a dépassé les prévisions, l'IPC s'est limité à 1,11%.

Malgré un euro trop fort face au dollar (et au yen), la croissance des exportations s'est renforcée graduellement en 2013 sous l'effet d'une embellie conjoncturelle internationale, pour atteindre, en moyenne annuelle, une croissance faiblement positive, comparable à celle enregistrée en 2012. Cette année, les exportations nettes contribueraient positivement, de l'ordre de 0,1 point de pourcentage, à la croissance économique. Cette évolution, conjuguée à une baisse du prix du pétrole, implique une réduction du déficit de la balance extérieure courante.

Les taux d'intérêt à court terme restent à un niveau particulièrement bas (0,25%) et le taux sur les obligations à 10 ans a poursuivi sa baisse.

## II.C. Une nouvelle gouvernance

La nouvelle gouvernance, organisée notamment dans la refonte des statuts en 2012, a été mise en oeuvre au lendemain de la mise en place du nouveau Conseil d'administration en juin 2013.

Les modifications les plus substantielles concernent :

- La suppression des organes restreints de gestion au profit d'un Conseil d'administration renforcé (composition, fréquence de réunions, vue transversale de tous les secteurs,..) ;
- La mise en place d'un Comité de direction assorti d'une délégation de pouvoir spécifique ;
- La mise en cohérence des directions avec les secteurs de sorte à faciliter la gestion.

Par ailleurs, le lien avec les communes s'organise également au travers de la Conférence des Collèges, lieu d'échanges et de débats, ces derniers étant difficiles à pratiquer au sein des Conseils d'administration, plus formels.

## III. EVALUATION SYNTHETIQUE DU PLAN STRATEGIQUE

### III.A. Indicateurs stratégiques et synthétiques

	Indicateur(s)	Plan stratégique 2012-2014	Réalisé
<b>OBJECTIFS STRATEGIQUES TERRITOIRE</b>			
Volume des investissements	Investissements bruts avant subides	27,82	15,907M€
Ouverture sur Bruxelles	Nombre de partenariats conclus	-	1 gros événement commun avec BECI + initiatives diverses
Bonne santé des communes associées	Dividendes versés		
	Sous-secteur électricité	4.050.000	4.000.000
	Sous-secteur gaz	1.050.000	1.050.000
	Sous-secteur signaux analogiques	565.000 -	0
	Energie durable	Intervention No-Télé 0	350.000
<b>OBJECTIFS STRATEGIQUES IDETA</b>			
Réaliser les ventes de terrains permettant d'atteindre l'équilibre budgétaire	Ventes de terrains	6,43M€	8,847M€
Création de richesse	Résultat consolidé / produits générés	25%	13,3%
Respect du budget fonctionnement	Compte 61 réalisé/budgétisé	< 100%	95%
Respect du budget masse salariale	Compte 62 réalisé/budgétisé	<100%	115%
Assurer la mise en œuvre du plan de formation à un prix acceptable	Nombre de jours réels/nombre de jours prévus (hors formation sécurité)	100%	14,5%
	Coût de formation net/jour	50€	255€

Disposer des terrains commercialisables permettant de faire face à la demande	Acquisitions réalisées/Acquisitions projetées (€) Acquisitions/ventes (ha)	100% ➤ 100%	ND (56ha/28ha) 200%
Disposer des moyens permettant de mettre en œuvre le plan d'investissement	Besoin 2013/Fonds appelables	<100%	36%
Financer les projets à coût optimal Secteur Développement Secteur Crématorium	Taux de financement Secteur Développement Secteur Crématorium	<= 2%	1% 2,852%
Gestion opérationnelle du crématorium	Nombre de crémations	1.622	1.697

### III.B Investissements réalisés

(en millions d'euros)	Réalisé
ZAE en ce compris les acquisitions	10.231.576
Infrastructures d'accueil	1.012.340
Energie durable	1.495.770
Investissement propre à Ideta (St Georges)	3.186.038
<b>Total</b>	<b>15.907.724</b>

### III.C. Vue synthétique de l'état d'avancement des principaux projets

Antoing	Avancée significative dans le dossier centre Nature&Sports
Qualitis - Enghien	Ouverture de la crèche 'Les Lucioles' Conclusion d'un partenariat avec l'UCL
Brugelette	Avancée significative dans la réaffectation du site de la sucrerie
Tournai Centre-ville	Chantier de reconstruction du bâtiment CITé en cours Cœur Cathédrale - Poursuite des différents chantiers
Ath/Lessines	Implantation du Centre Logistique de Colruyt
Interne	Mise en place du nouveau Conseil d'administration Lancement de la Conférence des Collèges
Energie	Investissements photovoltaïques sur le territoire Poursuite des études concernant les projets éoliens Prise de participations dans différentes structures opérant dans le secteur de l'énergie
Territoire/Citoyens	Montée en puissance du crématorium «Les Blancs Arbres» Poursuite de l'investissement en matière de crèches (Les Lucioles à Enghien) Avancées en matière de mobilité (randonnée schéma directeur vélo, ligne 87,...) Participation à la Task force de No Télé et soutien financier

### III.D. La dynamique territoriale et le Projet de territoire Wallonie picarde 2025

#### Conseil de Développement

En 2013, la mise en œuvre du Projet de territoire Wallonie picarde 2025 a été poursuivie sous la houlette du Conseil de développement. Pour rappel, le Conseil de Développement de Wallonie picarde est une structure pilote en Wallonie qui regroupe des acteurs locaux du développement et qui se veut être tout à la fois le lieu d'élaboration des stratégies territoriales de développement et une interface pour nouer des discussions avec les autorités wallonnes et les autres niveaux institutionnels menant ou susceptibles de mener des politiques spécifiques sur ce territoire.

L'une des missions principales du Conseil de Développement de Wallonie picarde est de mettre en œuvre le Projet de territoire en fédérant les différents acteurs locaux.

Le Conseil de développement s'est réuni en séance plénière à 4 reprises en 2013.

Il s'est notamment penché sur les thématiques suivantes :

- Future programmation des fonds structurels européens 2014-2020 : calendrier, priorités souhaitées par l'Europe, critères à respecter pour les portefeuilles de projet, nouveautés par rapport à la précédente programmation, ...
- Bilan de l'activité du Conseil de développement de Wallonie picarde (mandature 2010-2013)
- Accueil et installation du nouveau Conseil de développement
- Projet de Territoire Wallonie picarde 2025 : bilan 2006-2013 et actualisation 2014-2020
- Le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) pour l'emploi en Wallonie picarde
- Eurométropole : le Forum Economique Transfrontalier
- L'Hôpital Notre-Dame à la Rose : candidature à la reconnaissance UNESCO
- Dynamique culturelle territoriale de la Wapi / Capitale européenne de la culture en 2015
- La mobilité en Wallonie picarde
- Actualisation du Projet de Territoire
- Eurométropole : le bilan de la présidence de la mandature 2011-2013 du Forum
- Actualisation du Projet de Territoire : état d'avancement des travaux, propositions méthodologiques
- Eurometropolitan e-Campus : état des lieux et perspectives d'avenir
- Eurométropole : désignation des nouveaux représentants au sein du Bureau du Forum, la politique de partenariat et de labellisation de l'Eurométropole
- Actualisation du SDER : point sur l'enquête publique

#### Conférence des bourgmestres

L'Agence a également participé à la Conférence des bourgmestres réunie à 4 reprises en 2013 pour évoquer notamment les thématiques de la révision du SDER, de la programmation 2014-2020 des fonds européens et du refinancement structurel de No Télé.

#### L'asbl Wapi 2025

Constituée en octobre 2008 par les Intercommunales IEG, IDETA et IPALLE l'asbl Wallonie picarde a pour missions :

- Le soutien technique et logistique aux travaux du Conseil de Développement et de la Conférence des Bourgmestres de Wallonie picarde;

- Le suivi de la représentativité du Conseil de Développement de Wallonie picarde au sein du Forum de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai;
- Le suivi et la mise en oeuvre opérationnelle du Projet de Territoire;
- La mise en place d'un outil d'évaluation et d'actualisation du Projet de Territoire;
- La contribution aux travaux de prospective entamés en Wallonie picarde.

L'année 2013 a été principalement consacrée à l'actualisation du Projet de territoire, mais aussi au renouvellement du Conseil de développement pour la mandature 2013-2015.

### **Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai**

L'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai est le premier Groupement Européen de Coopération Territoriale. Avec un territoire de 3.550 km<sup>2</sup> binational et triculturel, peuplé de plus de deux millions d'habitants, elle constitue la plus importante métropole transfrontalière d'Europe.

Structure de concertation, l'Eurométropole rassemble 14 institutions décidées à travailler ensemble afin de soutenir et de promouvoir la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. L'ambition est d'effacer les frontières culturelles, politiques et administratives afin de faire de cette diversité un atout et surtout de faciliter la vie quotidienne des Eurométropolitains.

Les 14 institutions, qui ont décidé ensemble la création de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, partagent un objectif : le renforcement de tous les aspects de coopération au sein du territoire. Français, Flamands et Wallons conjuguent donc leurs efforts pour initier et accompagner, ensemble, la réalisation de projets d'intérêt commun. Ces derniers portent sur des domaines variés : les transports, le tourisme, l'environnement, etc.

Six instances de concertation sont en place au sein de l'Eurométropole: la Présidence, l'Assemblée, le Bureau, l'Agence transfrontalière, la Conférence des maires et des bourgmestres. Il existe également six groupes de travail thématiques dont deux mettent particulièrement à contribution l'Agence, qui pilote ceux de «l'Aménagement territorial» et du «Tourisme et Attractivité».

Largement impliquée dans sa dynamique, IDETA s'est investie dans la conception et la rédaction du Plan stratégique de la stratégie 2014-2020 de l'Eurométropole. Cette stratégie s'articule autour de la structure suivante :

#### **AXE 1 : Développer le potentiel socio-économique de l'Eurométropole**

**Ambition 1 : Hisser les clusters de la plateforme Innov'Eurometropolis à un niveau international**

**Ambition 2 : créer un marché de l'emploi transfrontalier.**

Objectif 1 : Offrir une visibilité globale de l'offre d'emploi à l'échelle de l'Eurométropole

Objectif 2 : Une meilleure adéquation entre les formations et les besoins du marché de l'emploi

Objectif 3 : Création d'une maison eurométropolitaine du travailleur transfrontalier

### **Ambition 3 : investir dans le capital humain en coopérant dans le domaine de l'enseignement & de la recherche**

Objectif 1 : Renforcer les compétences internationales<sup>1</sup> des jeunes

Objectif 2 : Promouvoir l'ancrage structurel d'une dimension transfrontalière dans les écoles et les établissements d'enseignement supérieur, de formation professionnelle et de formation continue

Objectif 3 : Valorisation des compétences techniques et de production à travers l'enseignement

### **Ambition 4 : Développer des parcs d'activités économiques transfrontaliers /mutualisés**

Objectif 1 : Passer d'une mise en concurrence à une mise en cohérence des parcs d'activités

Objectif 2 : Améliorer notre connaissance mutuelle des zones d'activités

### **Ambition 5: Développer l'attractivité du territoire sur base des atouts qui nous distinguent**

Objectif 1 : Stimuler la promotion économique des clusters

Objectif 2 : Miser sur la culture et le tourisme comme vecteurs d'attractivité économique de l'Eurométropole

## **AXE 2 : Renforcer l'accessibilité internationale de l'Eurométropole**

### **Ambition 1 : développer un système plus intégré de transports en commun**

Objectif 1: Renforcement des outils d'information et de communication destinés au public & à quelques groupes cibles spécifiques

Objectif 2 : Développer une billettique électronique compatible pour tous les modes de transport collectifs de l'Eurométropole

Objectif 3 : Renforcement de l'intermodalité et création d'un réseau de pôles d'échanges

Objectif 4 : Mise en place d'une meilleure coordination/ d'un système de gouvernance entre les opérateurs de transports en commun.

Objectif 5: Renforcer le hub ferroviaire grande vitesse de l'Eurométropole

### **Ambition 2 : Création d'un réseau de liaisons douces**

Objectif 1 : Terminer l'harmonisation des 3 réseaux cyclables

Objectif 2 : Créer un 'produit vélo' touristico-récréatif cohérent

Objectif 3 : Soutenir et relayer les initiatives grand public relatives à la mobilité douce.

### **Ambition 3 : Développer la trame bleue comme levier pour l'accessibilité**

## **AXE 3 : Une Eurométropole bleue et verte**

1 La notion de "compétences internationales" désigne l'ensemble des compétences potentielles que la mobilité internationale est susceptible d'apporter aux jeunes. La notion inclut notamment le développement d'une sensibilité interculturelle, l'amélioration de la pratique d'une autre langue, le développement d'une citoyenneté européenne/internationale, la conscience des enjeux du monde contemporain et le développement personnel.

### **Ambition 1 : vers une Eurométropole énergétiquement neutre**

Objectif 1 : Les rencontres entre acteurs, échange d'informations, bonnes pratiques

Objectif 2 : Développement de projets communs sur les énergies renouvelables

Objectif 3 : La signature de la Convention des maires

### **Ambition 2 : Développer un territoire continu et harmonieux**

Objectif 1 : La plateforme d'information et de concertation eurométropolitaine

Objectif 2 : Envisager un travail d'interconnexion sur la frontière

Objectif 3 : Travailler sur les franges urbaines

Objectif 4 : Redéfinir la relation urbain-rural

### **Ambition 3 : mener une approche territoriale prospective permanente**

Objectif 1 : Elaborer un outil de monitoring évolutif et dynamique autour de la trame bleue et verte

Objectif 2 : Poser les bases d'une dynamique fédératrice de projets

L'année 2013 a également été largement consacrée à l'initiative Eurométropole 2030, destinée à conceptualiser une vision du territoire Eurométropolitain à cet horizon temporel. Toujours en cours, cette démarche a pour objet de faire naître une dynamique, un état d'esprit et une ambition commune pour construire une métropole de rang européen. Cette stratégie est structurée autour de 3 axes :

1. « Visualize our metropolis » : Développer une stratégie de communication spécifique et innovante afin de faire émerger un sentiment d'appartenance de la part de nos concitoyens et partenaires, mais également de contribuer au rayonnement international et à l'attractivité de l'Eurométropole.

2. « Feel our metropolis » a pour objectif de créer un sentiment de cohésion par la mobilisation autour d'un projet. Il s'agit d'identifier les symboles qui peuvent nous rallier et de convertir notre diversité en ambition commune. Pour cela, il est proposé de renforcer les différents réseaux qui constituent notre territoire, en particulier la « trame verte et bleue eurométropolitaine » afin de mener un grand projet emblématique qui permettra de fédérer l'ensemble des partenaires de l'Eurométropole, citoyens et acteurs du développement du territoire.

3. « Metropolisation strategy » : Faire émerger une culture commune du développement et un cadre de référence commun afin de développer une vraie stratégie de métropolisation.

## IV.PRESENTATION DES RESULTATS PAR DIRECTION

### IVA. Direction des Equipements Economiques (DEE)

#### IV.A.1. Mission

La Direction des Equipements Economiques (DEE) a pour mission principale la mise en œuvre d'infrastructures destinées à favoriser et à consolider l'implantation des entreprises sur le territoire. Elle réalise cette mission au travers de plusieurs axes, principalement la mise à disposition et le renouvellement d'une offre diversifiée de terrains et de bâtiments locatifs sur le territoire.

La complexité contextuelle et les préoccupations environnementales impliquent de très importants changements dans la façon d'aborder cette mission.

La Direction comprend d'une part une division technique qui assure la mise en œuvre des Parcs d'activité économique et des infrastructures d'accueil destinées aux jeunes entreprises et, d'autre part, la division économique qui reprend la gestion de ces éléments ainsi que leur animation.

#### IV.A.2. Résultats synthétiques 2013

Les objectifs opérationnels fixés dans le Plan stratégique 2012-2014 avaient été définis autour de 3 axes principaux, à savoir :

- La mise en œuvre des Zones d'activité économique du Plan Prioritaire et du Plan Prioritaire bis ;
- La préparation et la mise en œuvre des futurs espaces économiques à l'horizon 2025 ;
- Le développement de micro-zones économiques en centre urbain.

Les investissements réalisés se sont concentrés principalement sur les Zones d'activité économique, plus spécifiquement sur la zone de Ghislenghien 4 (Parc Orientis) pour un montant de 5.645.586€ et sur la zone de Leuze Europe pour un montant de 1.470.057€. En ce qui concerne les bâtiments, le chantier le plus important est relatif à la finalisation de la crèche Les Lucioles sur le Parc d'activités Qualitis à Enghien.

	Budget	Réalisé
Bâtiments		
Centres d'entreprises	1.256.617	90.694
Crèches	523.715	490.659
Equipements	0	160.858
Etudes	0	5085
Equipements HR	1.631.080	134.045
<b>Sous-total</b>	<b>3.411.412</b>	<b>1.012.940</b>
Zone d'activités économiques		
Acquisitions	0	1.979.108
Equipements	24.288.975	8.061.894
Etudes	121.000	152.080
Géomètres	0	38.493
<b>Sous-total 2</b>	<b>24.409.975</b>	<b>10.231.576</b>
<b>Total</b>	<b>27.821.387</b>	<b>11.244.516</b>



### IV.A.3. Programmation et réalisations

#### IV.A.3.1. Equipement en infrastructures d'accueil à destination des entreprises

##### Mise en œuvre des Zones d'activité économique du Plan prioritaire

Comme pour 2012, le retard global dans la mise en œuvre des zones relevant du Plan prioritaire avait forcé l'Agence Intercommunale à revoir son planning de production et à calquer celui-ci majoritairement sur l'avancée des prises de possessions foncières. Il est à noter que cette étape de la mise en œuvre, à savoir les acquisitions des emprises nécessaires et la prise de possession des parcelles par le Comité d'acquisition est la plus contraignante en termes de délais.

Leuze Europe 2	➔	19 hectares fin 2013 (avec « Smart Square » et réseau électrique intelligent)
Ghislenghien 3	➔	17 hectares fin 2013 (versant Est)
Tournai Ouest 3	➔	20 hectares à l'horizon 2014 (sur 120 ha bruts) + giratoire et voirie vers la N7
Port de Pecq	➔	6 hectares et zone de transbordement : finalisation en 2014

A l'horizon de 2014, un total de 62 ha devrait avoir été mis en œuvre. Un solde de 133 ha sur la zone IDETA devrait encore être développé (45 ha pour IEG).

#### ZAE de Leuze Europe 2

Parmi les zones relevant du Plan Gouvernemental Prioritaire, la zone de Leuze Europe 2 a été aménagée dans sa phase dite « 2TER » à l'entrée Nord-Ouest du Parc. Initialement, le dossier comportait la viabilisation de 5 parcelles d'une superficie totale de 2,5 ha dont une est destinée à de nouvelles infrastructures d'IDETA, mais les difficultés dans l'acquisition n'ont permis que la réalisation de 4 parcelles pour une superficie de 2,09 ha.

Le chantier, débuté en 2012, a inclut la démolition de la ferme sise Avenue des Héros Leuzois début 2013 et s'est achevé en novembre 2013. Le décompte final des travaux s'élève à 583.368,01 € HTVA.

Pour ce qui concerne la Phase 3, permettant le bouclage des voiries au sein du parc, les travaux débutés en août 2013 permettront la viabilisation de 18 parcelles pour une superficie de 7,30 ha.

Les travaux réalisés au cours de l'année 2013 comprennent la démolition du parc à containers dans sa quasi-totalité, les déblais/remblais à hauteur des futures parcelles et au droit de la voirie, la pose des égouttages principaux ainsi que des gaines en traversée de voirie. Ainsi, en fin 2013, l'assiette de voirie était prête à recevoir les différentes couches composant la structure de la route. L'année 2014 concrétisera l'achèvement des déblais/remblais des parcelles et de la voirie ainsi que la création d'un rond-point et de deux placettes. La pose des différents réseaux d'utilité publique et la création d'un bassin de rétention d'eau ceinturant l'éolienne d'ELSA permettront de finaliser le chantier pour septembre 2014.



### ZAE de Ghislenghien 3

Les procédures d'acquisition des terrains se sont poursuivies en 2013 mais n'ont pu aboutir dans leur totalité ne permettant pas un démarrage de chantier. Pour rappel, les travaux préparatoires nécessaires, relatifs à la modification du tracé du Chemin de Chièvres bordant la Zone d'activité économique, avaient été réalisés en 2012. Les archéologues du SPW ont terminé leurs investigations sur tous les terrains à ce jour propriété d'IDETA. De nombreux indices et découvertes laissent présager l'existence de vestiges. Dès prise de possession, une intervention de +/- 2 mois sera nécessaire pour finaliser l'ensemble des fouilles archéologiques.

Les procédures administratives de permis d'urbanisme sont bouclées et les travaux ont été adjugés pour un montant de l'ordre de 3.500.000€.



### ZAE du Port de Pecq

La mise en œuvre de cette zone vise la réalisation d'une plateforme de transbordement à destination du PACO ainsi que 3 parcelles (5 ha) à destination des entreprises utilisatrices de la voie d'eau.

Les procédures administratives préalables ont été finalisées, de même que les études techniques. Le SPW-DGO1 a terminé les travaux de réalisation d'un carrefour giratoire assurant l'accès à la Zone d'activité économique depuis la RN50. Le chantier d'équipement pourra démarrer dès la finalisation des acquisitions. Le montant adjugé pour ces travaux d'équipement est de l'ordre de 1.500.000 € HTVA.

Il est à noter qu'une concertation est mise en place avec le PACO et le SPW-DGO2 afin de coordonner les projets d'équipement, de raccordement à la voie d'eau, d'extension des entreprises riveraines ainsi que d'implantation de nouvelles entreprises. Les voies hydrauliques ont procédé à la mise en adjudication d'un nouveau quai de chargement. Les projets d'extension des entreprises voisines ont été examinés par les services d'IDETA, en accord avec l'arrêté de reconnaissance qui prévoit la construction d'une nouvelle voirie de desserte bordée d'un cheminement cyclo-piéton-cavalier et un réaménagement des accès à la ZAE.

### ZAE de Pecq Pont Bleu

Le dossier préparatoire en cours a été mené à terme avec l'aboutissement de la procédure urbanistique préalable. L'obtention de l'arrêté de reconnaissance date de fin 2010. Un Comité d'accompagnement a été mis en place, réunissant la commune - IEG et IDETA.

Les acquisitions sont entamées et devraient s'achever début 2015, permettant ainsi la mise en œuvre de la première phase de l'aménagement.

### ZAE de Tournai Ouest 3

La mise en œuvre de cette Zone d'activité économique vise à renforcer ce pôle, particulièrement saturé en raison de sa forte attractivité et à mettre à disposition de nouveaux terrains pour l'accueil des entreprises.

En 2012, les procédures administratives préalables s'étaient poursuivies avec un approfondissement des études techniques du site et de ses contraintes.

Les études pour la réalisation des travaux liés à l'accès au site se sont poursuivies en 2013. Sur base d'une étude des contraintes karstiques et d'une étude stratégique d'occupation, une demande de reconnaissance économique et d'expropriation est élaborée afin de définir les aménagements projetés pour répondre au mieux au contexte du projet.

Au niveau du giratoire d'accès, porté par le SPW-DGO1, les plans techniques ont été finalisés et le permis d'urbanisme a été introduit en novembre 2013. Les métrés et cahiers des charges seront terminés pour le printemps 2014 et devraient permettre une désignation de l'entreprise pour juin 2014. La totalité des terrains étant propriété du SPW, les travaux pourraient débiter dès l'été pour se finaliser en juin 2015.





### Contournement de Lessines

La construction de cette nouvelle voirie vise à assurer le contournement ouest de Lessines et la liaison entre l'autoroute A8 et la ZAE de Lessines Ouest (Baxter). En raison de la complexité du dossier et des procédures d'expropriation, le cofinancement de ces travaux évalués à quelques 10.500.000 € a été transféré au Plan Marshall 2.Vert. Le permis d'urbanisme a été octroyé au SPW-DGO1 et le démarrage du chantier est prévu en septembre 2014, dès la fin de la prise de possession des terrains.

#### Finalisation de l'équipement des Zones d'activité économique existantes

Sucrerie de Frasnes	→	9 hectares
Tournai Ouest 2	→	15 hectares au Trieu du Marais et au Trieu du Haut
Tournai Ouest 1	→	3 hectares au Trieu du Progrès + équipement complémentaire
Qualitis	→	Equipement complémentaire en terme de mobilité douce

Après les livraisons effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Prioritaire, la finalisation des espaces situés au sein des zones existantes a constitué le second élément fort de cette année, achalandant le stock de 27 hectares de terrains commercialisables supplémentaires afin de répondre au besoin pressant des entreprises.

#### Mise en œuvre des ZAE du Plan Prioritaire Bis

ORIENTIS à Ath-Ghislenghien	→	24 hectares à l'horizon 2014
POLARIS à Péruwelz	→	40 hectares à l'horizon 2015
DELTA ZONE à Antoing	→	la préparation de 32 hectares à l'horizon 2015



Un total de 96 ha devraient être mis en œuvre à l'horizon de 2015 avec un solde de 67 ha à valoriser au-delà de cette période.

#### ZAE de Ath-Ghislenghien IV - Orientis

La mise en œuvre du Parc logistique vise à renforcer le pôle ORIENTIS, particulièrement attractif pour les entreprises actives dans le secteur de la logistique. L'équipement de ce parc permettra l'accueil d'un grand centre logistique (Colruyt) ainsi que l'accueil de 5 entreprises actives dans le secteur de la logistique captive de la route. L'implantation de ces entreprises permettra à terme la création d'un millier d'emplois sur ce site.

Après l'aboutissement des procédures planologiques en 2010 et économiques en 2011, l'année 2012 a vu l'aboutissement des procédures urbanistiques et d'acquisition, malheureusement par voie judiciaire, amenant un démarrage effectif des travaux de mise en œuvre dès le début de l'année 2013, avec les investigations archéologiques préalables aux terrassements et à la construction du rond-point d'accès et de la voirie de desserte. Les délais rapides d'exécution ont permis de mettre 19 ha à la disposition de Colruyt, qui a ainsi pu démarrer la construction de son centre logistique dont l'ouverture est prévue début 2015.

La procédure d'adjudication avait permis de désigner l'entreprise TRBA de Péruwelz en avril 2011 pour un montant de l'ordre de 5.000.000 € HTVA.

La notification et l'ordre de commencer les travaux pour la **phase 1**, « aménagement et équipement complet de la Zone » ont été envoyés à l'entreprise à la fin du mois d'août 2012 afin d'entamer les fouilles archéologiques. Fin mars 2013, les travaux de caractérisations archéologiques de la parcelle n°1 ont été finalisés.

En avril, de nombreux essais ont été réalisés afin de préciser les caractéristiques du sol ainsi que l'évaluation de son traitement. Le premier espace destiné à Colruyt, la parcelle n°1, d'une superficie 15 ha a été livrée en août 2013.

La mise en œuvre de l'imposant mur de soutènement d'une hauteur de 15 mètres a démarré en septembre, de même que les travaux d'égouttage et d'assiette de la voirie d'accès.

L'année 2014 verra le bétonnage de la voirie ainsi que la pose de tous les réseaux (eau, électricité, gaz, éclairage,...) ainsi que la finalisation des travaux (abords, plantations, engazonnement, trottoirs,...).

La fin des travaux est planifiée pour l'été 2014.





La **phase 2**, relative à la réalisation du rond-point d'accès, a démarré en mars 2013 par des travaux préparatoires : déplacement des éclairages publics, sondages pour le déplacement des impétrants ainsi que l'aménagement d'une piste provisoire de déviation. La déviation du trafic a pris cours en avril laissant ainsi la possibilité de démolir la voirie existante. Les travaux se sont poursuivis en parallèle avec les travaux d'aménagement du Parc d'activités économiques, il se sont terminés avant les fêtes de fin d'année.



La **phase 3** comprend la construction d'une station de pompage aux abords du futur rond-point et la pose d'une conduite de refoulement. Ces travaux ont démarré en octobre 2013 sous le contrôle de l'Intercommunale IPALLE, qui en assumera la gestion pour le compte de la SPGE.

#### ZAE de Péruwelz - Polaris

La révision du plan secteur a abouti au printemps 2013 avec son adoption définitive par le Gouvernement wallon le 28 mars.

La demande de reconnaissance et d'expropriation a été introduite auprès de la DEPA et la demande de permis d'urbanisme pour la première phase d'équipement a été introduite auprès du Fonctionnaire-délégué.

Parallèlement, les études techniques ont été réalisées pour les travaux préparatoires, à savoir le déplacement de la conduite d'hydrocarbures à haute pression qui traverse le site visé ainsi que la mise en place, par le SPW-DGO1, d'un carrefour giratoire sur la RN60 assurant l'accès à la zone projetée ainsi qu'au futur contournement.

Le marché de déplacement de la conduite d'hydrocarbures à haute pression qui traverse le futur parc a été attribué à l'entreprise Denys N.V. en mars 2013. Le chantier commencera dès la finalisation des acquisitions des emprises nécessaires pour la pose de la conduite.

Le chantier de réalisation d'un carrefour giratoire sur la RN60 par le SPW-DGO1 assurant l'accès à la zone projetée ainsi qu'au futur contournement s'est clôturé fin 2013.

En termes d'aménagement du site, les études techniques portant sur la première phase d'aménagement (40 ha) de la Zone d'activité économique ont été menées à terme fin 2013. La mise en adjudication de ce marché est en cours. Le coût estimé de l'aménagement de cette première phase est de 7.980.000,00 €HTVA.

### ZAE à Antoing - Delta Zone

En 2012, l'arrêté ministériel autorisant l'élaboration de ce Plan Communal d'Aménagement a été signé par le Ministre Henry, fixant en outre les conditions d'élaboration. Toutes les conditions ont alors été mises en place afin que la Commune puisse désigner l'agence IDETA pour élaborer le Plan communal d'aménagement aux conditions fixées par l'arrêté, en février 2013.

L'élaboration du plan a démarré par une étude sur l'opportunité d'un raccordement du site à la voie ferrée ainsi qu'une étude des contraintes du site, notamment en matière de pollution du sol. Les conclusions de ces études permettront de guider l'élaboration du projet, à savoir une trentaine d'hectares à aménager pour un développement économique adéquat. Ces études sont menées en collaboration avec la snbc holding, propriétaire des terrains.

Divers contacts ont lieu entre Ideta et la Ville d'Antoing afin d'affiner les questions d'ordre technique liées notamment à l'approvisionnement en eau du projet d'IDETA et du Centre Nature et Sports.

### Le démarrage des procédures de la seconde phase du Plan Prioritaire Bis

Dans le cadre de la seconde phase de ce Plan Prioritaire Bis, l'espace du futur « Eurométropole Business Park » situé dans la zone transfrontalière Lille-Tournai avait été identifié et les besoins de développement du Pôle de Leuze Europe avaient été confirmés.

En 2012, des décisions ont également été obtenues quant à la localisation de certains projets de la troisième phase. En effet, suite à l'évaluation du Plan Prioritaire Bis, le besoin supplémentaire en termes d'espaces dédiés à l'activité économique a été estimé à 130 ha sur le territoire IDETA. Une étude prospective a dès lors été réalisée et les zones de Gaurain-Ramecroix à Tournai, de la sucrerie de Barry à Tournai et de Celles/Mont-de-l'Enclus (site Galactic) ont été intégrées au programme de modifications planologiques à mener par l'Intercommunale pour répondre aux besoins à l'horizon 2025.

Tounai Eurométropole Busines Park	➔	50 hectares en zone transfrontalière
Leuze Europe 3	➔	40 hectares
Tournai Est (Gaurain-Barry)	➔	80 hectares
Celles - Mont-de-l'Enclus	➔	20 hectares
Tournai - Barry	➔	10 hectares



Les différentes concertations ont été entamées afin de préparer le lancement, dès le début de l'année 2014, des procédures préalables nécessaires à la mise en œuvre de ces projets de Zones d'activité économique.

#### Le développement de micro-zones économiques en centre urbain.

Dans le cadre de la revitalisation urbaine, un appel à projets avait été lancé (mi-2010) via le Plan Marshall 2.Vert. Le projet de micro-zone d'activité économique TechniCité localisé à Tournai (Quartier Saint-Piat) ayant été sélectionné, les démarches préalables aux travaux ont été entamées. Le projet de développement de la micro-zone d'activité économique en tissu urbain a été intégré dans le périmètre de remembrement urbain (PRU) élaboré par le CREAT pour le compte de la Ville de Tournai. Le projet d'aménagement au cœur de l'îlot a été élaboré et concerté avec les différents acteurs concernés, rassemblés en un Comité d'accompagnement. Le dossier a été finalisé, approuvé par le Conseil communal puis soumis à enquête publique. L'ensemble du dossier a été adopté par le Gouvernement wallon le 23 mai 2013.

Parallèlement, les permis pour la démolition de l'ancienne piscine Madame et de l'ancienne Technique Electrique Industrielle ont été obtenus afin que les travaux puissent débuter dès l'acquisition des sites concernés.

Les montants des travaux de démolition sont de l'ordre de 135.000 € HTVA (site de l'ancienne piscine Madame) et 175.000 € HTVA (site de l'ancienne Technique Electrique Industrielle).

Parrallèlement, une mise à jour des études d'orientation et de caractérisation a été demandée au bureau d'étude GEOSAN, expert en suivi environnemental et d'assainissement.

Une demande de reconnaissance et d'expropriation pour les espaces destinés au développement économique a été finalisée et introduite auprès de la DEPA de façon à pouvoir entamer la mise en œuvre du projet dès l'aboutissement des procédures préalables.



### ✚ Mise en œuvre de l'opération « Revamping » dans la Zone d'activité économique d'Ath-Ghislenghien

Dans le cadre d'un projet pilote, le Ministre Marcourt a lancé un appel à projets pour la requalification des Zones d'activité économique existantes. Dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2012, le projet de requalification de la Zone d'activité économique de Ghislenghien 1 avait été retenu, pour un montant de l'ordre de 2.840.000 € dont 1.219.680 € provenant de l'opération dite 'Revamping'.

Ce projet vise la mise en évidence d'un axe principal reliant l'A8 à la RN7 à travers la Zone d'activité économique (permettant ainsi d'éviter la traversée du village de Ghislenghien) et prévoit des travaux de réfection des voiries, d'amélioration des équipements ainsi que l'aménagement des abords avec la mise en place d'un cheminement lent sécurisé. La mise en place du réseau d'égouttage sera également effectuée. Il s'agit d'un élément préalable nécessaire à l'aménagement du versant occidental de la zone de Ghislenghien 3.

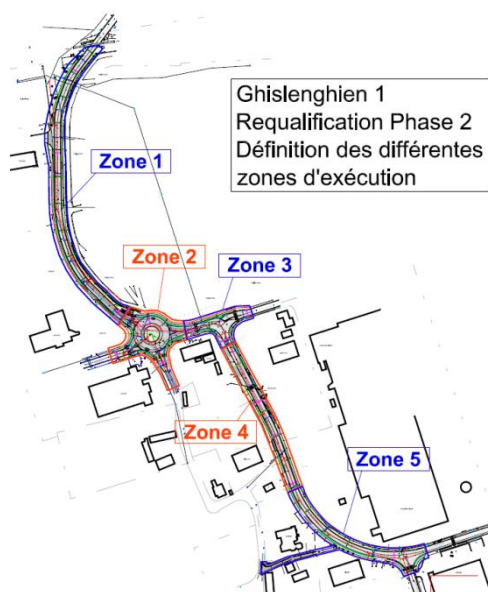
Le projet a été divisé en trois phases successives.

La première phase, entamée fin 2012 et concernant la requalification de la rue du Parc Industriel face aux sociétés WALDICO et FERRARI, a été achevée fin 2013.



Le permis de la seconde phase de travaux a été octroyé en août 2013 et en juillet 2013, le Conseil d'administration a attribué le marché pour un montant de l'ordre de 2.380.000 € dont 565.000 € relatifs à la mise en place de l'égouttage de Ghislenghien 3. Le chantier, notifié en septembre à l'entreprise BETONAC, a démarré en octobre 2013. Les travaux de cette phase concernent l'aménagement du solde de la rue du Parc Industriel et le début de la rue des Artisans jusqu'au passage à niveau faisant la liaison entre les zones de Ghislenghien 1 et Ghislenghien 2. Afin d'améliorer la sécurité dans le Parc et de s'adapter à l'important charroi actuel, le projet comprend la création d'un rond-point et la mise en place d'un îlot directionnel pour un second carrefour.

Le chantier demande une organisation rigoureuse des travaux afin de limiter au maximum le délai d'exécution et les nuisances pour les sociétés riveraines. Il a ainsi été scindé en 5 zones d'exécution. Un Comité d'accompagnement rassemblant les différents acteurs et les entreprises concernées a été mis en place et des rencontres avec celles-ci sont régulièrement organisées.



Les travaux ont débuté par la pose du nouveau réseau d'égouttage sur les zones 1 et 4 et l'achèvement complet des travaux est envisagé pour l'été 2014, si les conditions météorologiques le permettent.



La poursuite du projet a été introduite dans un second appel à projets.

#### IV.A.3.2. Construction d'infrastructures d'hébergement pour jeunes entreprises

##### Mise en œuvre de bâtiments-relais adaptés et performants sur les Zones d'activité économique

Dans le cadre de sa mission de soutien au développement de l'activité économique, IDETA a poursuivi sa politique de mise à disposition de bâtiments équipés à destination des entreprises en phase de démarrage.

##### Tournai Ouest (Trieu du Progrès) - Centre de séminaires, de formations et de services auxiliaires aux entreprises

Le Negundo<sup>3</sup>, extension du centre Negundo 1, est opérationnel depuis le mois d'octobre 2012 et accueille depuis septembre 2013 l'Eurometropolitain E-campus, plate-forme d'enseignement et de formation dans les métiers de l'Internet nourrissant le territoire de compétences nécessaires au développement des entreprises.

Le développement du « Campus Negundo » se poursuit avec l'émergence du Negundo<sup>4</sup>, centre orienté sur la formation et le développement économique de pointe qui intégrera également une gestion énergétique durable.

L'entreprise Tradeco avait été désignée en décembre 2012 pour l'élaboration de la phase « études » du bâtiment, sous réserve de clauses suspensives liées à la partie exécution. Au terme de réunions de programmation dans le courant de l'année 2013, il ressort que le bâtiment s'élèvera sur six niveaux et comportera un sous-sol technique, un centre d'entreprises au rez-de-chaussée, un centre de formations et de séminaires aux deux premiers étages et des espaces de bureaux aux deux derniers étages. Les façades principales les plus ensoleillées seront habillées d'une peau de verre intégrant des capteurs photovoltaïques qui assureront une partie de l'alimentation électrique des communs. Le damier de capteurs confère à l'édifice un aspect pixellisé, clin d'œil à l'activité technologique des entreprises appelées à y être hébergées.



Le permis unique a été introduit à la Ville de Tournai en décembre 2013 et des compléments d'informations ont été apportés dans le courant du mois de janvier 2014 suite à la demande du Fonctionnaire-délégué.



### Enghien Qualitis (Quartier de «La Lanterne») - Halls-relais et centre d'entreprises

Afin de compléter les équipements mis à disposition des jeunes entreprises au centre d'entreprises La Lanterne, le programme de construction de quatre halls-relais et d'un petit centre d'entreprises était préparé en 2012. La demande de permis d'urbanisme a été introduite au début de l'année 2013 et la décision d'octroi a été reçue au printemps. Les travaux sont estimés à 2.520.000 €.



### Leuze Europe 2 (Leuze-en-Hainaut) - Halls-relais

Suite à l'aménagement dans la Zone d'activité économique de Leuze Europe 2 de la phase 2Ter, IDETA projette de construire un ensemble de bâtiments destinés à promouvoir l'activité économique du Parc sur une parcelle située le long de l'Avenue des Héros Leuzois, à l'articulation entre la zone d'activité, l'habitat et le petit commerce. Il s'agit notamment de centres d'entreprises, de halls relais (ateliers et bureaux) ainsi que d'espaces extérieurs boisés. Le projet sera phasé et il est prévu, dans un premiers temps, la construction d'un ensemble de quatre halls-relais. Le plan masse et l'esquisse du projet ont été élaborés en 2013.

Un coordinateur sécurité-santé et un responsable PEB ont été désignés afin d'enrichir la réflexion dès la conception. Un dossier de demande de permis d'urbanisme sera préparé en 2014.

### Tournai CITé

Le site urbain de l'ancien hôpital Saint-Georges a été démoli pour faire place au nouveau projet CITé mené en partenariat public-privé. Il accueillera le nouveau siège administratif de l'Intercommunale, du logement privé, mais également un centre d'entreprises dénommé « Green Hub » composé de cellules de bureaux destinées aux entreprises. Les travaux progressent rapidement.

## Développement d'un réseau intercommunal de crèches multi-entreprises

### Enghien - Crèche Les Lucioles

Dans le cadre de la mise en place du réseau intercommunal de crèches, le Parc Qualitis à Enghien figurait sur la liste des sites d'accueil de la petite enfance.

Les travaux d'équipements et aménagements intérieurs ont été confiés à l'entreprise Cimpra Construct, qui les a commencés le 17 décembre 2012. Ils se sont poursuivis en 2013 et l'entreprise a obtenu la réception provisoire en date du 24 mai 2013 afin de permettre l'ouverture de la crèche au 1er septembre de cette même année. Le montant final des travaux s'élève à 373.000 € HTVA, hors révision.



#### IV.A.3.3. Mise à disposition de terrains équipés aux investisseurs en 2013

Le contexte économique général est resté difficile pour l'ensemble des entreprises en 2013.

Tout comme pour les dossiers de ventes finalisés au cours des exercices précédents, bon nombre d'entreprises continuent à connaître des difficultés dans la concrétisation de leur dossier financier, ce qui influe inévitablement sur la conclusion des investissements dont les dossiers de vente de terrains.

Malgré ce contexte économique pour le moins difficile, la moyenne annuelle des ventes sur les six dernières années s'établit à quelque 16,82 ha.

#### Ventes de terrains en termes de chiffre d'affaires

En ce qui concerne la vente de parcelles aux entreprises, le résultat de l'année 2013 se présente comme suit :

ZAE	Dossiers	Surface (m <sup>2</sup> )	% des surfaces
Tournai Ouest	2	18.784	7%
Ath-Ghislenghien	4	199.209	70%
Leuze-Europe	3	63.545	23%
	9	281.538	100%

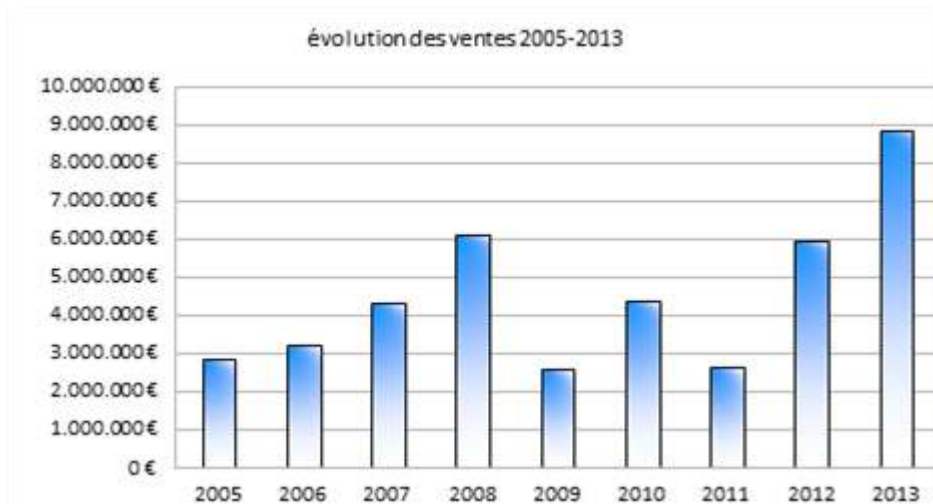
Au cours de l'année 2013, 9 dossiers de vente ont été actés pour un montant total de 8,8479 M€.

Il s'agit d'un résultat exceptionnel en termes de vente de terrains dont l'origine se trouve dans la signature d'un très important dossier de vente, à savoir le projet d'implantation / extension d'un nouveau centre logistique du groupe Colruyt sur le parc Orientis (Ghislenghien / Lessines).

Ce projet représente un montant total de vente de l'ordre de 6.065.000 € (soit près de 65 % du Chiffre d'Affaires).

Deux autres dossiers importants en termes de vente de terrains ont également pu être finalisés sur le parc de Leuze Europe 2, à savoir ceux des deux ETA (Entreprise de Travail Adapté) : l'ETA le Rucher et l'ETA de Blicquy. Ces deux ventes représentent une superficie de terrain de plus de 51.000 m<sup>2</sup> (5 ha) pour un montant total de vente de 1.788.465 €.

Notons que la réserve foncière de l'Intercommunale pour 2014, susceptible d'accueillir de futurs projets d'implantation d'envergure, est principalement située sur la zone de Leuze Europe 2.



✚ Ventes de terrains en termes de superficies

Au niveau du Plan stratégique, l'objectif de vente initial était fixé à quelques 12 ha.

Les superficies de terrains vendues représentent un total de 28,1583 ha (dont 19 ha pour le projet Colruyt).



(en m<sup>2</sup>)

Tout comme cela a été le cas au cours des exercices précédents, l'analyse du graphique ci-dessus (présenté en termes de superficie) confirme bien le statut de zones les plus attractives du territoire, à savoir Tournai-Ouest et Ath-Ghislenghien quand les disponibilités foncières existent (2012 à Tournai, 2013 à Ghislenghien/Lessines).

La manque de disponibilité actuel sur ces deux Parcs d'activité économique a pour effet de pénaliser notre Agence dans sa capacité d'accueillir de nouveaux investisseurs potentiels et pénalise ainsi le développement socio-économique de la Wallonie picarde.

#### ✚ Prix de vente et de revient moyen

Le prix de vente moyen au m<sup>2</sup> est de 33,20 €/m<sup>2</sup> ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2012 (32,5 €/m<sup>2</sup>). A titre d'information, ce dernier était de 26,12 €/m<sup>2</sup> en 2007.

Cette progression minime du prix de vente moyen trouve son origine dans la signature des dossiers sur les Parcs d'activité économique dont le prix de vente moyen est de minimum 35 € par m<sup>2</sup> (Zones d'activité économique de Ghislenghien et Leuze Europe 2).

La progression de l'augmentation du prix de vente moyen au m<sup>2</sup> sur l'ensemble de nos parcs d'activités doit se confirmer sur le long terme en parallèle avec l'augmentation des prix de revient des terrains industriels, en forte augmentation ces dernières années.

Les marges ont d'ailleurs été fortement impactées par deux éléments principaux :

- ✚ Les ventes sur Leuze concernaient les terrains préalablement rachetés à Colruyt. Le différentiel de prix entre le rachat et la vente s'élevait à 5 €/m<sup>2</sup>;



- ✚ La vente à Ghislenghien 4 s'est réalisée avec une marge assez faible eu égard au prix de revient important lié à l'évaluation des terrains et à l'imposition d'acquisition de 7 maisons le long de la RN57.

#### IV.A.3.4. Accueil des entreprises au sein des infrastructures d'accueil

Les infrastructures d'accueil mises en œuvre par IDETA à destination des entreprises de son territoire constituent une offre immobilière dédiée prioritairement aux TPE / PME agrémentée d'une offre de services.

##### ✚ Centres d'entreprises

Les Centres d'entreprises et/ou d'innovation proposent une palette de services tels : accueil , secrétariat , bureautique, salles de réunion, équipements multimédia,...

Les 5 centres sont répartis sur l'ensemble de la Wallonie picarde, de Tournai à Enghien , en passant par Frasnes et Ath - Ghislenghien. Ils agissent dès lors comme des pôles centraux au sein des Parcs d'activité économique.

Centre d'entreprises	La Lanterne	La Sille	Negundo 1	Negundo 2	Carré long	Total
Nombre d'entreprises	13	5	9	4	1	32
Personnel employé	32	26	33	8	5	104

32 entreprises (29 en 2012) y sont installées. On estime à 104 le nombre de personnes qui y travaillent activement (79 en 2012).

En termes de taux d'occupation, les éléments se présentent comme suit avec une progression pour les centres La Sille et La Lanterne :

	2013	2012
Negundo	88,23%	88,23%
Negundo 2	90,00%	90,00%
La Sille	100,00%	88,80%
La Lanterne	92,00%	85,71%
Carré Long	33,30%	33,30%

L'occupation des salles de réunions (externes) constitue un indicateur important du potentiel d'attraction des centres et un potentiel de recettes intéressant pour l'Agence.

Fréquentation des salles de réunions / en nombre d'heures			
Centres d'entreprises	Réunion Externe	Réunion Interne	Total
Carré Long	116,5	53	169,5
La Lanterne	620,5	270	890,5
La Sille	264	122,5	386,5
Negundo 1	4991	1106,5	6097,5
Negundo 2	4000		4000
<b>Total</b>	<b>9992</b>	<b>1552</b>	<b>11544</b>
Negundo 3	65,65	39,5	105,15

*Le Negundo<sup>3</sup> est un bâtiment occupé par l'E-Campus.  
Toute réservation de salle est soumise au calendrier de leurs disponibilités. Les heures reprises dans le tableau ci-dessus n'intègrent pas le nombre d'heures de formation dispensées par l'E-Campus.*

- Halls-relais

	Ghislenghien	Froyennes	Frasnes	Total
Nombre d'entreprises	10	10	2	22
Personnel employé	63	49	7	119

En termes d'occupation, les taux ont progressé par rapport à 2012 comme suit :

	2013	2012
Tournai Ouest	93,80%	86,60%
Frasnes	66,66%	66,66%
Ghislenghien	92,80%	93,75%
Péruwelz	100,00%	50%

En termes de comparaison budget-réalisé, le bilan est le suivant :

Bilan Location 2013			
Location	HR	Halls-relais	780 820,14 €
	CE	Centres d'entreprises	284 676,64 €
	EP	Salles de réunions	62 933,56 €
		Autres	9 514,84
TOTAL 2013			1 137 945,18 €
BUDGET Prévisionnel 2013			1 237 000,00 €
Déficit de réalisation 2013			99 054,82 €

Par rapport à 2012, le montant des locations est en augmentation (+38.000 €) mais reste en dessous du budget.

Enfin, en termes de mouvements au sein des infrastructures d'accueil, les éléments se présentent comme suit :

Mouvements 2013		Entrées	Sorties	Net	
Tournai	CE	2	2	0	CE Centres Entreprises
	EP	1	1	0	EP Espaces Partagés
	HR	2	4	-2	HR Halls-relais
Péruwelz	HR	1	0	+1	
Frasnes	CE	1	0	+1	
	HR	0	0	0	
Ghislenghien	CE	2	0	+2	
	HR	4	1	+3	
Enghien	CE	5	2	+3	
Total		18	10	8	

Les 18 entrées concernent les entreprises suivantes :

Enghien	Ghislenghien	Tournai Ouest	Frasnes	Péruwelz
5	6	5	1	1
4 INCH	L'ORANGE NOIRE	FRANKIE POIRIER	FRASNES LES TALENTS	ECOPAINT
BC.NET	CLIC PUBLIC	B4EARTH		
SPORTSTRACKR	LAPAGE SIGNALISATION	TRAINANCE		
PICTURE VEHICLE BELGIUM	BVF INGREDIENTS	IOTEO		
FONDASOL	POMEX	AWEX		
	HABEAS			

#### IV.A.3.5. Renforcement des aspects qualitatifs et durables de nos Zones d'activité économique

L'Agence IDETA s'est engagée dans une démarche qualitative qui vise l'évolution progressive des Parcs d'activité en écozonings. Dans cette optique, elle mène une série d'actions complémentaires, que ce soit l'analyse des permis déposés par les entreprises, la mise en œuvre de travaux d'aménagement, le pilotage d'études spécifiques, la gestion et entretien des espaces verts ou encore la sensibilisation à la mobilité. Par ailleurs, une Zone d'activité économique est un lieu de vie, il est dès lors essentiel que les entreprises comme les riverains aient un interlocuteur privilégié qui puisse répondre à leur sollicitations ou les orienter vers une autorité compétente.

- **Au travers des avis remis sur les permis**

L'Agence a reçu en 2013 42 demandes d'avis pour des permis qui concernent des projets développés au sein des Zones d'activité économique. C'est au travers de ceux-ci que l'Agence peut veiller au respect des prescriptions imposées aux investisseurs en particulier en matière d'équilibre du paysage, des eaux et des espaces verts. Des rencontres préalables avec les investisseurs et leurs architectes permettent de baliser les éléments les plus importants et de donner le maximum de chance au permis d'être accepté.

- ✚ **L'intégration des dimensions paysagères, environnementales et de mobilité dans les réflexions et travaux d'aménagement des Zones d'activité économique**

Il s'agit le plus souvent d'interventions au niveau des Zones d'activité économique les plus anciennes. Les améliorations peuvent porter sur plusieurs aspects : l'esthétique paysagère, la mobilité, l'équilibre des eaux,...

#### ZAE de Tournai Ouest

Les projets menés en 2013 sur Tournai étaient de 2 types :

- Paysager, par l'élaboration d'un plan de plantations sur les parcelles appartenant à l'IDETA, mais également aux entreprises. Sur base d'un diagnostic réalisé sur l'ensemble de la ZAE, il a été décidé de travailler dans un premier temps sur le quartier du Progrès. Un marché global de plantations a été lancé, après consultation des entreprises concernées. Le chantier a été clôturé en 2013. Une analyse ainsi qu'une esquisse de plantations ont également été réalisées pour les rues de la Terre à Briques et de l'Ancienne Potence.
- De mobilité, et d'égouttage : au travers de l'étude du projet de requalification du Chemin Willems, voie d'accès privilégiée à Tournai Ouest 1 pour les modes doux.

Cette requalification répondra à deux besoins :

- L'accessibilité à la ZAE par les modes doux ;
- L'amélioration de l'égouttage d'une partie de Tournai Ouest 1, derrière l'entreprise STPC.

Au-delà des éléments plus techniques, il reste indispensable de gérer le dossier de manière globale, en étant l'interface entre les différents intervenants : la Ville de Tournai (cellules mobilité et travaux), la société STPC et les exécutants techniques (géomètre, division technique, entrepreneur de travaux à venir). L'étude se poursuivra en 2014.

### **ZAE de Ghislenghien**

Le projet mené concerne l'aspect paysager au travers de l'aménagement des abords de la crèche.

Dans le cadre de la construction de la crèche de Ghislenghien, l'aménagement des abords de celle-ci n'avait pas été finalisé. Un Cahier Spécial des Charges a donc été réalisé (en collaboration avec la division technique) ; le marché a été lancé, l'analyse effectuée (2 offres reçues), et le marché attribué. Il a débuté en décembre 2012 et s'est achevé en 2013.

### **ZAE de Leuze**

Dans le cadre de la requalification paysagère, un premier diagnostic de la ZAE « existante » a été réalisé, propositions à la clé.

### **Ecologie industrielle / projet éco-zoning**

Les études de faisabilité potentiellement finançables dans le cadre du dispositif sont connues. Il s'agit :

- de l'étude de la mise en place d'un réseau de Vélos à Assistance Electrique ;
- de la mise en place de ruches ;
- de la reprise d'eaux usées d'une entreprise par une autre.

### **L'entretien des espaces verts**

L'année 2012 a vu la mise en commun au sein d'un seul marché tous les entretiens d'espaces verts appartenant à l'IDETA. Cette globalisation permet d'avoir une vue et un suivi d'ensemble sur l'ensemble des espaces verts des ZAE. Il s'agit de s'occuper du marché d'entretien depuis la réalisation du Cahier Spécial des Charges reprenant tâches et lieux d'intervention, jusqu'au contrôle technique et financier de l'exécution. De plus, de nombreuses adaptations sont intervenues au sein de celui-ci au cours de l'année 2013 ; le marché se poursuivra en 2014.

### **Sensibilisation à la mobilité**

Depuis 2010, à l'initiative du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation, du Forem et en partenariat avec l'IDETA, une réflexion à propos de la mobilité a été menée sur la ZAE de Ghislenghien, ayant pour point de départ l'accessibilité de la Zone pour les demandeurs d'emploi. Un Comité de pilotage mobilité a été créé, constitué du CSEF, de l'IDETA, des cellules mobilité de l'UWE, des syndicats FGTB et CSC, des Villes de Tournai et Ath, ainsi que du Service Public de Wallonie et du Fonds de Formation pour les intérimaires (également très concerné par cette problématique d'accessibilité).

Un diagnostic de mobilité a été réalisé, permettant de déterminer des pistes d'actions ; l'information principale étant que les pistes de solutions devaient être plurielles, rassemblant plusieurs modes alternatifs.

Afin de permettre à tous d'accéder aisément à toute l'information relative à la mobilité alternative sur les ZAE, et en premier lieu celle de Ghislenghien, un site internet a été créé, [www.mobilideta.be](http://www.mobilideta.be).

Le Comité de pilotage s'est réuni 5 fois en 2012, s'élargissant aux opérateurs de mobilité : Taxistop asbl, les TEC, la SNCB, l'asbl Multimobil, Provélo...

Une année d'actions a été entamée lors de la semaine de la mobilité en septembre 2012, par deux séances d'information organisées à destination d'une part des entreprises de la ZAE, et d'autre part des organisations syndicales. Ces séances avaient pour but de présenter la démarche menée par le Comité de pilotage, de faire connaître le site [www.mobilideta.be](http://www.mobilideta.be), et d'annoncer les semaines d'actions consacrées à chacun des modes alternatifs prévus durant l'année 2012-2013.

Par ailleurs, un groupe mobilité a été mis en place au sein de l'Eurométropole, auquel IDETA participe. Cette démarche est d'autant plus intéressante que la mobilité transfrontalière concerne bon nombre de travailleurs, notamment sur la ZAE de Tournai Ouest.

#### **IV.A.3.6. Actions de stimulation économique visant à renforcer la compétitivité des entreprises**

L'équipe de stimulation économique, composée de 5 personnes, gère un portefeuille d'actions inscrit dans le Programme Convergence 2007-2014 et plus précisément dans la Mesure 1.3. Services d'appui avancés à l'entreprise et l'entrepreneuriat.

Le budget global cofinancé à hauteur de 75 % par la Région wallonne et l'Union européenne représente un montant de 2.613.045 € (pour la période 2007-2014) dont 75 % couvrent des frais de personnel. Au 31 décembre 2013, le taux de consommation de l'enveloppe budgétaire atteint 73,6 %.

Les missions sont concentrées autour des quatre axes suivants :

- Actions d'information et de sensibilisation des PME ;
- Actions d'accompagnement individuel ;
- Actions "Technologie de l'Information et de la Communication";

#### **🚦 Actions d'information et de sensibilisation / accompagnement individuel**

Les actions réalisées concernent :

- Événement Entreprises « Inauguration du Parc d'activité économique de Frasnes »

A l'occasion de l'Assemblée générale d'IDETA sur le site de l'ancienne sucrerie de Frasnes en juin 2013, une manifestation à caractère économique a également été organisée. Les opérateurs économiques et sociaux ainsi que les entreprises du territoire furent conviées à l'événement au cours duquel le Ministre Président ainsi qu'une représentante du Ministre Wallon de l'Economie ont pris la parole.

L'objectif de cette rencontre était de mettre en évidence les services déployés par l'Agence IDETA au profit des entreprises et notamment les infrastructures d'accueil implantées sur le site de l'ancienne sucrerie.

- Événement Entreprises « Wapitour »

Organisation en partenariat étroit avec la CCI de Wallonie picarde d'un événement 'Wapitour' au sein de l'entreprise brassicole Dubuisson à Pipaix. Le concept des événements business 'Wapitour' permet de rencontrer les dirigeants des entreprises locales dans les sociétés visitées, de diffuser des informations sur les incitants publics et dispositifs d'accompagnement et de faire jouer au mieux l'effet des réseaux. La visite de l'entreprise familiale Dubuisson active dans l'agro-industrie a remporté un vif succès puisque pas moins de 150 participants avaient répondu positivement à notre invitation.

- Newsletter Business in Wapi

Fruit d'un partenariat entre les opérateurs économiques de Wallonie picarde, la newsletter ' Business in wapi' reprend en synthèse les moments forts de l'actualité économique de la région. Durant l'année 2013, nous avons poursuivi notre collaboration avec IEG, Wapinvest, la CCIWaPi et LME afin de proposer des articles sur les initiatives et dispositifs développés à l'attention des entreprises.

- Participation active au séminaire de BNP Paribas «Rencontre Partenaires Wapi»

L'objectif de ce séminaire d'une demi-journée, piloté par BNP Paribas Tournai, était de présenter à une quarantaine de banquiers, quotidiennement en relation avec des entreprises, les services d'accompagnement et de conseils proposés aux entreprises par une série d'opérateurs économiques.

- Partenariat avec l'AWEX - Welcome Office

Depuis le mois de novembre 2013, l'Agence Wallonne à l'Exportation occupe des locaux à Tournai dans notre Centre d'innovation Negundo. L'AWEX y assure des permanences afin de renseigner nos entrepreneurs quant aux incitants spécifiques à l'export. Cette présence active de l'Agence en nos locaux est bien évidemment un plus en matière de dynamique économique. L'exportation est en effet un facteur indiscutable de compétitivité. C'est dans ce cadre que nous avons régulièrement des réunions de travail avec l'AWEX pour échanger nos informations et faire en sorte que nos entreprises soient de manière optimale sensibilisées aux actions entreprises par l'Agence wallonne.

Ce Welcome Office, créé en partenariat entre IDETA et l'AWEX est fondé sur deux spécificités : le marché Nord américain et les GreenTech.

- Pilotage du «Groupe de prospective socio-économique»

Le Groupe a été mis en place en 2012. Le but poursuivi est de constituer un lieu d'échange entre acteurs socio-économiques où règne un climat de confiance, lequel favorise la circulation de l'information au bénéfice du développement de l'activité économique, de l'emploi en Wallonie. Y sont traités les cas d'entreprises en difficulté mais aussi les projets de développement susceptibles de donner lieu à des créations d'emplois.

- Réalisation d'une veille détaillée sur le développement durable en vue d'accompagner au mieux les entreprises de notre territoire ;
- Participation active aux initiatives du réseau COPERNIC ;
- Manifestation IDETA-UCL de rencontre des entreprises sur le thème : ' Doper la plus-value technologique des entreprises en Wallonie picarde '.

Depuis 2013, IDETA a engagé un partenariat avec l'UCL afin de créer un pont entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche. Cette collaboration UCL-IDEITA entend doper l'activité technologique et l'innovation au sein de Qualitis, Parc d'activité intégré dans le réseau SPOW. La première université francophone de Belgique ouvrira l'accès à l'écosystème « Louvain Innovation Network », mettant au service des entreprises d'Enghien et de Wallonie picarde le savoir-faire de l'Administration de la Recherche (ADRE), de la société de participation technologique Sopartec et le fonds VIVES II (43 millions €) pour le financement de spin-offs et start-ups technologiques. Au travers de cette initiative, les entreprises auront un accès privilégié à 200 laboratoires et unités de recherche, ainsi qu'à un pool de 4.000 chercheurs et doctorants. De plus, Qualitis collaborera directement avec le parc scientifique de Louvain-la-Neuve, dont les 194 entreprises et plus de 5.200 emplois sur 231 hectares en font le plus actif et le plus étendu de Wallonie.

Les modalités d'accès à ce potentiel de recherche et d'innovation ont été présentées aux entreprises le 4 septembre 2013, à la Lanterne - Centre d'entreprise, sur le parc scientifique d'Enghien.

Les thèmes abordés furent les suivants :

- Des infrastructures d'accueil performantes au service des entreprises innovantes
- Doper la compétitivité des entreprises par l'accès aux technologies
- Les outils financiers pour soutenir la recherche et l'innovation
- Connecter l'innovation et le marché
- Modalités pratiques d'accès aux partenariats avec l'UCL

#### **Actions technologies de l'information et de la communication**

Les actions réalisées concernent :

- **Un programme d'accompagnement en matière d'audit de sécurité informatique en entreprise**

Dans le cadre de son programme Dynam-IT, l'Agence conçoit un dispositif d'accompagnement pointu sur la sécurité informatique en entreprise (désigné Vulnérabil-IT).



La sécurité informatique en entreprise n'est pas à prendre à la légère. La perte ou le vol de certaines informations ou l'indisponibilité temporaire du système informatique peuvent avoir de lourdes conséquences pour l'entreprise. Voici pourquoi le programme d'accompagnement 'Vulnérabil-IT' a été mis sur pied, pas uniquement pour sensibiliser les entreprises, mais également pour les accompagner dans l'amélioration et la détection de failles de sécurité tant physiques que logicielles dans leurs infrastructures.

Celui-ci poursuit les objectifs suivants au sein des entreprises :

- Définir, planifier, mettre en oeuvre et évaluer les politiques permettant d'assurer la sécurité des réseaux
- Identifier les failles des protocoles utilisés sur les réseaux
- Comprendre ce qu'est le «social engineering»
- Comprendre les pratiques des normes ISO 27000 (normes de sécurité de l'information)
- Choisir les outils adéquats pour effectuer l'audit sécurité
- Analyser les résultats de l'audit
- Choisir les méthodes de changement nécessaires, suite à l'audit
- Etablir des rapports d'audit sécurité

'Vulnérabil-IT' s'appuie sur 3 points fondamentaux :

- Séances en groupe : définition de la sécurité informatique et la nécessité de mettre en place une politique de conscientisation de son personnel
  - Accompagnement personnalisé dans l'entreprise pour effectuer un audit du système d'information
  - Notoriété numérique : expertise TIC et présence sur Internet
- 
- **La finalisation de la mise en place des technologies avancées dans les Smarts Work Centers**

Le système de vidéoconférence avec traduction en simultané a été finalisé. De plus, la formation du personnel a été réalisée afin que les membres de notre équipe puissent aider les entreprises à utiliser celui-ci de manière optimale.

L'équipement, installé dans nos Smart Innovations Centers, nous permet concrètement et pratiquement de sensibiliser les entreprises présentes à utiliser du matériel TIC de pointe.

- **Organisation d'une séance « Osez La Vente en Ligne » : seconde édition**

La deuxième édition de « Osez la vente en ligne » s'est déroulée le 26 mars 2013 au Centre de Congrès «Negundo3». Celle-ci avait pour objectif prioritaire d'accompagner les entreprises à l'aide d'ateliers pour la mise en place de leur site e-commerce.

## Réalisation de sites vitrines / Accès à l'E-Commerce

Un porteur de projet ou une société qui se lance se doit d'être visible, joignable et connecté au net. Dans le cadre de son programme en matière de technologie de l'information et de la communication, l'Agence Ideta propose, au travers du dispositif d'accompagnement Dynam-IT, des conseils personnalisés pour la mise en ligne d'un site vitrine. Les séances de coaching, à l'instar du Business Model Canvas, permettent en quelques heures, de déterminer les grands axes du site, les pages nécessaires et une idée globale du design. C'est une manière d'aider les PME dans une première démarche en E-commerce.

- **Développement de la base de données dite « entreprises »**

Depuis le mois d'octobre 2012, la phase prototype du CRM Efficacy pour l'Agence IDETA est disponible en ligne. L'intégration de nos informations 'entreprises' a été réalisée à la fin du mois de décembre 2012 afin que la base de données soit consultable, mais non encore mise à jour, pour le mois de janvier, ceci en vue d'entamer la mise à jour complète du CRM.

La seconde phase d'installation du logiciel en ligne est la mise à jour de celui-ci à travers les étapes suivantes :

- La formation des assistantes des centres à l'utilisation du CRM Efficacy pour l'encodage centralisé des informations relatives aux entreprises du territoire.
- Mise en place d'une procédure pour l'ensemble des membres de l'équipe pour la récupération et le transfert des informations aux assistantes des centres.
- La centralisation, la vérification des informations relatives aux entreprises sur Internet, la Banque Carrefour des Entreprises ou par téléphone par les assistantes des centres.

## Espace Coworking ESCO : nouvel espace de travail, espace expérimental

L'espace de Coworking ESCO s'inscrit dans le cadre du programme Creative Wallonia et est un lieu pluriel de création, d'expérimentation et d'innovation ayant pour vocation de créer un environnement propice au fourmillement d'idées dans une atmosphère de liberté et de créativité. Les partenaires de l'Agence IDETA pour ce projet sont La Maison de L'Entreprise et le réseau Copernic. L'ESCO accueille des entrepreneurs, des porteurs d'idées et des porteurs de projets du secteur tertiaire. Les thématiques des techniques et technologies de l'image, de la communication, du design et du développement durable y sont mis en avant.

Compte tenu du concept du Coworking et des modes de travail des coworkers, avec des plages horaires flexibles et un flux de passage constant, un système de contrôle d'accès adapté a été installé et permettra de générer également des indicateurs de passage dans le local afin que le temps passé soit comptabilisé et facturé aux coworkers.

Outre ces aspects techniques, les animations et les rencontres à destination des porteurs de projets, entrepreneurs et acteurs économiques se sont poursuivies tout au long de l'année 2013.

Voici à titre d'illustration :

Date /Intervenants	Participants	Description	Communication
Lundi 6/05/2013 Synergo : Mathieu Loyez et After-Start	80	Atelier : «Le marketing relationnel et les réseaux sociaux, un duo gagnant pour (re)booster votre entreprise»	- Diffusion info via nos sites web respectifs ; - BD respectives - Diffusion sur les réseaux sociaux
Mardi 14/05/13 Expert en collaboration avec IODDE	12	Atelier : «Sensibilisation - Eco conception de services»  Discussion ouverte avec jeunes entrepreneurs : • Contexte et enjeux • Freins et leviers à la mise en place d'une démarche d'éco conception • Éco conception de service • Stratégies d'éco conception applicables : les achats, les produits se rattachant au service, le domaine informatique, la logistique, fin de vie du service et des consommables • Vente d'un service éco conçu	- Envoi invitation à notre BD contacts ESCO et LME - Sites web - Réseaux sociaux
Jeudi 30/05/13 Opération "Auberge Tournaisienne" - Spécial Fête des Voisins ;  En collaboration avec les commerçants du quartier	70	Apéro Networking pour les coworkers avec la collaboration des commerçants du quartier et des voisins pour expliquer le concept du coworking	Diffusion sur les réseaux sociaux et base de données contacts
Mardi 11/06/13  Thierry Van Kerm - La Maison de l'Entreprise	10	Atelier : « Clés pour développer votre business - «Le Business Model Canevas pour les nuls !»  Présentation du business model canevas et de l'intérêt pour l'entreprise ! jJeunes entrepreneurs et porteurs de projets	Invitation via les réseaux sociaux
Mardi 24 septembre et 1er octobre 2013  IFAPME - Jonathan Régniez	6	Atelier : «Devenir Indépendant : de l'Idée au projet»  Informers les personnes qui ont une idée d'activité indépendante et qui souhaitent la développer	- Invitation via les réseaux sociaux ; - BD contacts ESCO - Diffusion IFAPME
Jeudi 26/09/13 Networking : «Qui êtes-vous et que faites-vous ?»	30	Networking : «Qui êtes-vous et que faites-vous ?»  Networking pour mieux connaître les activités de chacun et mise en relation	- BD contacts LME et ESCO - Réseaux sociaux

## IV.B. Direction de la Valorisation du Territoire

### IV.B.1. Mission

La Direction de la Valorisation du Territoire a pour mission de détecter, d'analyser et de développer les projets qui peuvent être une source de valeur ajoutée pour le territoire et les entreprises à la condition que ceux-ci cadrent avec les compétences de l'équipe en matière d'aménagement et d'urbanisme, de développement touristique, de marketing et communication, d'intelligence stratégique pour le territoire et les entreprises.

### IV.B.2. Résultats synthétiques 2013

Les éléments programmés au niveau du Plan stratégique 2012-2014 comportaient principalement :

- L'esquisse des premières orientations du Schéma de Valorisation du territoire (SVAT);
- Le soutien aux opérations de revitalisation urbaine engagées par les communes de Tournai, Péruwelz, Leuze-en-Hainaut, Lessines, Enghien;
- L'accompagnement à l'amélioration du cadre de vie et la dynamisation des espaces ruraux;
- La structuration et le développement des filières stratégiques;
- La promotion de la Wallonie picarde;
- La mise en place du dispositif d'intelligence territoriale;
- Le networking et la connexion avec les territoires voisins.

Il est difficile de réaliser une synthèse des actions menées en 2013 tant elles sont diverses et nombreuses.

Des projets ont été poursuivis, d'autres ont été ouverts en 2013, tant sur le plan de l'aménagement du territoire que du tourisme ou du développement économique. Au travers des lignes qui suivent, le lecteur pourra apprécier la couverture spatiale en termes de projets menés, dans la perspective d'assurer un développement équilibré du territoire et de l'inscrire par son dynamisme comme un moteur pour la concrétisation de l'Eurométropole, la connexion avec Bruxelles, le maillage et les échanges avec la Flandre, l'inscription de la Wallonie picarde dans la dynamique wallonne.

### IV.B.3. Programmation et réalisations 2013

#### IV.B.3.1. Coopération et mobilisation de moyens

- ✚ **Engagement dans des coopérations stratégiques : collectivités wallonnes, flamandes et françaises, clubs RW, GIE, chambres de commerce, réseaux d'entreprises,...**

Différents types de coopérations ont été poursuivis en 2013 :

- Structurelles : gérance du GIE - CITW (Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie), pilotage du GTT Tourisme du GECT Eurométropole, membre de l'ASE (Agence de Stimulation Economique);

- Collaboratives : participation au club villes d'Art de WBT (Wallonie Bruxelles Tourisme), au club des maisons du tourisme du Hainaut et de Wallonie, à la plateforme marketing de Wallonie picarde, échange avec les communes et les institutions locales;
- De projets : projets Interreg économiques et touristiques.

#### **Pilotage et développement de dossiers et projets transfrontaliers (Interreg ... )**

8 projets Interreg sont gérés au niveau de la Direction Valorisation du Territoire (rôle de Chef de file) :

- Innorando pour tous : développement de la randonnée transfrontalière et de son accessibilité aux personnes à mobilité réduite (6 partenaires);
- Green links : développement des voies vertes et du vélo (3 partenaires);
- La voie romaine : valorisation d'un ancien axe romain et des 4 sites muséographiques qui s'y greffent (4 partenaires);
- Kid Wapi Nord : valorisation et promotion transfrontalière de l'offre touristique à destination des jeunes publics (4 partenaires);
- LKT Tourisme : promotion touristique de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (5 partenaires);
- CTEE : coaching et promotion d'entreprises et de clusters économiques transfrontaliers (5 partenaires);
- CIS2T : coaching des entreprises en Intelligence stratégique et démarche d'Intelligence Territoriale Transfrontalière (4 partenaires);
- I Mark : stimulation des entreprises par leur inscription dans une démarche d'économie créative et d'innovation marketing (3 partenaires) est un projet initialement piloté par LME et repris par IDETA au cours de l'exercice 2013.

#### **Inscription dans les programmes européens : Convergence, Feader,...**

3 portefeuilles de projets Convergence sont gérés par IDETA en tant qu'opérateur Chef de file :

- Tournai : revitalisation intégrée du cœur de ville de Tournai;
- Péruwelz : tremplin pour Péruwelz;
- Lessines : Hôpital Notre-Dame à la Rose.

3 projets Feader sont mis en œuvre par IDETA, en tant que bénéficiaire :

- Wapi famili : valorisation et promotion de l'offre famille de la Wallonie picarde;
- Véga Wapi : valorisation et promotion des filières Vélo et Gastronomie de la Wallonie picarde;
- Wapi event : structuration et promotion de la filière événementielle de la Wallonie picarde.

#### **Montage de dossiers d'aides Région wallonne**

IDETA monte régulièrement différents types de dossiers en vue de mobiliser les moyens régionaux au tourisme, au développement rural, à la Fédération Wallonie Bruxelles, etc... dans le cadre des contrats d'assistance à maîtrise d'ouvrage établis avec les communes. Le montage de ces dossiers, outre les aspects administratifs et structure de dossiers, nécessite bien souvent des études et réflexions préalables.

#### **Soutien et accompagnement des communes**

En 2013, l'Agence Intercommunale a poursuivi sa politique d'inscription des communes de Wallonie picarde dans une dynamique de développement et de valorisation du territoire : en les associant aux démarches entreprises, aux ambitions déployées, en appuyant et en accompagnant les politiques communales, en coordonnant et en animant des groupes de travail transversaux sur le terrain, en partageant expériences et connaissances avec les mandataires et techniciens communaux. Loin de vouloir se substituer aux acteurs locaux, IDETA entend faire constamment profiter ces derniers de ses expertises techniques internes et externes afin de soutenir les dynamiques locales.

L'accompagnement des communes se décline aussi de manière contractuelle, au travers d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Ce fut le cas à partir de 2011 avec des objectifs d'élaboration de masterplans, de stratégies de développement ou de mise en œuvre de projets. Ce sont aujourd'hui 25 conventions en cours de mise en œuvre qui lient l'Intercommunale avec les acteurs locaux. C'était le cas également pour 3 communes accompagnées par IDETA dans le cadre de la définition de leur Programme Communal de Développement Rural.

En 2013, ce ne sont pas moins de 130 marchés publics et 220 dossiers qui sont en gestion et en cours de mise en œuvre au sein de la DVT, en étroite collaboration avec toutes les communes du territoire et autres partenaires publics, associatifs et privés.

#### **IV.B.3.2. Aménagement et urbanisme**

##### **Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire (SVAT)**

Les premières réflexions quant à l'établissement d'un Schéma de valorisation et d'aménagement du territoire en Wallonie picarde ont été entreprises en 2011.

Identifié comme l'une des actions structurantes du Projet de territoire Wallonie picarde 2025, le Schéma de valorisation du territoire (SVAT) vise à intégrer les différentes initiatives, mettre en cohérence les projets et anticiper les besoins pour faire partager aux acteurs une vision commune de la Wallonie picarde en 2025, en terme d'aménagement du territoire. Il se place comme une tentative pilote de conférer une approche stratégique aux plans de secteur et ce, à l'échelle de notre bassin de vie.

Outil ni contractuel ni contraignant, évolutif et incitatif, il est perçu comme une feuille de route offrant suffisamment de perspective aux décideurs communaux, intercommunaux et régionaux, afin que ces derniers soient à même d'anticiper bon nombre de variables du développement de notre territoire. Les travaux initiaux ont permis de dégager une première approche dans la dissociation entre espaces ruraux, villes, dans la transversalité entre ces derniers et les interconnexions avec les territoires voisins.

La démarche entreprise s'appuie sur une double approche : bottom up et top down. Différentes réflexions sont menées depuis 2011 au niveau du développement commercial, des revitalisations urbaines, des masters plans, de la trame verte et la trame bleue, de l'accessibilité et la mobilité, des schémas directeurs de la randonnée et du vélo, des équipements culturels et touristiques structurants, des zones et pôles d'activité économique, du schéma éolien, des noyaux d'habitat.

La cohérence se construit ainsi progressivement par secteur d'activités et géographiquement avec des compléments évidents d'expertises et des approches thématiques correspondant aux grands enjeux de demain dans une démarche de prospective : le développement durable, l'architecture de qualité, la qualification des personnes, l'innovation et les technologies, la dépendance, les services à la population, l'implantation des entreprises,...

Cependant, l'étude intégrant une grande multiplicité de variables, il ne pourra s'agir que d'une démarche à moyen et long termes.

Les thématiques abordées concernent :

- Revitalisations urbaines: aménagement, développement éco et commercial, équipements structurants,...
- Trame bleue et trame verte: reconquête des berges de fleuves et cours d'eau, valorisation des plans d'eau, valorisation paysagère, randonnée,...
- Mobilité et traversée villes et villages
- Equipements structurants
- Master-plans locaux
- Identité, signalétique, plans qualité
- Territoire et villes numériques
- Schéma directeur Eolien
- Schéma directeur des PAE et connexions urbaines et rurales
- Réflexions zones de loisirs
- etc

Différentes thématiques sont en cours de consolidation pour intégrer le projet de territoire de la Wallonie picarde.

#### **Attractivité des centres urbains**

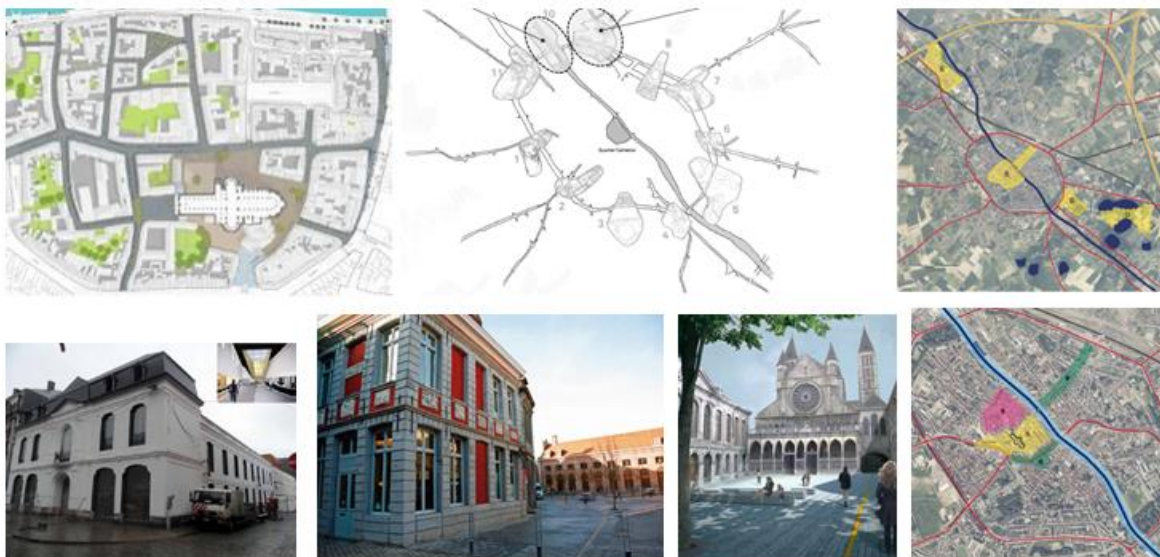
L'Agence Intercommunale mène différents types de réflexions visant à l'amélioration du cadre de vie et la vitalité des centres urbains dans une démarche prospective.

Le rôle de l'Agence varie selon les cas entre le conseil, force de propositions, accompagnement, prestataire, maîtrise d'ouvrage déléguée, pilotage et gestion de projets, suivi administratif, montage financier et recherche de moyens, PPP.

De manière synthétique et sans entrer dans le détail du fait de la spécificité des projets et d'une certaine forme de confidentialité propre aux communes, IDETA est intervenue/intervient pour les villes suivantes dans les domaines suivants :

➤ **Tournai**

- Pilotage administratif et financier du portefeuille Convergence et accompagnement de la Ville pour la mise en œuvre de son projet de revitalisation du quartier cathédrale : Tournaicoeurcathedral;
- Réflexion urbanistique et accompagnement du schéma de structure communale;
- Stratégie de développement, stratégie marketing et mise en place des outils de promotion touristique nouvelle génération;
- Accompagnement de la commune dans la mise en place des préconisations établies dans l'étude du schéma de développement commercial;
- Accompagnement de la commune dans la réflexion immobilière, économique, de mobilité, touristique et culturelle.



➤ **Lessines**

- Pilotage administratif et financier du portefeuille Convergence et mise en œuvre opérationnelle de la valorisation du site de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose;
- Poursuite de la réflexion urbanistique et de l'accompagnement de la Ville pour la mise en œuvre du projet d'aménagement du centre-ville;
- Accompagnement de l'auteur de projet d'aménagement de revitalisation urbaine de la rue du Ruichon, de la Place Alix de Rosoît et de la Grand-rue;
- Elaboration et suivi du PCA Dendre Sud;
- Réflexion urbanistique sur le quartier Malterie et son ouverture sur la Dendre;
- Réflexion architecturale d'intégration du site de l'HNDR dans le tissu urbain;
- Pilotage de l'étude du schéma de développement commercial;

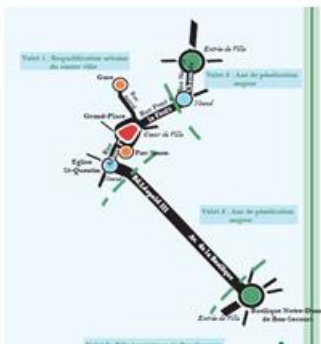


- Pilotage du projet d'aménagement de la ligne 87 et mobilisation des moyens.



## ➤ Péruwelz

- Pilotage administratif et financier du portefeuille Convergence (aménagement de la Grand-Place) et accompagnement de la Ville pour l'élaboration d'une réflexion urbaine de base;
- Pilotage de l'étude d'aménagement du port de plaisance et réflexion sur la porte d'entrée par l'autoroute E42;
- Finalisation de l'étude pour la valorisation du site de Bon-Secours, mobilisation de moyens et pilotage de mise en œuvre;
- Accompagnement de la commune dans ses réflexions de mobilité (mise en œuvre du PCM), en particulier sur la valorisation de l'axe Saint-Amand/Péruwelz/Leuze/Frasnes/Renaix et de ses pôles d'emploi existants et émergents, au travers du corridor formé par la N60 et l'assiette de l'ancienne ligne de chemin de fer L86 (création d'un Rapidobus et d'une voie verte).

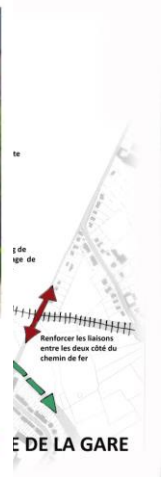
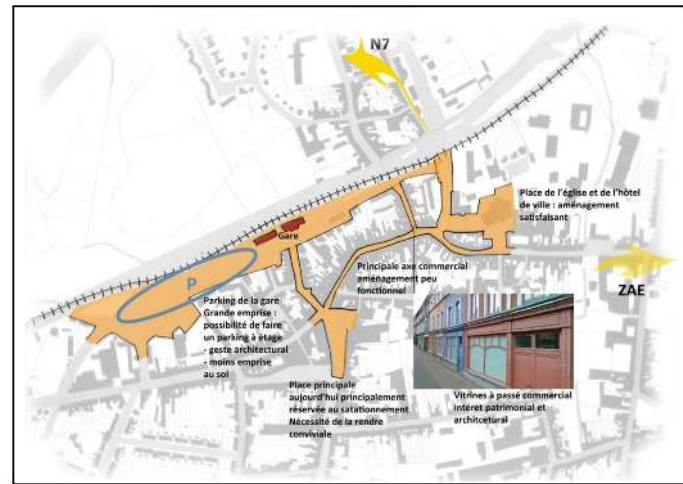
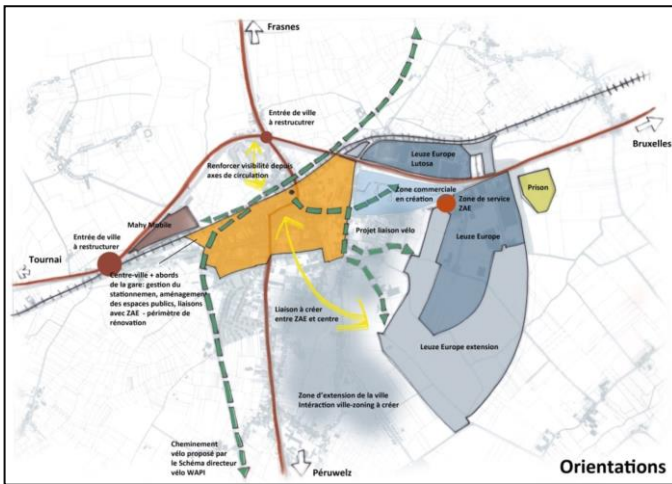


## ➤ Leuze

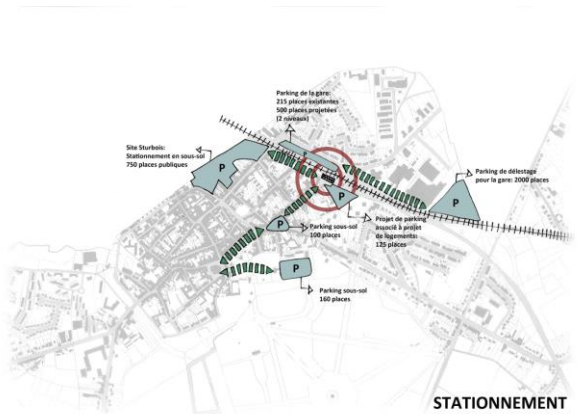
- Définition d'un positionnement de Ville zoning/campus économique;
- Poursuite de l'élaboration des premières pistes de réflexion d'un Master-plan (liaisons avec les ZAE, aménagement des espaces publics en centre-ville, aménagement des entrées de ville et des pénétrantes...);
- Réflexion sur l'entrée de ville aux abords de la N57;
- Elaboration du projet de valorisation et de structuration du site du musée de l'auto (rôle d'auteur de projet) et de l'implantation du musée de la route;
- Accompagnement de la commune dans ses réflexions sur la valorisation de l'axe Saint-Amand/Péruwelz/Leuze/Frasnes/Renaix et de ses pôles d'emploi existants et émergents, au travers du corridor formé par la N60 et l'assiette de l'ancienne ligne de chemin de fer L86 (création d'un Rapidobus et d'une voie verte).

➤ Enghien

- Consolidation des réflexions identifiées au sein du Master-plan (positionnement d'Enghien comme Ville-parc, restructuration du stationnement);
- Accompagnement à la mise en œuvre du Master-plan;
- Réflexion urbanistique spécifique au quartier de la gare;
- Pilotage de l'étude de repositionnement du parc en vue d'un partenariat avec le secteur privé;
- Accompagnement de la commune et des porteurs de projets pour l'extension du golf à 18 trous;
- Accompagnement de la commune dans la mise en œuvre de son PCM (comité de suivi).







➤ **Ath**

- Proposition d'un encadrement dans le cadre du développement d'un Master-plan global sur la Ville ainsi que la connexion avec les carrières de Maffle;
- Pilotage de l'étude de schéma de développement commercial.



✚ **Dynamisation des espaces ruraux**

IDETA intervient selon 3 types de missions :

- Réalisation de Master-plans;
- Développement et valorisation de sites et pôles particuliers;
- Pilotage et suivi d'études de concept et de faisabilité de projets et montage de dossiers d'équipement.

➤ **Master-plans**

Plusieurs Master-plans (plans directeur) ont été initiés et menés sur la période 2012-2013 avec différents types de bureaux d'étude. Ces Master-plans ont pour objectif de définir un cadre planologique, programmatique et fonctionnel général ainsi que les grandes orientations sur le long terme. Le Master-plan est un outil évolutif qui est le fruit d'une vision partagée à un moment donné. Il permet, par ailleurs, d'accompagner les porteurs de projets à travers une vision globale du développement et d'inscrire les promoteurs immobiliers dans un cadre global cohérent.

Au-delà des villes, plusieurs Master-plans ont été ou sont en cours d'élaboration à différentes échelles : Grand Large à Antoing, Celles et Molenbaix, Bernissart, Beloeil, sucrerie de Brugelette.

L'objectif de cette année 2013 a consisté en la consolidation des options identifiées dans les Master-plans, en la recherche de crédits et en la mise en œuvre des actions identifiées dans les Master-plans.



### ➤ Sites et pôles

A une échelle plus petite ou plus spécifique, le même principe que les Master-plans a été adopté pour la valorisation et le développement des sites et pôles.

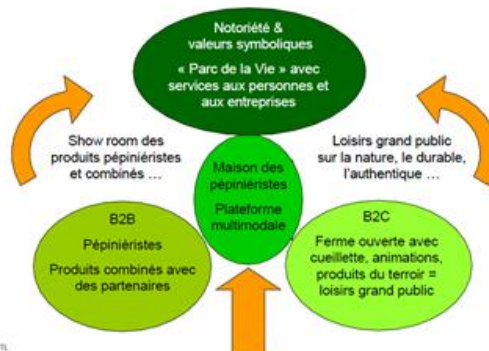
Cela concerne : le centre Adeps à Antoing, la place de Bernissart et les abords du musée de l'iguanodon, Bernissart lac, la zone humide de Léaucourt (Pecq), le site de Bon-Secours (Péruwelz), les bassins de Frasnes-lez-Anvaing, la ligne 87 (Pays des Collines), les marais d'Harchies, le village d'Aubechies (Beloeil), etc...



➤ **Equipements et concepts**

Dans un domaine plus stratégique et opérationnel, différentes études de concept et de faisabilité ont été menées ou sont encore en cours d'élaboration. Ces études définissent, sur base d'une analyse fine du marché et de l'offre, la stratégie de développement et le concept. Elles mesurent la faisabilité à travers les comptes d'investissement et d'exploitation prévisionnels et peuvent aboutir jusqu'au montage financier et juridique en vue de la mise en œuvre.

Ces études concernent : le schéma directeur du VTT, le développement du site des pépinières de Lesdain, le développement du coeur de village d'Ellezelles, le site de Saint-Marcoult, les projets privés (+/- 10 projets).



#### ➤ Accompagnement des communes rurales

IDETA a accompagné les communes rurales, dans des rôles variables selon les missions confiées et les sujets pour les projets et réflexions suivantes :

- Antoing : accompagnement du projet du Centre Nature et Sports et inscription du projet dans une réflexion plus globale à travers un Master-plan à l'échelle du Grand Large, réflexion sur le projet Adeps.
- Beloeil : élaboration du PCDR, pilotage de l'aménagement du village d'Aubechies.
- Bernissart : accompagnement du PCA Bernissart lac et définition d'un concept de valorisation globale du site, pilotage de l'étude d'aménagement du pôle iguanodon et mobilisation de moyens, pilotage de l'étude de valorisation du site des marais d'Harchies en connexion avec le site du préau, accompagnement de l'équipe d'auteur de projet pour l'aménagement de la place de Bernissart, consolidation des études en vue d'aboutir à un Master-plan global sur Bernissart centre.
- Brugelette : pilotage des études de reconversion du site de la sucrerie et de sa valorisation en vue de sa commercialisation, négociation du rachat du site, accompagnement dans l'élaboration du PCDR par le bureau d'études JNC, sensibilisation des acteurs sur l'accès au parc Pairi Daiza.
- Brunehaut : pilotage de l'étude de développement des pépinières de Lesdain et de valorisation touristique et économique du pôle de production, création de la coopérative (Végétabilis) dans une nouvelle dynamique.

- Celles : accompagnement des réflexions et du projet de passerelle à Escanaffles, élaboration en cours du PCDR, réflexion et étude d'opportunité de l'implantation d'un golf sur la commune dans une réflexion plus globale de valorisation paysagère et d'intégration urbaine à Molenbaix et Celles.
- Chièvres : accompagnement du musée de la vie rurale pour la mise en œuvre du projet d'interprétation du site.
- Ellezelles : valorisation et aménagement de la ligne 87, définition des concepts d'aire de convivialité et mobilisation des moyens, élaboration des plans d'aménagement en partenariat avec le SPW, la commune et les acteurs locaux, réflexion sur le repositionnement de la maison du parc, étude de concept et de faisabilité pour la reconversion du couvent des collines, élaboration du concept des venelles de l'étrange et mobilisation de moyens en partenariat avec la Province de Hainaut.
- Flobecq : valorisation et aménagement de la ligne 87, définition du concept d'aires de convivialité et mobilisation des moyens, élaboration des plans d'aménagement en partenariat avec le SPW, la commune et les acteurs locaux, conseil et accompagnement pour la valorisation de la maison des plantes médicinales.
- Frasnes-lez-Anvaing : pilotage de l'étude d'élaboration du schéma directeur du VTT, pilotage de l'étude de concept et de valorisation du site des bassins, réflexion urbanistique et programmatique sur le centre du village en connexion avec les bassins (pôle des bassins, notion de centralité), accompagnement de la commune dans ses réflexions sur la valorisation de l'axe Saint-Amand/Péruwelz/Leuze/Frasnes/Renaix et de ses pôles d'emploi existants et émergents, au travers du corridor formé par la N60 et l'assiette de l'ancienne ligne de chemin de fer L86 (création d'un Rapidobus et d'une voie verte), accompagnement dans l'élaboration du PCDR par le bureau d'études JNC.
- Mont-de-l'Enclus : valorisation et aménagement de la ligne 87, élaboration des plans d'aménagement en partenariat avec le SPW, la commune et les acteurs locaux, accompagnement de l'aérodrome d'Amougies pour son intégration sur le tracé de la ligne 87 et la reconversion à terme du site, proposition de mission pour l'élaboration du PCDR et désignation.
- Pecq : finalisation de l'étude de valorisation du site de la zone humide de Léaucourt et mobilisation de moyens.
- Rumes : finalisation de l'élaboration du PCDR.
- Silly : accompagnement de la commune pour la mise en œuvre du projet de valorisation du site de Saint-Marcoult, montage du dossier de subvention.

#### IV.B.3.3. Tourisme

Le développement touristique de la Wallonie picarde passe par :

- L'ingénierie touristique;
- La structuration et le développement de filières touristiques;



- Un marketing de produits et de destination selon les publics cibles.

Les projets d'ingénierie touristique étant spécifiques aux communes, ils sont repris dans le chapitre services aux communes. L'itinérance douce étant toutefois un projet ambitieux de territoire sur lequel la DVT a mis l'accent ces dernières années, il est développé ci-après. Les projets privés, de par leur confidentialité, sont repris partiellement voire pas du tout dans le chapitre services aux communes et en partie ci-après pour ce qui concerne les principaux projets d'hébergement.

#### **Structuration et développement de filières touristiques stratégiques**

La DVT articule ses actions de valorisation et de structuration des filières touristiques autour de 6 axes stratégiques, avec un niveau d'intervention tel que repris ci-après :

- Visit Wapi : mise en réseau, projets d'itinérance, segmentation famille (Kid Wapi), scolaire (Wapi Schools) et groupes adultes
- Wapi Nature : approche transversale, géographique et par pôles
- Wapi gourmand : mise en réseau, création de marque, valorisation et promotion
- Wapi Events : structuration et promotion
- Wapi séjours : accueil de nouveaux investisseurs, diversification, labellisation, montée en gamme
- MICE Wapi : structuration et promotion de l'offre

En 2013, la DVT s'est concentrée sur le développement d'une offre d'itinérance douce (en particulier «La Wallonie picarde à vélo»), la création d'une offre qualifiée pour le public famille et la professionnalisation de l'offre à destination des clientèles scolaires.

#### **WAPI NATURE : la Wallonie picarde à pied, à vélo, à cheval et en VTT**

Le projet de renouvellement et d'extension de l'offre d'itinérance douce initié en 2009 a vu ses premières concrétisations sur le terrain en 2013. La situation existante était alors de : 647 km de randonnée pédestre en boucles, 333 km de randonnée équestre et 510 km de randonnée VTT soit au total 1.490 km d'itinéraires. L'ensemble des tracés étaient conçus en boucles, et couvraient uniquement les 20 communes d'IDETA.

Le projet de renouvellement de l'offre d'itinérance douce comporte les points suivants :

- la création d'un réseau vélo en maillage de type points-nœuds, sur le modèle flamand (en extension en Wallonie et en France)
- la jonction des itinéraires pédestres du Pays des Collines (élargi à quelques communes supplémentaires) pour créer un maillage de type points-nœuds, sur le modèle flamand
- la création de quelques boucles pédestres supplémentaires
- la redéfinition des itinéraires VTT pour tenir compte d'une orientation sportive (les itinéraires de balade étant inclus dans l'offre vélo)
- la simplification des itinéraires équestres

### ➤ Développement et valorisation du schéma directeur vélo (1.600 km)

Le schéma directeur vélo de la Wallonie picarde s'inscrit dans la volonté de créer une économie de la mobilité, du loisir et du tourisme à vélo. Il s'agit de créer le réseau vélo le plus vaste de Wallonie.

Visant à la fois les familles, les touristes et touristes itinérants mais également les cyclistes au quotidien, cette démarche s'appuie sur un large Comité de pilotage constitué d'une centaine d'acteurs dont les partenaires locaux (communes...), provinciaux et régionaux, associations sectorielles, du transport et du tourisme.

Les objectifs et enjeux de ce projet sont les suivants :

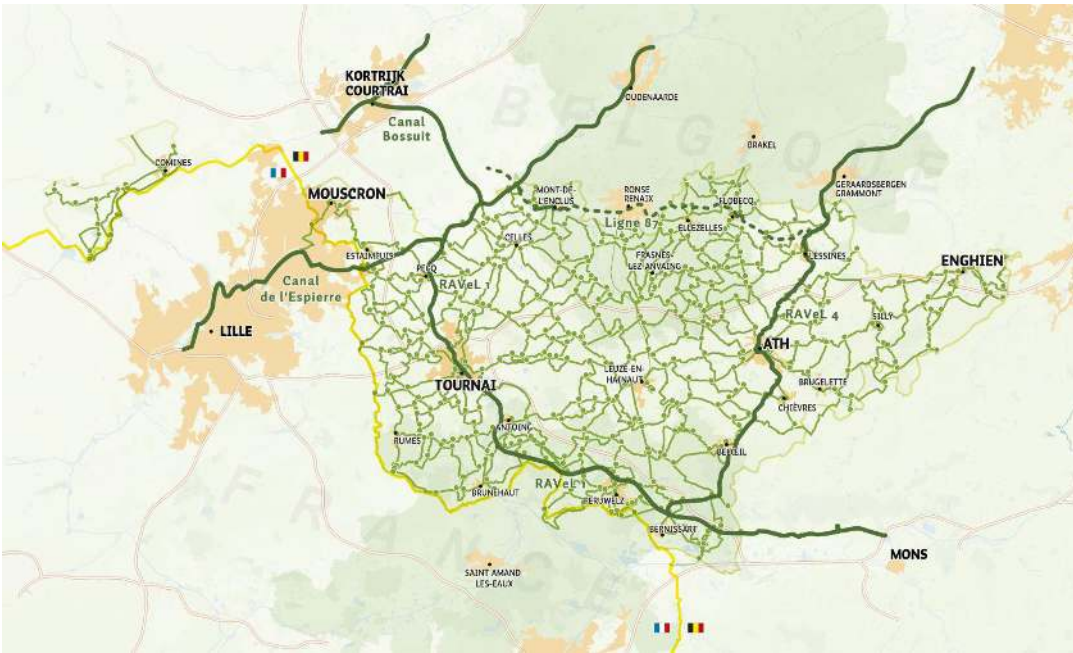
- Mailler la Wallonie picarde de points-nœuds dans la continuité du réseau flamand (Kortrijk et Vlaams Ardennen), en parfaite connexion avec les grands itinéraires cyclables français et belges - 1.600 km, 7.500 balises;
- Offrir une connexion par mode doux entre Lille et Bruxelles via la Ligne 87 Pays des Collines et ainsi inscrire la Wapi dans l'Eurovélo 5 (Londres - Rome) en passant par Lille et Bruxelles, via la L87, rebaptisé Ravel des Collines dans le cadre d'une approche marketing avec le Ravel de l'Escaut et le Ravel de la Dendre;
- Favoriser l'inter-modalité par une connexion avec les autres modes de transport collectif;
- Connecter villes, villages, Zones d'activité économique;
- Equiper des zones de convivialité;
- Orchestrer la mise sur le marché de cette nouvelle offre, extrêmement attendue par les clientèles locales, flamandes et frontalières;
- Organiser la maintenance du réseau pour garantir une offre qualitative;
- Intégrer les opérateurs (cafés, restaurants, hébergeurs, attractions, offices de tourisme) dans la promotion et la création d'une offre attractive.

La Wallonie picarde à vélo est un projet qui bénéficie de financements européens et régionaux dans le cadre des projets européens Interreg IV Green Links (partenaires : LMCU et SPW DG01) et FEADER VEGA WAPI (vélo gastronomie).

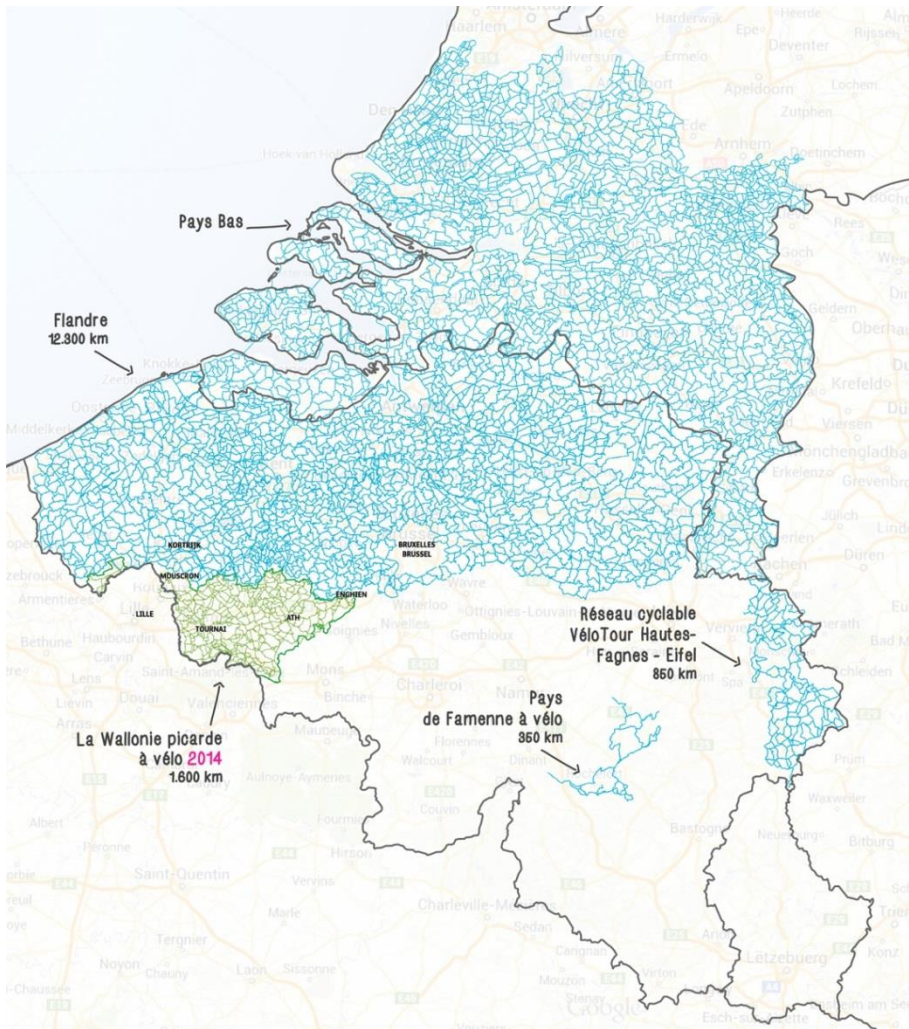
#### Avancées 2013 :

- Les tracés ont été validés par les 23 communes ;
- En synergie avec la Région wallonne, la DVT a conçu une balise directionnelle pour son réseau vélo qui entrera dans la réglementation wallonne ;
- Le piquetage a été finalisé en avril ;
- Le marché de fabrication et pose des balises lancé en 2012 a été attribué ;
- La conception de cartes de randonnées se poursuit, tout en s'adaptant aux réalités du terrain ;
- Au niveau de la promotion, la création de la charte graphique de « La Wallonie picarde à vélo » a débuté ;
- Un appel d'offres pour la réalisation d'un site web dédié à l'offre d'itinérance douce a été lancé et attribué. Le travail a débuté en fin d'année.

Le lancement officiel du réseau est prévu au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2014.



Carte du schéma directeur vélo. En vert foncé, les RAVeL et leurs prolongements transfrontaliers.



La Wallonie picarde à vélo dans l'Europe des réseaux vélo en points-nœuds.

➤ **Développement et valorisation de la promenade pédestre (1.000 km)**

Le projet verra l'extension des réseaux de randonnée pédestre de 250 km, ainsi qu'une meilleure connexion aux itinéraires transfrontaliers. Le système des points-nœuds a été adopté pour les communes du Pays des Collines, limitrophes du Parc naturel des Ardennes flamandes qui est déjà équipé, avec succès, de ces réseaux. Il s'agit donc d'aller capter des clientèles néerlandophones, en même temps que de proposer un service de qualité et innovant en Wallonie. Le réseau sera complété de boucles indépendantes les unes des autres dans le centre et le sud du territoire. Quelques nouveaux itinéraires ont été conçus également.

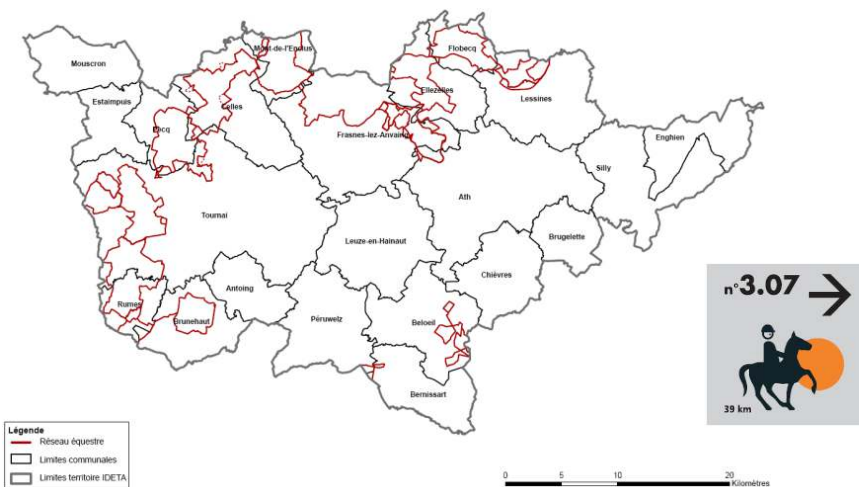


**Avancées en 2013**

- Le piquetage a été fortement engagé, il sera poursuivi en 2014 ;
- Les tracés de principe ont été validés par les communes, des ajustements seront effectués en 2014 ;
- La balise directionnelle a été définie ;
- La conception de cartes de randonnées a été poursuivie ;
- Un appel d'offres pour la réalisation d'un site web dédié à l'offre d'itinérance douce a été lancé et attribué. Le travail a débuté en fin d'année.

➤ **Valorisation de la promenade équestre (200 km)**

Les itinéraires équestres ont été réévalués au regard de leur intérêt réel pour les pratiquants. Des boucles de liaison ont été supprimées. Des connexions entre les deux Parcs naturels ont été recherchées.

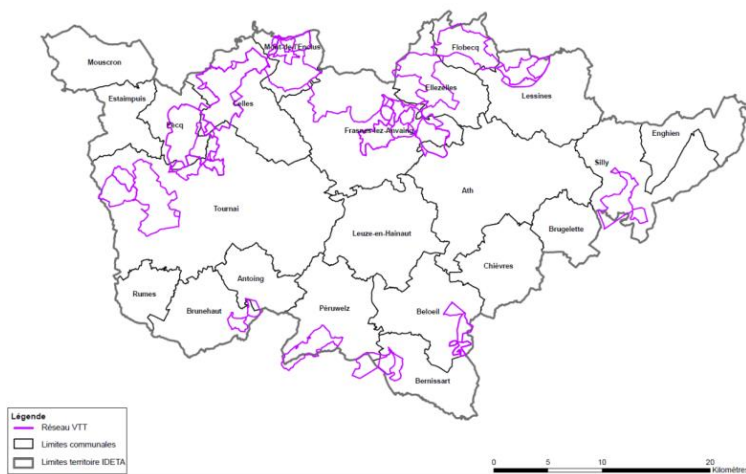


Avancées 2013 :

- Les tracés ont été finalisés et les adaptations sont programmées en 2014 ;
- La conception de cartes de randonnées a été poursuivie ;
- Un appel d'offres pour la réalisation d'un site web dédié à l'offre d'itinérance douce a été lancé et attribué. Le travail a débuté en fin d'année.

➤ **Développement et valorisation du VTT (200 km)**

Une étude de définition des itinéraires VTT a été lancée à la mi-2012 et pour laquelle les conclusions ont été livrées en 2013. Le projet vise à créer des itinéraires sportifs sur revêtement non goudronné avec un réseau développé principalement dans les 2 Parcs naturels.



Avancées 2013 :

- Définition du concept et élaboration du schéma directeur
- Un appel d'offres pour la réalisation d'un site web dédié à l'offre d'itinérance douce a été lancé et attribué. Le travail a débuté en fin d'année.

🚦 **KID WAPI et WAPI SCHOOLS : la Wallonie picarde pour les enfants, en famille et en groupe scolaire**

➤ **Diagnostic et plan d'actions**

Les clientèles familles et scolaires sont d'intérêt stratégique pour les équipements à caractère touristique de la Wallonie picarde. Ils fournissent, avec les groupes adultes, l'essentiel de la fréquentation. Au contraire des groupes adultes, les familles constituent un marché en expansion, qui nécessite une véritable adaptation de l'offre en raison de l'attention croissante que les parents portent à l'expérience vécue par l'enfant. Ainsi, l'enfant doit pouvoir devenir acteur de sa visite, et se voir offrir un parcours ou des ateliers adaptés. Cette clientèle, faiblement développée aujourd'hui sur le territoire, constitue une opportunité à saisir. Les publics scolaires peuvent également être optimisés et renforcés.



La méthode de travail adoptée par la DVT, en accord avec les équipements locaux, se déroule en trois temps :

- diagnostic individuel de chaque équipement participant à la démarche, définition d'un plan d'action;
- séances collectives de coaching ;
- accompagnement individuel des sites pour la mise en œuvre de leurs actions.

16 sites sont entrés dans la démarche :

1. *Centre de la Marionnette de Tournai*
2. *Hôpital Notre-Dame à la Rose, Lessines*
3. *Ecomusée du Pays des Collines, Ellezelles*
4. *Espace Gallo-romain, Ath*
5. *Maison des géants d'Ath et cœur historique*
6. *Musée de l'Iguanodon de Bernissart*
7. *Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, Péruwelz*
8. *Musée de la vie rurale, Chièvres*
9. *Archéosite d'Aubechies, Beloeil*
10. *Centre historique de Tournai*
11. *Cathédrale de Tournai*
12. *Musée de l'auto Mahy, Leuze-en-Hainaut*
13. *Château d'Attre*
14. *Parc d'Enghien*
15. *Maison du Pays des Collines, Ellezelles*
16. *Maison des plantes médicinales, Flobecq*

Ces actions bénéficient de financements européens et régionaux en provenance du projet Interreg IV A KID WAPI NORD et du projet FEADER WAPI FAMILI. Une partie des actions est réalisée conjointement avec des partenaires transfrontaliers du département du Nord.

Avancées 2013 :

- Les 16 sites ont été visités avec un cabinet conseil spécialisé dans la mise en marche touristique d'offres famille et scolaire entre le 17 janvier et le 22 février 2013 ;
- Chaque site a reçu un rapport de recommandations pratiques pour l'amélioration de son offre famille et scolaire jusqu'en juillet 2013 et s'est positionné. Au total, 27 actions sont en discussion;
- Un accompagnement fonctionnel et financier a été proposé à chaque site, les décisions seront obtenues début 2014 ;
- Organisation d'un colloque transfrontalier sur les systèmes éducatifs français et belge, le 6 novembre 2013 à Tournai (Negundo3) qui a réuni 55 participants, pour moitié Français (participation gratuite);
- 12 journées de coaching collectif ont réuni les opérateurs touristiques participant au projet entre le 14/10/2013 et le 11/02/2014. Au total, elles auront rassemblé 18 sites et 28 participants différents, sur 9 thématiques (séances gratuites pour les participants). 100% des participants se sont dit satisfaits ou très satisfaits de la démarche.

Pour l'exercice 2013, les séances portaient sur :

- o les bonnes pratiques pour les scolaires - 14/10/2013 - 11 participants
- o la création d'une séquence scolaire - 15/10/2013 - 13 participants
- o les attentes des familles - 21/11/2013 - 22 participants
- o la communication auprès des familles - 22/11/2013 - 22 participants
- o la stratégie scolaire - 9/12/2013 - 14 participants
- o la communication scolaire - 10/12/2013 - 13 participants

## Marketing touristique

### ➤ Wapi Nature : la communication des balades et voyages nature à pied, à vélo, à cheval et en VTT (2013-2014)

Le projet de communication « Wapi Nature » vise la promotion de l'offre d'itinérance douce et de séjours au vert en Wallonie picarde. Dans le cadre de la refonte progressive de la communication de la Maison du tourisme, les offres et les outils sont renouvelés en vue d'une meilleure efficacité auprès des clientèles visées, qu'elles soient flamandes, de la région de Bruxelles, du Hainaut ou du Nord de la France.

Avancées 2013 :

- Poursuite de la conception des cartes de randonnées ;
- Mise en ligne d'OPEN WAPI ([tourisme.openwapi.be](http://tourisme.openwapi.be)), l'API gratuite et ouverte d'accès à l'ensemble des données du système d'information touristique de la Wallonie picarde. Une première en Wallonie ;
- Lancement de la création de l'identité visuelle de la Wallonie picarde à vélo ;
- Participation au salon Rando Aventure de Tournai les 2 et 3 mars 2013, 500 prospects encodés ;
- Lancement et attribution du marché de conception du site web [wapiature.be](http://wapiature.be), qui rassemblera toute l'offre d'itinérance douce et paysagère de la Wallonie picarde ;
- En attendant le lancement du site web, mise en ligne d'une page [wapiature.be](http://wapiature.be) sur [visitwapi.be](http://visitwapi.be) ;
- Prise de contacts stratégiques avec des relais médiatiques en vue du lancement vélo (Beau Vélo de RAVeL, PASAR, etc.) ;
- Premiers reportages photos sur le thème vélo, à Tournai.





➤ **WAPI EVENT : stratégie et installation des outils de promotion**

Les grands événementiels sont porteurs d'image et de notoriété pour un territoire. Ils le dynamisent, sont une plateforme de visibilité pour ses acteurs et entreprises, et un levier important pour se faire connaître. La coopération avec l'asbl Culture.Wapi a permis de dégager quelques axes de travail forts pour mettre les événements au service d'une stratégie de territoire.

Réalisations 2013

- Identification de thématiques porteuses pour le développement événementiel de la Wallonie picarde ;
- Création du guide mensuel SORTIR de la Wallonie picarde, à diffusion gratuite, édité à 25.000 exemplaires diffusés sur 120 points du territoire et des territoires voisins. Tous les organisateurs d'événements ou d'activités peuvent y figurer gratuitement à partir d'un encodage sur [www.wapi.sortir.eu](http://www.wapi.sortir.eu). La DVT a initié et accompagné le partenariat stratégique entre la firme SORTIR Lille et No Télé qui a permis cette réalisation avec pour résultat la parution du premier numéro fin septembre 2013 ;
- Accompagnement d'événements porteurs d'attractivité extérieure pour le territoire.



Le guide SORTIR en Wallonie picarde, 25.000 exemplaires chaque mois depuis octobre 2013.

➤ **Indexer, animer, diffuser, promouvoir**

L'Agence Intercommunale IDETA, au titre de son activité de Maison du tourisme de la Wallonie picarde, indexe des contenus de différentes natures pour animer la promotion de la Wallonie picarde. Le Système d'information touristique (SIT - PIVOT), base de données centrale de ce dispositif, contient plus de 700 entrées qui sont maintenues à jour par un contact permanent avec les opérateurs touristiques de l'ensemble du territoire.

Faits marquants 2013, hors mise à jour permanente :

- Livraison d'une trentaine de reportages photos professionnels portant sur des sites et attractions touristiques, des événements et des activités ;
- Mise en ligne d'OPEN WAPI (tourisme.openwapi.be), l'API gratuite et ouverte d'accès à l'ensemble des données du système d'information touristique de la Wallonie picarde. Une première en Wallonie ;
- Parution du premier guide souvenir d'un site touristique de la Wallonie picarde, qui lance la collection « Un autre regard » sur l'Hôpital Notre-Dame à la Rose (2.000 exemplaires en FR et en NL, 1.000 en EN, prix de vente 6 euros). Ventes 2013 : 300 FR, 200 NL ;
- Création de l'exposition « Visible, Invisible, la cathédrale illustrée » en partenariat avec des bénévoles actifs et passionnés. Cette exposition habille les palissades de chantier de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, sur 100 mètres, en FR, NL et EN.

Accueil Admin Contact Menu

## API Open Wapi - Tourisme

Open Wapi – Tourisme est l'API qui vous permet d'accéder à l'ensemble des données du système d'information touristique (SIT) de la Maison du tourisme de la Wallonie Picarde.  
L'accès aux informations est protégé par un système de clés d'authentifications. Pour obtenir une clé, contactez-nous ce [formulaire](#).

[Voir la documentation »](#)

**Recherche par critères**  
Pour obtenir une liste d'objets, le détail d'un objet ou connaître les critères de recherche  
[Voir des exemples »](#)

**Recherche par date**  
Pour obtenir une liste d'objets de type événement  
[Voir des exemples »](#)

**Recherche full-text**  
Pour obtenir une liste d'objets sur la base d'une recherche "texte"  
[Voir des exemples »](#)

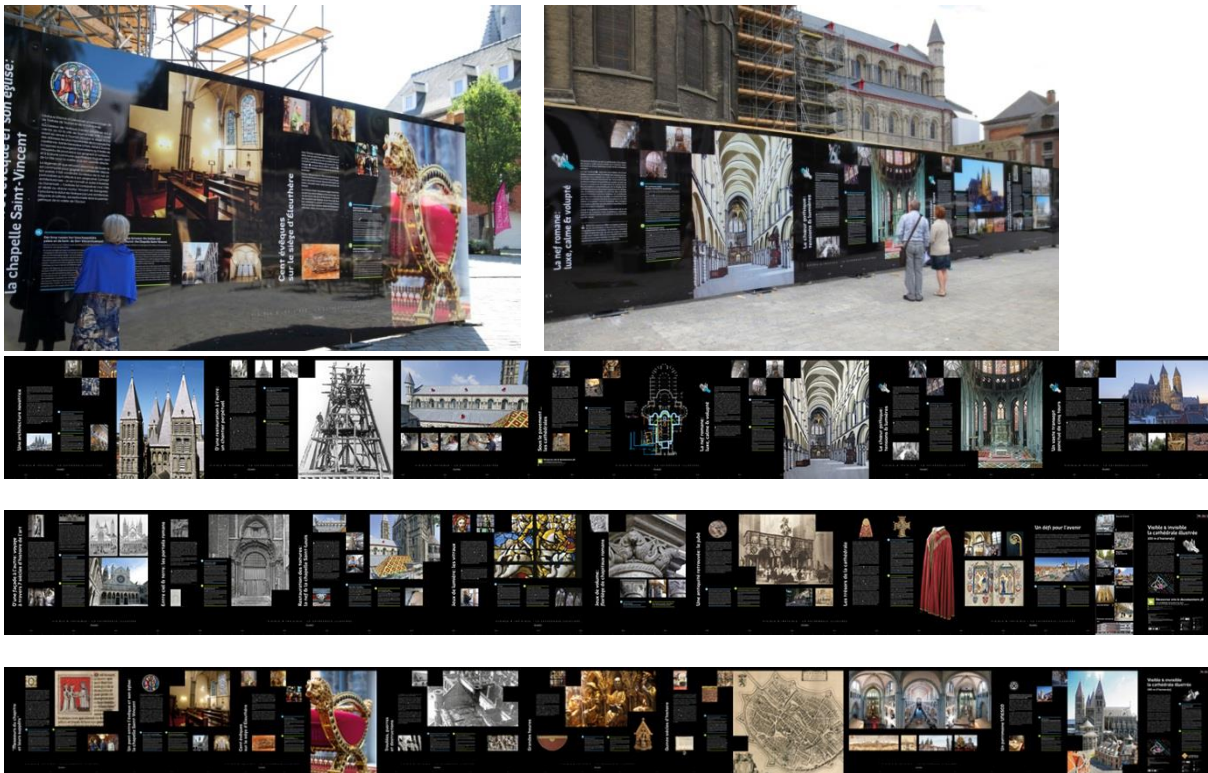
**Géographique de type "Autour de"**  
Pour obtenir une liste d'objets à proximité d'un point  
[Voir des exemples »](#)

**Géographique de type "Dans le périmètre de"**  
Pour obtenir une liste d'objets dans un périmètre géographique donné.  
[Voir des exemples »](#)

Open Wapi, l'API de connexion aux contenus d'information touristique de la Wallonie picarde, innovation en Wallonie



Le guide souvenir de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose.



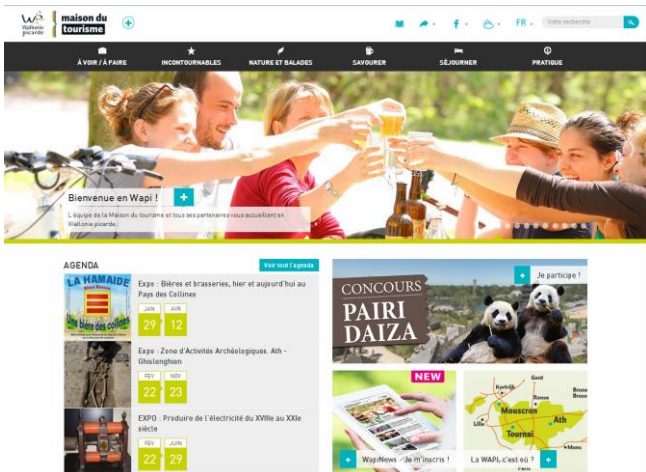
Expo cathédrale sur les palissades de chantier.

### ➤ La Wapi digitale

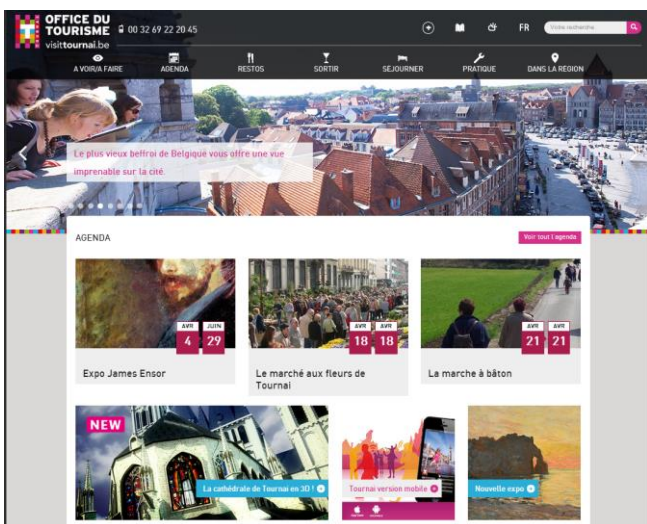
La présence sur le net est un impératif de la promotion touristique qui n'est plus discuté. La présence sur tablette et mobile est déjà en passe de le devenir à son tour. L'Agence Intercommunale IDETA s'inscrit résolument dans les dernières tendances du marketing touristique digital avec l'arrivée en 2013 de sa nouvelle génération de sites internet touristiques, qui sera suivi par l'accompagnement de la refonte des sites internet des opérateurs touristiques qui le souhaitent.

Réalisations 2013

- Mise en ligne d'OPEN WAPI ([tourisme.openwapi.be](http://tourisme.openwapi.be)), l'API gratuite et ouverte d'accès à l'ensemble des données du système d'information touristique de la Wallonie picarde. Une première en Wallonie ;
- Lancement de la nouvelle génération de sites internet : [visitwapi.be](http://visitwapi.be) et [visittournai.be](http://visittournai.be).



La page d'accueil de visitwapi.be



La page d'accueil de visittournai.be

### ➤ **Visit Wapi : la communication pour les touristes individuels**

Le dispositif Visit Wapi inclut toutes les actions de promotion réalisées auprès d'un large public en particulier les outils qui suivent :

- Un guide et une carte touristiques FR-NL-EN édités en plus de 100.000 exemplaires, diffusés sur l'ensemble du territoire et hors wapi, annoncés par une campagne de lancement
- Le site web [www.visitwapi.be](http://www.visitwapi.be)
- La page Facebook.com/visitwapi
- Une base de données de prospects
- Opérations promotionnelles avec les partenaires provinciaux et régionaux
- Relations presse

Réalisations 2013, hormis mise à jour constante

- Diffusion du guide touristique basé sur la même formule pocket magazine que 2012, 100.000 exemplaires ;
- Edition d'une nouvelle carte touristique, synthèse de l'offre, parution avancée pour répondre aux besoins des opérateurs, 100.000 exemplaires ;
- Mise à jour continue de la page Facebook.com/visitwapi (1.170 « fans » au 1/1/2013, 5.000 au 31/12/2013) ;
- Animation concours et promotions pour dynamiser les outils ;
- Envoi d'emails ;
- 38.100 visites de mai à décembre 2013 sur visitwapi.be (nouvelle formule lancée en mai 2013);
- Opérations de visibilité avec les opérateurs régionaux (Wallonie-Bruxelles Tourisme, Commissariat Général au Tourisme) ;
- Edition du guide touristique Lonely Planet Lille-Courtrai-Tournai, l'Eurométropole, en FR, NL et EN. Diffusion en France et en Belgique. contenu élargi à toute la Wallonie picarde ;
- Promotion dans le guide Petit Futé « Autour de Lille » à destination des publics de la métropole lilloise ;

Publication	Portée totale
[Concours Wapi Christmas]	69.741
En manque d'idées pour le week-end ?	41.312
[Concours Wapi Christmas] (Rappel)	32.288
Oh grand Saint Nicolas patron des écoliers.	25.944
Grand Jeu Lonely Planet !	16.224
[Concours Wapi Christmas] (annonce)	16.160
Grand Jeu "8 siècles d'Histoire" !	16.016
Envie d'une super soirée concerts à deux au Festival LaSemo ?	15.368
Rendez-vous ce week-end à l'Office du tourisme de Tournai pour un week-end gastronomique...	14.488
[Concours Ramdam Festival]	12.604

Facebook.com/visitwapi : portée totale des opérations (concours ou autres) réalisées en 2013. Portée totale = nombre de visiteurs uniques ayant vu la publication durant sa durée de parution.

#### ➤ **Wapi Schools : la communication et les outils dédiés aux groupes scolaires**

La Wallonie picarde est l'un des premiers territoires touristiques de Wallonie à s'être positionné sur le public scolaire, avec le référencement des animations pédagogiques, et la création d'un site web dédié. La stratégie s'appuie aujourd'hui sur :

- 300 animations pédagogiques référencées et qualifiées en base de données ;
- Le site internet dédié wapischools.be ;
- Un catalogue papier des offres à caractère pédagogique diffusé en 2.000 ex., et renforcé par des emails ;
- La création d'une collection de dossiers pédagogiques par les enseignants, pour les enseignants ;
- Un partenariat de visibilité avec le Comité départemental du tourisme du Nord (France) ;
- Des opérations promotionnelles dédiées.



## Faits marquants en 2013

- Publication du second catalogue scolaire de la Wallonie picarde 2013-2014 (5.500 ex, + 3.500 par rapport à 2012), élargissement de la diffusion à toutes les écoles du Hainaut ;
- Publication d'offres journées dans le catalogue scolaire du Comité départemental du tourisme du Nord, contrat de commercialisation compris (avec commission sur ventes);
- Promotion du catalogue scolaire dans l'Abécédaire de l'enseignement 2013/2014 distribué à toutes les écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles en septembre 2013 (35.000 exemplaires) : insert publicitaire et insert courrier A4 en partenariat avec le CDT Nord.



Guide scolaire Wapi 2013/2014



### ➤ Kid Wapi : la communication et les outils dédiés aux familles

La Wallonie picarde s'adresse également à un public familial. Sur cette filière, un mouvement important de professionnalisation des offres muséales et patrimoniales est à l'œuvre. Engager une démarche qualité enfant n'est plus une option sur ce marché de plus en plus concurrentiel pour les sites qui veulent se positionner sur ces clientèles. L'Agence IDETA a mis en place un accompagnement des opérateurs qui le souhaitent sur cette filière, suivi en 2013/2014 par un plan de formation (voir infra).

## Réalisations 2013

- Accompagnement de 16 opérateurs touristiques avec un cabinet spécialisé (voir plus haut), définition du plan d'action global ;
- Communication croisée avec le Comité départemental du Nord, notamment une visibilité dans la newsletter Juliette en famille (2 sites wapi repris dans chaque newsletter, 23.000 abonnés) ;
- Opérations de promotion dédiées avec Wallonie Bruxelles Tourisme ;

### ➤ Groupes : la communication vers les autocaristes et organisateurs

L'activité de l'Intercommunale comprend :

- Le montage de produits en partenariat avec les opérateurs touristiques, veille stratégique;

- L'édition et la diffusion d'un catalogue de produits;
- La mise en ligne des produits touristiques groupes;
- Une politique de salons concertée avec les opérateurs, priorité aux salons spécialisés.

#### Réalisations 2013

- Edition du guide groupe 2014 conçu avec les opérateurs réunis en groupe de travail (8.000 ex en FR et NL) ;
- Présence du guide groupe sur de nombreux salons à travers la Maison du tourisme et les opérateurs, en particulier l'Office de tourisme de Tournai et l'agence Mouscron de la Maison du tourisme (Lille, Bruxelles, Liège,...) ;

#### ➤ **Valorisation de la gastronomie**

#### Réalisations 2013

- Accompagnement des 14 brasseurs de la Wallonie picarde dans la création d'une identité de bière artisanale et locale;
- Animation des opérateurs de la restauration en vue de leur inscription dans des réseaux et labels reconnus et promotionnés : fermes gourmandes, bistrot et tables de terroir, etc;
- Création d'événements valorisant la gastronomie locale : concours de recette Wapi Chef en partenariat avec No Télé et l'Avenir, événement l'Art dans l'Assiette (créations plastico-culinaires issues de la coopération d'un chef cuisinier et d'un artiste et visibles dans les restaurants gastronomiques de la Wallonie picarde) en partenariat avec l'asbl Culture.Wapi et la Maison de la culture de Tournai.

#### ➤ **Pilotage de projets pluri partenariaux et transfrontaliers**

- **Inno Rando Pour Tous (Interreg V)** : création de circuits de randonnée adaptés aux personnes en situation de handicap, création et animation d'une gamme de balades pédestres familiales, fiches ludiques, site web, application mobile, [www.randofamili.com](http://www.randofamili.com) (FR, NL)  
Territoires concernés : Wapi, Nord (F), Aisne (F)  
Partenaires : IDETA, CG du Nord, CG de l'Aisne, ADRT Nord, ADRT Aisne

#### Réalisations 2013

- Finalisation des outils, nouvelle page de présentation des circuits sur [randofamili.com](http://randofamili.com) ;
- Mission de webmarketing qui a permis d'atteindre pratiquement 100.000 visiteurs sur le site internet.

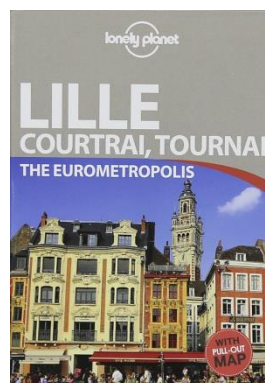
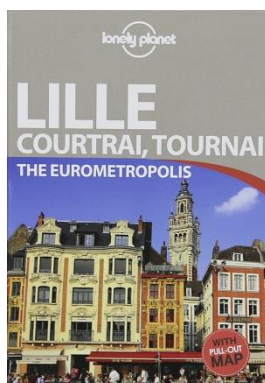


Page de présentation d'un circuit sur randofamili.com : téléchargement de pistes audio, de la topofiche, vidéos et application mobile.

- **Tourisme Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai (Interreg V)** : création d'un office de tourisme virtuel, éditions (Guide Lonely Planet), actions de promotion communes. [www.visiteurometropolis.eu](http://www.visiteurometropolis.eu) (FR, NL, EN)  
Territoires concernés : Wapi, Flandre occidentale et orientale (partiellement), Lille Métropole (F)  
Partenaires : IDETA, LMCU, OT de Lille, Westtoer, Toerisme Oost-Vlaanderen vzw.

#### Réalisations 2013

- Création et diffusion en France et en Belgique du guide Lonely Planet de Lille, Courtrai et Tournai, qui couvre la Wallonie picarde dans son ensemble. 7500 exemplaires en FR (5.400 vendus en 2013), 2.500 en NL (160 vendus en 2013) et 2.000 en NL (90 vendus en 2013).





- **Voie Romaine** (Interreg V) : valorisation de la voie romaine Bavay-Velzeke, aménagement, création d'un livret du visiteur, mission complémentaire pour la promotion de la voie auprès des clientèles familles et scolaires.  
Territoires concernés : Wapi, Flandre Orientale, Nord (F)  
Partenaires : IDETA, CG du Nord, Toerisme Oost-Vlaanderen vzw



#### Réalisations 2013

- Définition des axes stratégiques de promotion de l'itinéraire et de ses musées et sites ;
  - Lancement du travail sur la réalisation d'une carte routière touristique ;
  - Lancement du travail sur la création d'outils de communication : dépliant et site internet.
- **Kid Wapi Nord** (Interreg V): Création d'outils ludico-pédagogiques pour l'enfant (en famille et en groupes scolaires), actions de promotion Programme  
Territoires concernés : Wapi, Nord (F)  
Partenaires : IDETA, CG du Nord, ADRT Nord

Les actions réalisées dans le cadre de ce partenariat ont été détaillées dans les parties du rapport traitant du développement d'une offre famille et scolaire et de sa promotion.

#### ➤ **Visit Tournai : la promotion touristique de Tournai, ville d'art et d'histoire**

- Etude de structuration de l'offre touristique.
- Création d'une identité visuelle : logo, charte graphique.
- Présence numérique, création des outils (parution en juin 2013) :
  - site web [visittournai.be](http://visittournai.be) (lecture ordi, tablette, mini tablette, smartphone, en FR, NL et EN)
    - 21.000 visites de juillet à décembre 2013, tendance à la hausse progressive.
  - application mobile Visit Tournai (Ipad, Iphone, Android et web mobile en FR, NL et EN).
    - 741 installation sur iPhone et 426 sur Android. Total : 1.167
- Equipement du Tournai Info Point (Office du tourisme nouvelle génération) :

- Mur visuel de l'offre touristique locale, régionale, extra régionale
- Espace M-Tourisme : Ipad en consultation
- 2 projections audiovisuelles : Tournai, Cathédrale
- Communication spécifique de la Cathédrale Notre-Dame de Tournai : identité visuelle, définition des produits de visite, site internet, éditions.



Logo et sélection de déclinaisons



Application mobile Visit Tournai pour smartphone Apple et Android (2013)

#### 🚧 Développement de la capacité d'hébergement

La première période du Plan stratégique 1995-2010 définissait le tourisme d'un jour en priorité.

Depuis les efforts entrepris ces dernières années en matière d'investissements et de promotion touristique ainsi qu'en matière de professionnalisation et de formation des acteurs touristiques, le positionnement de la Wallonie picarde dans une approche de séjour peut s'esquisser progressivement.

Ainsi, au-delà des hébergements touristiques ruraux et urbains qui se sont bien développés ces dernières années, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif et donc avec une gamme variée à promouvoir, la DVT soutient et accompagne très activement 2 porteurs de projets pour la création d'hébergements touristiques.

Ces 2 porteurs de projets, inscrits dans des domaines complémentaires, offriront ainsi une capacité d'hébergement supplémentaire significative en Wallonie picarde.

Ces 2 projets concernent :

- Le Domaine de Péronnes à Antoing : 600 unités
- Le développement hôtelier à Tournai : 90 unités

Par ailleurs, l'Agence Intercommunale mène également des réflexions en vue de développer avec les opérateurs privés 2 types de projets :

- L'accompagnement et la labellisation des hébergements ruraux, notamment dans le cadre du développement de la filière randonnée ;
- Le repositionnement du Floréal Panoramic à Tournai pour l'inscrire dans les standards du marché et en améliorer la rentabilité.

#### **IV.B.3.4. Intelligence stratégique**

##### **Vue synthétique des activités**

Les missions portées par l'équipe d'Intelligence stratégique de l'Agence (4 ETP) se sont concentrées sur :

- l'orientation stratégique et l'Intelligence stratégique des entreprises de la région (PME essentiellement);
- l'Intelligence stratégique territoriale;
- le réseautage, la mutualisation et le networking d'affaires;
- l'accompagnement et le conseil aux entreprises de la région (TPE et PME) en matière de marketing de l'innovation.

Les actions sont menées grâce aux moyens du programme Convergence 2007-2014 (Orientation Stratégique et Viavia) ainsi que des fonds Interreg (CIS2T, iMark et CTEE).

La Cellule a poursuivi en 2013 le travail entamé début 2011 au sujet de l'Intelligence stratégique et de l'Intelligence territoriale. Ces actions visent au maintien et à l'amélioration de la valeur ajoutée créée par les entreprises de la région. Les capacités d'anticipation, de croissance et de protection concurrentielle générées par l'Intelligence stratégique se révèlent primordiales à leur survie et à leur rayonnement.

A l'échelle de notre territoire, une méthodologie d'approche en Intelligence territoriale a été initiée en vue du renforcement, de la protection et du développement de tout le tissu économique régional.

Parallèlement, sur base de son expérience et au vu des besoins exprimés en 2008 déjà par les PME en termes de vision stratégique, de croissance et de diversification, la Cellule a poursuivi son travail d'apport externe en termes d'audit managérial et de recommandations stratégiques et opérationnelles.

Le virage entamé depuis le premier semestre 2011 dans la répartition des deux activités précitées se poursuit.

Le travail à l'échelle du territoire a pris plus d'importance que le travail en entreprises lui-même notamment par le fait que l'expérience de terrain accumulée permet d'envisager des solutions collectives (échelle territoriale).

En matière de Marketing de l'innovation, la Cellule poursuit, depuis juillet 2013, le travail initié par La Maison de l'Entreprise (LME) et le met en cohérence avec les logiques territoriales d'Intelligence stratégique. Dans le cadre du projet transfrontalier iMark, mené avec les Ruches d'entreprises du Nord de France, elle apporte une aide à la définition des stratégies marketing et de commercialisation aux entreprises innovantes du territoire et leur permet de définir et d'opérationnaliser leurs actions de mise en marché de leurs produits et services innovants.

#### **Vue détaillée des actions réalisées**

### **1. ORIENTATION STRATEGIQUE**

#### **Passeport Compétitivité pour le secteur agroalimentaire**

Pour rappel, la Cellule a initié et développé pour les entreprises qui le souhaitent un service d'orientation stratégique dédié à l'agroalimentaire, l'agro-industrie et les produits du terroir.

La Cellule est consciente de l'importance que représente la mise en place d'une stratégie définie pour la survie et le développement des PME qui constituent la base du tissu entrepreneurial de sa région.

Le programme « Passeport Compétitivité » se déroule méthodologiquement en plusieurs phases (Diagnostic, Accompagnement stratégique en entreprise, Coaching collectif, Opération « Passerelle » vers la phase opérationnelle au travers des aides à la consultance).

Le travail en entreprises s'est stabilisé à 125 journées de travail pour l'année 2013 avec d'une part les sociétés participant à l'action « Passeport Compétitivité » et d'autre part les autres sociétés en lien avec le dispositif IMPULSION. C'est ainsi 32 sociétés qui ont été accompagnées.

#### **Dispositif « Entreprises en difficultés »**

La Cellule intervenait déjà pour les entreprises en difficulté qui en faisaient la demande.

L'évolution du travail, depuis janvier 2012, repose sur trois éléments :

- L'expérience accumulée dans l'orientation stratégique permet, une fois la période de crise résolue, d'aider ces entreprises dans la mise en place d'une stratégie gagnante sur le moyen terme ;
- Les outils d'alerte précoce développés en IST commencent à permettre une anticipation des demandes des entreprises en difficulté ;

- La mise en place d'une plateforme collaborative regroupant les forces vives de la région (partenaires sociaux, invests, agences de développement, forem, tribunal de commerce, etc...) qui échangent et examinent mensuellement les dossiers des entreprises en difficulté (ou dont on sait qu'elles risquent de le devenir rapidement). Le réseau de cette plateforme ainsi que les experts ad hoc si nécessaire, sont mis à disposition de ces entreprises.

Pour 2013, les chiffres se présentent comme suit :

- 8 rencontres des acteurs locaux
- 50 cas d'entreprises examinés : 9 success stories, 18 points d'information ou d'attention et 23 cas d'entreprises en difficulté
- Actuellement, le classement qui peut en être fait :
  - 15 dossiers en cours et suivis
  - 2 réorganisations judiciaires
  - 4 entreprises maintenues avec licenciement (procédure Renault)
  - 2 faillites

Un dossier supplémentaire suivi de 2012 s'est clôturé par une issue positive en 2013, le maintien de 40 emplois et la création d'une quinzaine de postes supplémentaires.

## 2. INTELLIGENCE STRATEGIQUE ET TERRITORIALE

### **Intelligence Stratégique territoriale (IST) :**

La phase de construction de la méthodologie d'analyse et de suivi des entreprises motrices du développement territorial s'est poursuivie. Une première application a été réalisée. Elle a permis de mettre en évidence des catégories d'entreprises dont le poids économique et/ou le potentiel requièrent toute l'attention de l'Agence ainsi que de préciser les secteurs d'activité dont l'importance en fait des acteurs privilégiés. Ainsi, une liste de 192 entreprises a pu être établie ainsi que les caractéristiques de ces entreprises en lien avec les critères clefs de l'IST. Ces entreprises font aujourd'hui l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

Le processus d'IST initié à l'échelle du territoire a trouvé son prolongement dans un projet Interreg à l'échelle transfrontalière (nom de code : CIST2), projet déposé le 15 décembre 2011. Il s'appuie sur les démarches existantes sur les trois territoires partenaires (Wallonie picarde, Nord de France et Aisne) en valorisant les expertises et spécialisations de chacun, en mutualisant les services, démarches et coûts et en profitant des similitudes du tissu industriel présent des deux côtés de la frontière. Les aspects sectoriels prospectifs y trouvent une place prépondérante.

Ce projet fonctionne maintenant depuis un peu plus d'un an et demi et les transferts méthodologiques vers deux partenaires transfrontaliers sont en cours : Chambre de commerce et d'Industrie Nord de France et Chambre de commerce et d'Industrie de l'Aisne.

Sous la houlette de l'ASE, la méthodologie développée est entrée depuis le premier semestre 2012 dans une phase d'essaimage en Wallonie. Après un premier partenariat qui a vu le jour avec la SPI+, deux nouveaux partenariats se sont concrétisés : IEG et le Comité subrégional pour l'emploi (CSEF) via son plan d'actions prioritaires pour lequel la Cellule Intelligence Stratégique Territoriale IDETA a fourni les éléments nécessaires à son « baromètre territorial ». L'Agence participe aux Comités de pilotage de ces différentes applications IST pour un total de 28 demi-journées de travail collaboratif au cours de l'année 2013 afin de transmettre et d'enrichir la méthodologie développée par la Cellule d'IDETA. Les sensibilisations se poursuivent (8 présentations auprès de 7 nouveaux partenaires) et se concrétisent avec le SPW (base de données et département compétitivité), l'AST, Innovatech, Igretec, SLC Hainaut Occidental, Wallonie Développement, Idelux, AWEX et Idea.

Enfin, la Cellule poursuit la mise en place d'un système d'alerte sur base d'une analyse financière en temps réel (nom de code : DEBUSC : Detection Early BUSiness Crash system).

L'ensemble du système DEBUSC est aujourd'hui opérationnel tant sur un plan micro que macro-économique.

#### **Intelligence stratégique (IS) :**

Le travail de sensibilisation s'est poursuivi auprès des entreprises sur base du modèle recommandé par l'ASE dans son dispositif aux opérateurs agréés, à savoir : Sensibilisation, Formation, accompagnement/référencement, mise en réseau/animation.

Deux ateliers (de cinq journées chacun) ont été organisés au cours de l'année 2013. Ils correspondent aux engagements pédagogiques prescrits par l'ASE et se sont déroulés du 23 avril au 30 mai pour le premier et du 5 novembre au 3 décembre pour le second. 18 entreprises y ont participé.

#### **Mutualisations, Participations salons, séminaires, colloques, collaborations**

La cellule a utilisé son savoir-faire acquis dans les processus de mutualisation de moyens et de fédération d'entreprises pour Vegetabilis (secteur des Pépinières), Intell'in (secteur du logiciel libre), Bois + (secteur construction bois) et PCMS (secteur chaudronnerie et mécanique industrielle). Un exemple est égayé ci-dessous dans le domaine de l'accompagnement de clusters en matière d'intelligence stratégique.

Premier bénéficiaire de cette prestation issue du transfert de compétences entre IDETA et les autres partenaires : INTELLI'N. Il s'agit d'une grappe d'entreprises constituée de 17 TPE-PME spécialisées dans le numérique et situées majoritairement dans le département de l'Aisne. Ce processus s'accompagne d'une réflexion collective centrée à la fois sur la stratégie interne et externe du groupement.

Une première réunion d'échanges entre les décideurs d'INTELLI'N, la CCI de l'Aisne et IDETA a eu lieu le jeudi 5 septembre 2013 afin de définir ensemble un plan d'actions. Le partage d'expérience avec IDETA dans le management de cluster a été particulièrement apprécié. Il est alors apparu qu'une redéfinition des règles internes au bon fonctionnement d'INTELLI N était un préalable à la mise en place concrète d'actions de développement. 4 pistes de travail ont été alors déterminées :

1. Réflexion sur la stratégie interne.
2. Définition de nouveaux axes de développement s'appuyant sur la cartographie des TIC / Identification de technologies et marchés-clés.
3. Organisation d'ateliers d'Intelligence stratégique au bénéfice du cluster voire individuellement mise en place de systèmes dédiés dans chaque entreprise.
4. Mise en place d'un atelier CASCIOPEE en partenariat avec la CCIR Nord de France en 2014.

Six réunions de travail ont ensuite été mises en place pour concrétiser ce plan d'accompagnement :

- les 5 et 17 septembre 2013 à Saint-Quentin puis le 21 novembre 2013 à Tournai, une réunion de travail entre la CCI de l'Aisne et IDETA a permis de mettre au point la stratégie interne de développement du cluster ;
- les 24 octobre, 25 novembre et 16 décembre 2013, une réunion de partage sur l'état d'avancement des travaux a permis des discussions entre la CCI de l'Aisne, IDETA et INTELLI N pour valider les propositions de stratégie interne ;
- le 29 octobre 2013, à Soissons, les partenaires ont partagé auprès de 3 entreprises emblématiques du groupement la méthodologie déployée dans le cadre d'Imaveille pour identifier des technologies et des marchés potentiels.

La Cellule a également animé plusieurs séminaires et présentations aussi bien auprès du secteur institutionnel que celui de la société civile et du secteur privé, tous en lien direct avec l'IST. Elle a également renforcé sa collaboration avec l'AWEX.

Enfin, elle a participé à 4 salons et séminaires et plus spécifiquement, à la manifestation suivante qui s'est révélée particulièrement intéressante : «La relation services de renseignement d'Etat/entreprises : De la nécessité d'une politique publique d'Intelligence stratégique en Belgique ? »13 Juin 2013.

Le colloque a, entre autres, abordé les points suivants en lien avec notre travail au quotidien :

- «Intelligence économique : un outil commun Etat-entreprises face à la concurrence mondiale» - Mr Alain Juillet, président du Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (France), président de l'académie d'intelligence économique (France)
- «Le rôle de la VSSE dans le processus d'Intelligence Economique» Mr Alain Winants, Administrateur Général de la Sureté de l'Etat

- «De la sauvegarde du Potentiel Economique et Scientifique à une véritable politique d'Intelligence stratégique en Belgique : quelle articulation pour les services de renseignement ?» - Patrick Leroy : chef de l'analyse de la Division contre-ingérence du SGRS, collaborateur scientifique «European Security Unit»  
- ESU de ULg

La Cellule a également poursuivi en 2013 un travail de structuration de la filière des pépinières au travers de la coopérative de producteurs Vegetabilis. Elle y a notamment apporté son expertise en matière de marketing, de commercialisation ou encore dans le management de la coopérative.

**IST à l'échelle transfrontalière : Organisation et mise en place d'un programme complet et transfrontalier de sensibilisation à la veille et l'Intelligence économique à destination des entreprises l'Aisne (France) du Nord de la France (France) et de la Wallonie (Belgique).**

 Elaboration d'outils de sensibilisation communs

Dès le début du projet CIS2T en 2012, il était clair pour les partenaires que l'ensemble du travail à réaliser devait être mené selon une dynamique d'échanges de bonnes pratiques, de partage et de cohésion. Ce parti pris était d'autant plus justifié que chacun des partenaires impliqués dans le projet détenait une expertise qui lui était propre. Ainsi, la CCI de l'Aisne est spécialiste de la veille, la CCI Nord de France de l'Intelligence économique et territoriale et IDETA de la stratégie d'entreprise. Le dispositif dont allaient bénéficier les entreprises devait impliquer la diffusion des meilleures pratiques et outils issus de ces trois disciplines.

Il apparaît donc que les différentes expertises des acteurs en présence sont complémentaires et que cela a permis d'élaborer des supports de formation à haute valeur ajoutée sur les démarches de veille et d'Intelligence stratégique. Ces supports ont été conçus pour répondre aux questions des entreprises sur l'Intelligence stratégique quel que soit leur niveau et quel que soit le territoire sur lequel elles sont situées.

Des outils de sensibilisation ont été créés sous la forme de fiches méthodologiques et de fiches outils. Elles sont mises à disposition des bénéficiaires du projet sous forme de PDF accessibles depuis le site [www.cis2t.eu](http://www.cis2t.eu) à l'aide d'un accès protégé par login et mot de passe. A l'heure actuelle, la gamme des outils de sensibilisation à l'Intelligence stratégique déjà réalisés comporte 8 fiches méthodologiques :

- Fiche méthodologique : «La veille réglementaire-juridique-normative»
- Fiche méthodologique : «La veille technologique»
- Fiche méthodologique : «La veille concurrentielle»
- Fiche méthodologique : «La veille d'opinion»
- Fiche outil : «Les dispositifs d'alerte»



- Fiche outil : «Les moteurs de recherche thématiques»
- Fiche outil : «Scoop-it»
- Fiche outil : «Yahoo Pipes»

L'objectif de ces fiches méthodologiques est d'apporter un complément d'information aux entreprises qui ont assisté à une ou plusieurs réunions de sensibilisation organisées par les trois opérateurs du projet. Chaque fiche est conçue de manière à expliquer simplement le concept dont elle est l'objet (la veille concurrentielle) par exemple, et dans quel contexte une structure et notamment une entreprise peut être amenée à mettre en place cette veille. Les bénéfices qui peuvent être retirés de la démarche ainsi que les difficultés à prévoir sont également évoqués. Enfin, des conseils pour réaliser sa veille sont proposés et des outils adaptés sont préconisés. Grâce à ces fiches, les bénéficiaires du projet CIS2T reçoivent une information complète, claire et didactique qui doit leur permettre de mieux comprendre les différents types de veille et comment les mettre en place.

Exemple d'une fiche méthodologique :

Fiche « Méthodologique » veille concurrentielle

«Cette fiche est destinée aux entrepreneurs et a pour objectif, dans une économie mondialisée et de plus en plus concurrentielle, de bien connaître les acteurs de son marché. Pour acquérir une bonne connaissance de ses concurrents, une entreprise doit tout d'abord les identifier. Elle doit donc se poser les questions suivantes : «Qui propose la même chose que moi ?» «Qui fait le même métier que moi ?». Une fois qu'elle aura listé l'ensemble de ses concurrents, elle pourra procéder à un tri afin de définir quels sont les concurrents les plus «dangereux» et commencer à collecter des informations sur eux.»

De manière très concrète, après avoir rappelé les grands outils stratégiques permettant de cerner qui est à surveiller (qui et quoi) elle fournit un ensemble d'outils utilisables par l'entreprise avant d'envisager également les possibilités d'automatisation.

#### **Mise en place d'une démarche d'Intelligence territoriale transfrontalière**

L'objectif est de permettre aux territoires impliqués dans le projet de se développer dans le respect des compétences et des savoir-faire locaux tout en favorisant l'innovation et l'émergence de nouveaux projets. Il s'agit à plus long terme de leur permettre de mieux connaître puis de maîtriser leur économie pour gagner en compétitivité ainsi qu'en réactivité face à un changement d'environnement.

Cette action se matérialise par cinq outils concrets mis à disposition de l'échelon transfrontalier :

- l'identification des entreprises structurantes et des filières/secteurs clés existants ;
- le suivi (coaching plus système d'alertes) des entreprises structurantes ;

- la prospective, la détection et le développement de filières/niches émergentes ;
- le monitoring des grands groupes pour anticiper leurs décisions sur la zone transfrontalière en matière d'implantation, de délocalisation ou de développement;
- le repérage d'investisseurs «ciblés» en lien avec les points qui précèdent.

#### Développement de la partie «Alertes opérationnelles» du système «DEBUSC» par IDETA

Le système « DEBUSC » repose sur le principe des voyants lumineux d'un tableau de bord de voiture ou de cockpit d'avion. Son champ d'application touche les entreprises identifiées par la méthode « SPECIMENS ». Concrètement, sur sa partie financière, DEBUSC avertit l'opérateur lorsqu'un ou plusieurs indicateurs de la santé des entreprises descendent sous un seuil critique ou subissent des variations importantes.

A l'échelle transfrontalière, IDETA, initiateur de la méthode en Wallonie, a effectué les tests sur son territoire. Suite à ces tests, IDETA est en mesure d'amorcer un transfert de compétences vers les partenaires français et d'initier la comparaison des données financières disponibles en France (bilantaires et assurances crédits). Actuellement, une partie des critères retenus pour les alertes financières sert également d'indicateur de la dynamique économique du territoire.

Dans la période de crise actuelle, ce transfert de méthodologie vers les autres opérateurs se révèle particulièrement pertinent car il permettra aux pouvoirs publics d'être informés des alertes à l'approche de zones de délocalisation potentielles et ainsi d'être en mesure de réagir de manière anticipée face à des risques de fermeture d'entreprises ou de plans sociaux .

#### Développement des dictionnaires métiers indispensables à la cartographie IMAVEILLE 2 pour les secteurs stratégiques

La mise en place d'une carte nécessite la création d'un dictionnaire métier, soit une liste de mots hiérarchisés. Cette liste va être créée mais également alimentée sur le long terme et reprendre l'ensemble du champ lexical de la thématique auquel il est consacré, par exemple les TIC. Ainsi, le dictionnaire une fois finalisé contiendra des termes propres au pays, aux technologies, aux acteurs, aux matériaux, aux projets et programmes, etc. potentiellement en lien avec les TIC.

Cette liste va être confrontée à un grand nombre d'articles scientifiques traitant également des TIC et récoltés sur Internet via notamment des robots dédiés. Le nombre de fois où chaque mot issu du dictionnaire apparaît dans chaque article va être compté. Puis, de là, des liens entre les différents articles vont être établis via les mots qui les composent.

---

<sup>2</sup> IMAVEILLE : « BAKAMAP est la solution de visualisation de données développée en exclusivité par BAKASABLE. Il s'agit de cartographier des données de tous types pour faciliter leur recherche et leur lecture en les structurant et en faisant apparaître les liens entre-eux dans une interface particulièrement ergonomique et visuellement attractive» <http://www.bakamap.fr>

Les relations qui auront été mises au jour seront matérialisées dans un système de cartographie où les termes qui reviendront le plus souvent apparaîtront sous la forme de points plus ou moins importants. Les liens figureront également sur la cartographie prenant l'aspect de lignes reliant les points entre eux.

En analysant la carte, c'est-à-dire en observant sur la durée les points qui composent la cartographie et les liens qui les unissent, il est alors possible de détecter de nouveaux acteurs, de nouvelles technologies, de nouvelles applications, etc. au sein d'un secteur déterminé.

IDETA et ses partenaires ont démarré, en commun et avec l'aide, selon les thématiques abordées, d'un ou plusieurs des partenaires associés, la constitution d'une part des sourcing et d'autre part, la réalisation des dictionnaires métiers. Cette étape est effectivement essentielle pour mettre en place les veilles sur les 5 secteurs d'activités clés du projet, à savoir transport logistique, valorisation et recyclage des déchets, nutrition-santé, textiles techniques et nouveaux matériaux et TIC. Ces sourcing et dictionnaires métiers permettront d'alimenter les cartes IMAVEILLE de chacun des secteurs et d'initier les analyses de ces cartes.

Les logiciels mis en œuvre dans le cadre de cette sous-action étant particulièrement onéreux et les expertises techniques particulièrement exigeantes, aucun des trois opérateurs n'aurait eu la possibilité de déployer cet outil stratégique seul, sans l'aide du programme INTERREG IVA et des cofinancements associés.

Au cours de l'année 2013, la constitution des dictionnaires métiers a largement progressé.

Pour le secteur de la valorisation et du recyclage des déchets, une carte heuristique complète a été réalisée. Celle-ci a permis d'avoir une vision globale des acteurs, technologies, produits, pays qui sont essentiels à prendre en compte dans ce domaine à l'heure actuelle. Deux thématiques parmi les six dégagées, intéressent de très près IDETA : méthanisation et énergie d'une part, biocarburants d'autre part. Pour information, les quatre autres sont : diversité des co-produits organiques, fertilisants, emballages et l'alimentation animale ; elles sont également bien présentes dans le tissu agricole et économique de Wallonie picarde.

En ce qui concerne le dictionnaire « Logistique - systèmes embarqués », son élaboration a considérablement progressé au cours du second semestre 2013 et la trame du dictionnaire a été validée par des experts du secteur. Depuis lors, les travaux de construction du dictionnaire se poursuivent.

Pour ce qui est du dictionnaire métier TIC, une première réunion de concertation concernant son élaboration a eu lieu dans les locaux de la CCI de l'Aisne à Soissons le 29 octobre 2013. Cette réunion a eu lieu en présence de membres du cluster Intelli'N, experts en informatique et télécommunication, de membres de la CCIR Nord-de-France, d'IDETA et de la CCI de l'Aisne. Au terme de cette session, la création d'un dictionnaire métier dédié à l'open-source a été validée.

En ce qui concerne le dictionnaire Matériaux et textiles nouveaux, un groupe de travail s'est mis en place associant IDETA, la CCIR Nord-de-France et la CCI de l'Aisne ainsi que 2 partenaires associés (UPTTEX et Materia Nova). Ce groupe s'est réuni les 26 septembre, 17 octobre et 22 novembre 2013, afin de produire ce dictionnaire.

Quant au dictionnaire Nutrition-santé, lancé au cours du deuxième semestre 2013, il est actuellement en cours de réalisation associant les 3 partenaires dont IDETA ainsi que le partenaire associé Eurasanté.

#### **✚ Développement (mise en place) des catégories d'entreprises dans l'Aisne - suivant la méthode « SPECIMENS » développée par IDETA**

La méthode « SPECIMENS » consiste à pouvoir identifier sur des critères objectifs les entreprises structurantes d'un territoire, de définir les grappes sectorielles qui s'en dégagent et de caractériser les entreprises triées par rapport à des facteurs qui peuvent s'avérer sensibles pour leur survie et /ou leur développement à moyen terme. IDETA s'est rendue à la CCI de l'Aisne afin de transmettre son expertise. Des contacts réguliers ont ensuite été engagés entre les 2 structures pour mettre en place l'outil dans les meilleures conditions opérationnelles possibles.

IDETA a ainsi accompagné le processus d'identification de 1.115 sociétés et la mise en évidence de 13 secteurs d'activités par la CCI Aisne.

Au premier semestre 2013, la démarche de mise en place du monitoring des entreprises structurantes du département de l'Aisne, lancée par la CCI de l'Aisne a abouti à la mise en place de 9 critères dont 4 critères principaux (niveau d'emploi, capacité d'export, secteurs d'activités et niveau d'innovation) et 5 critères secondaires (environnement, TIC, caractère cessible, veille et contentieux). 53 indicateurs ont été élaborés, 25 d'entre eux ont été cotés et 28 autres permettent de caractériser les entreprises.

### **3. NETWORKING D'AFFAIRES**

#### **Agenda 2013**

Projet de réalisation et de distribution d'un agenda économique ayant pour objectif d'être distribué en Flandre et à Bruxelles et ce, afin de faire connaître aux institutions et acteurs économiques de ces régions les différents secteurs phares de la Wallonie picarde ainsi que de son savoir-faire.

#### **Programme de communication**

Mise en place par région d'une revue de presse flamande afin d'informer les entreprises wallonnes des principaux éléments entrepreneuriaux se déroulant en Flandre.

#### **Salons - séminaires - B2B :**

- Coaching développement Flandre - édition 1

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'Entreprises Transfrontalier (CTEE - Interreg), le programme Viavia s'est joint à l'organisation et à la préparation de séminaires ayant pour but le développement de l'entreprise vers la Flandre (Viavia) et vers le nord de la France (CTEE).

7 ateliers-débats axés développement durable (transfrontaliers)

- Salon Bedrijven contactdagen 2013

Organisation d'une collectivité d'entreprises autour d'un stand commun Viavia et partenaires du CTEE sur le salon Bedrijven Contactdagen à Courtrai

- Synergy Day 2013 - Bruxelles / Synergy Day Kortrijk XPO 2013 - Courtrai :

Pour rappel, des «rendez-vous» d'affaires d'une durée de 30 minutes sont organisés pour des entreprises ne se connaissant pas et venues des quatre coins de la Belgique (partenariat avec Voka et beci) et également du Nord de France dans le cadre d'un partenariat CCI Grand Lille.

- Realty Brussels 2013 :

Ce salon à vocation immobilière a permis à nos entreprises de proposer leurs services et leur savoir-faire (stand collectif Viavia -Wallonia) à de nombreux clients potentiels, principalement issus de Flandre et de Bruxelles. Un colloque sur le développement de ces affaires avec un groupe flamand a également été organisé dans une des salles de conférence du salon.

#### **4. MARKETING DE L'INNOVATION**

A partir du 1er juillet 2013, le pilotage du projet iMark a été transféré de la Maison de l'Entreprise à la cellule Intelligence Stratégique d'IDETA. Ce transfert a permis de renforcer les synergies entre ce projet et ceux déjà menés dans le cadre de l'intelligence stratégique, en cohérence avec les logiques de développement territorial menées par l'Agence.

Depuis cette date, la Cellule et les Ruches du Nord de France ont travaillé en commun, avec le concours de la Maison de l'Entreprise, à la construction de la méthodologie, présentée sous le nom de Fast to Market, d'accompagnement des entreprises et aux premiers accompagnements tests.

- Sensibilisation et accompagnement des entreprises

Une méthodologie d'accompagnement originale et innovante a été développée. Elle est fondée sur un outil transversal : le Business Model Canvas. Cette méthodologie est construite sur un parcours d'accompagnement en 4 phases :

1. Le diagnostic : qui permet d'identifier clairement les problématiques auxquelles sont confrontées les entreprises et les points de renforcements.

2. Les ateliers : semi-collectifs et dirigés par un expert, ces ateliers, au nombre de 3, ont pour but de permettre à chaque chef d'entreprise de travailler sur ses problématiques et d'échanger avec les autres chefs d'entreprises présents. 3 thématiques clés sont abordées: les segmentations des cibles, la proposition de valeur et la pénétration du marché.
3. Les rencontres individuelles : entre les différents ateliers, des rencontres individuelles sont organisées avec chaque entreprise afin de compléter le travail réalisé dans les ateliers et de préparer les ateliers suivants.
4. Les recommandations finales : à l'issue des rencontres individuelles et des ateliers, des recommandations finales sont communiquées au chef d'entreprise sur base d'une grille prédéfinie. Ces recommandations permettent d'identifier la progression de l'entreprise dans le cadre du parcours et de définir les points de progression restant encore à corriger. Dans le cadre de cette recommandation, l'entreprise peut être mise en contact avec des agences de marketing de l'innovation.

- **Parcours d'accompagnement**

Six parcours d'accompagnement ont été programmés en 2013 et 2014, pouvant accueillir chacun un maximum de 8 entreprises afin de conserver une bonne efficacité des ateliers.

En 2013, un premier parcours d'accompagnement complet a été organisé. Ce parcours a permis de tester la méthodologie et les supports développés dans le cadre du projet et de les adapter en fonction des enseignements qui ont été retirés de ce test. Durant ce parcours, 5 entreprises belges et françaises ont été diagnostiquées et 3 entreprises ont participé aux ateliers. A l'issue du parcours, les chefs d'entreprise ont pu faire part de leur satisfaction et des bénéfices qu'ils ont retirés de l'accompagnement.

## IV.C. La Direction Participations & Energie (DPE)

### IV.C.1. Mission - Organisation

L'objectif majeur du secteur Participations est le maintien des dividendes versés aux communes à un niveau stable d'année en année. Dans l'application, l'Intercommunale se donne ainsi pour mission d'assurer un revenu constant tenant compte de l'évolution des prix en réservant des bénéfices ou en prélevant des bénéfices réservés selon les exercices.

Cette mission se décline en deux objectifs :

- Objectif 1 : Gestion des participations publiques dans le secteur de la distribution et du transport de l'énergie
- Objectif 2 : Promouvoir, favoriser, développer et exploiter l'énergie verte.

Le premier objectif concerne les trois sous-secteurs « Electricité », « Gaz » et « Signaux analogiques et numériques » ; tandis que le deuxième objectif concerne essentiellement le quatrième sous-secteur « Energie durable ». Cet objectif se décline en 4 processus :

- Développement et exploitation d'unités de production d'énergie verte
- Fourniture en énergie (verte) des sites IDETA
- Développement d'initiatives visant la transition énergétique en matière de mobilité
- Développement d'initiatives contribuant à faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive

Pour atteindre ses objectifs, la Direction Participations et Energie (DPE) compte 6 ETP au 31 décembre 2013. De plus, étant donné le volume important des projets de développement et d'exploitation en ELSA, une assistante administrative a été engagée en ELSA fin 2013.

### IV.C.2. Résultats synthétiques 2013

L'objectif de dividendes stables a été rencontré en 2013 pour les sous-secteurs Electricité, et Gaz et signaux analogiques et numériques. Le sous-secteur « Energie durable » a quant à lui versé un deuxième dividende de 365.000 €, légèrement plus faible qu'en 2012, à répartir conformément aux dispositions statutaires.

### IV.C.3. Sous-secteurs liés à l'IPFH - ELECTRICITE ET GAZ

#### Résultats des secteurs IVA, IVB, IIIA au niveau de l'IPFH

L'élément le plus significatif de l'année 2013 a été la fusion de huit Intercommunales wallonnes gestionnaires de réseau de distribution de gaz et d'électricité au sein de la nouvelle structure "Ores Assets". Créée début décembre, celle-ci est devenue l'unique opérateur de distribution du gaz et d'électricité sur l'ancien territoire d'ORES. L'objectif de cette fusion étant de faciliter la mobilisation des capitaux pour le financement des investissements futurs nécessaires à l'entretien et au développement des réseaux. Suite à cette fusion, les parts d'IPFH au sein d'Ores Assets représentent 32,35% du capital. Ce qui fait d'IPFH l'actionnaire majoritaire, devant le partenaire privé (Electrabel qui détient 25% du capital).

Lors de l'échange des parts d'IEH et IGH en parts Ores Assets, le rapport de change était respectivement de 1,0065 et de 0,8096. La valeur d'une part Ores Assets a été estimée à 24,8504 €. Cela a permis aux secteurs IV et III.A de dégager une plus value de ré-évaluation de 36.600.409,08 € qui se répartit comme suit :

Secteur	Nombre de parts en IEH/IGH	Nombre de parts en Ores Assets	Plue-value de réévaluation	Valeur en Ores Assets
IV.A	2.626.255	2.643.218	34.487.165,10	54.658.653,60
IV.B	757.435	613.193	2.113.243,98	15.238.091,33

Cette plus-value étant enregistrée à l'actif du bilan, elle n'a aucun impact sur le résultat de l'exercice en IPFH, ni sur les dividendes versés par l'IPFH dans les sous-secteurs IVA et IVB.

Par contre, l'année 2013 a connu une importante baisse du taux OLO, taux de référence pour le calcul des dividendes versés par les GRD. Pour rappel, celui-ci s'élevait en janvier 2012 à plus de 4% et à seulement environ 2,7% fin décembre 2013. Cela se traduit par une baisse, entre 2012 et 2013, de -17,08 % des dividendes versés par le GRD électricité et -13,43% des dividendes versés par le GRD gaz.

Tenant compte de ce faible taux OLO, le rendement des parts « R » a atteint les 3,13% contre un rendement des parts « A » de 24,06% en électricité et 12,91% en gaz. Afin de garantir le meilleur rendement possible aux communes, la conversion des parts « R » en parts « A » s'est poursuivie en 2013. Précisons que la CWAPE a proposé récemment de figer le taux de redistribution des dividendes des GRD sur base du taux OLO en 2013, taux historiquement bas. Si cette méthodologie était adoptée, le rendement des participations dans Ores Assets s'élèverait à 5 - 6 %.

Il est essentiel de rappeler que ce rendement est proportionnel à la valeur d'acquisition des parts (soit le dividende annuel/valeur des participations au bilan). Il est utilisé pour comparer plusieurs choix de participations financières à ne pas confondre avec le retour sur investissement qui tient compte du bénéfice net ((gain de l'investissement - montant de l'investissement) / montant de l'investissement).

Malgré cette forte diminution des principaux revenus des secteurs IV, le bénéfice de l'exercice 2013 était supérieur à celui 2012. En effet, en 2012, le résultat a été grévé de plus de 4,4 M€ de provisions pour risques et charges tenant compte de la situation financière d'ECS. En 2013, étant donné l'évolution contradictoire des résultats des secteurs électricité et gaz dans les comptes et la polémique concernant la possible surfacturation entre la maison mère GDF et ECS, le Conseil d'administration d'ECS avait refusé d'approuver les comptes annuels de la société contestés par les IPF's.

Consécutivement, en accord avec le réviseur, aucune provision n'a été enregistrée en IPFH dans les comptes 2013, ce qui se répercute positivement sur le résultat de l'exercice.



Le dernier élément impactant favorablement le résultat de 2013 est la reprise de réduction de valeur d'une hauteur de 482.183 € suite à l'augmentation de l'action GDF côté à 17,09 € au 31/12/2013 contre 15,57 € la part au 31/12/2012. Cette tendance se maintient puisque mi-avril 2014, l'action GDF atteignait les 20 €.

Ajoutons également qu'en 2013, le secteur IV A a acquis 13.287 parts de Publi-T d'une valeur de 870.523,56€ suite à la liquidation du holding communal.

Le secteur III A s'est enrichi de 102.714 € qui correspondent à la plus-value de ré-évaluation des parts de SOCOFE suite à la fusion de CHF.

Finalement, le secteur III A a souscrit un prêt bancaire de 19 M€ en 2013, afin de rembourser les prêts intersecteurs et financer les nouvelles acquisitions.

### Evolution sur le plan financier

Malgré un meilleur résultat, le compte de résultats 2013 des sous-secteurs « électricité » et « gaz » de l'IDETA fait apparaître une baisse significative des dividendes en provenance de l'IPFH qui passent de 9.643.126 € en 2012 à 5.169.368 € en 2013 soit une diminution de 46%. Cette diminution s'explique par une absence, en 2013, de prélèvement sur les réserves constituées en IPFH.

	2013	2012
<b>Total des dividendes IPFH</b>	<b>5.169.368 €</b>	<b>9.643.126 €</b>
Solde exercice N-1 + acompte dividende exercice N - secteur IVa IPFH (électricité)	979.300 €	6.817.230 €
	450.460 €	
Solde exercice N-1 + acompte dividende exercice N - secteur IVb IPFH (gaz)	122.257 €	2.307.942 €
Solde exercice N-1 + acompte dividende exercice N - secteur III IPFH (gaz)		517.954 €

### Résultats des sous-secteurs électricité et gaz en IDETA

La gestion efficiente des réserves entre les différents niveaux d'outils financiers a permis de garantir notre objectif principal de l'octroi du dividende annoncé sans devoir prélever sur les réserves mais au contraire de pouvoir y faire une dotation. De ce fait, les réserves du secteur ont augmenté de 523.603 € maintenant ainsi le montant des réserves de ce sous-secteur à **50 M€**.

Le dividende de l'année pour le sous-secteur « Electricité » s'établit à 4 M€, stable par rapport à 2012 et conforme au budget.

Sous-secteur « électricité »	Budget 2013	Résultat 2013	Variance
Produits	4.829.000 €	4.792.916 €	+ 3 %
Dont dividendes IPFH	4.829.000 €	4.699.330 €	
Charges	360.800 €	269.313 €	- 25 %
<b>Résultat</b>	<b>4.468.200 €</b>	<b>4.523.603 €</b>	<b>+ 1 %</b>
<b>Dividende</b>	<b>4.000.000 €</b>	<b>4.000.000 €</b>	
Prélèvement sur la réserve	-	-	
<b>Dotation à la réserve</b>	<b>468.200 €</b>	<b>523.603 €</b>	

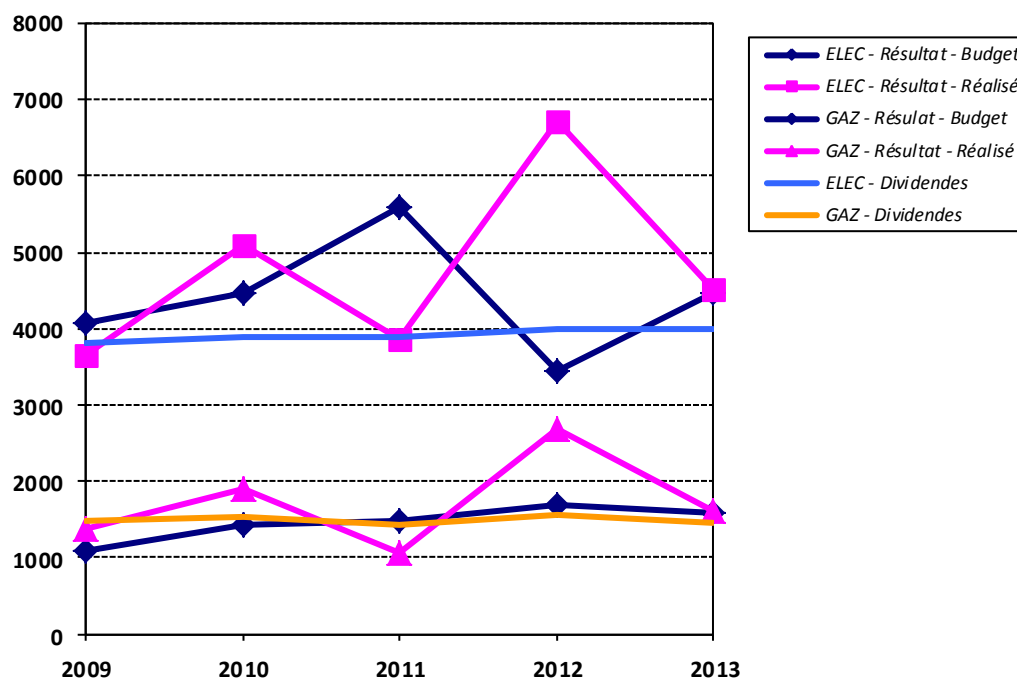
Dans le sous-secteur « gaz » également la dotation aux réserves a été plus importante (un peu plus de 1 M€) que prévue initialement, portant ainsi le montant des réserves de ce sous-secteur à **8,9 M€**.

Sous-secteur « gaz »	Budget 2013	Résultat 2013	Variance
Produits	1.717.000 €	1.716.902 €	- 0,1 %
Dont dividendes IPFH	1.717.000 €	1.708.349 €	
Charges	132.000 €	115.548 €	- 12 %
<b>Résultat</b>	<b>1.585.000 €</b>	<b>1.601.354 €</b>	<b>+ 1 %</b>
<b>Dividende</b>	<b>1.050.000 €</b>	<b>1.050.000 €</b>	
<b>Plus produit secteur IIIa IPFH</b>	<b>442.349 €</b>	<b>408.099 €</b>	
Prélèvement sur la réserve	-	-	
<b>Dotation à la réserve</b>	<b>92.651 €</b>	<b>143.255 €</b>	

Le montant des dividendes en 2013 s'élève à 1.050.000 € pour le sous-secteur gaz.

Pour le secteur III.A (concerne uniquement la Ville d'Ath), les dividendes sont en légère baisse par rapport à 2013 (voir en infra - résultats IPFH).

Le graphique suivant illustre tant la variabilité des produits financiers en provenance de l'IPFH que la stabilité des dividendes versés aux communes associées en IDETA - conformes aux éléments repris dans les différents plans stratégiques adoptés par les communes en Assemblée générale.



Au niveau du Bilan, le total de l'actif s'élève à :

- 54,9 M€ pour le sous-secteur « électricité » ; la seule participation financière à l'actif concerne la participation en IPFH (secteur IVa) d'un montant de 43.190.553 €, sans modification par rapport à 2012 ;
- 12,5 M€ pour le sous-secteur « gaz » ; avec deux participations financières en IPFH pour un montant total de 10.632.000 €, se répartissant comme suit :
  - o 8.440.653 € pour le secteur IVb ;
  - o 2.190.900 € pour le secteur IIIa.

#### IV.C.4. Sous-secteur « signaux analogiques et numériques »

Pour mémoire, le sous-secteur « signaux analogiques et numériques » a été doté d'un montant proche de 30.000.000 € suite à l'opération de cession de la câblodistribution par IGEHO.

Une somme de 19.999.000 € a été prêtée au sous-secteur « énergie durable » lors de la constitution de celui-ci. Ce nouveau sous-secteur a lui-même pris une participation de 19,99 M€ dans la SA ELSA qui chapeaute les investissements et activités de l'Agence Intercommunale dans le domaine des unités de production d'énergies vertes. Le solde a été maintenu dans le sous-secteur et a été placé.

En 2012, une reprise de provision pour risques et charges exceptionnelles de 6.756.281 € avait impacté significativement le résultat à la hausse, avant dotation à No Télé, qui s'élevait alors 7.165.864 €. En 2013, le résultat du secteur revient à des valeurs « normales » et s'élève, avant dotation à No Télé, à 208.826 €.

Sous-secteur signaux analogiques et numériques	Budget 2013	Résultat 2013	Variance
Produits	280.000 €	268.532 €	- 0,1 %
Charges	232.200 €	219.906 €	- 5 %
<b>Résultat avant dotation No Télé</b>	<b>207.800 €</b>	<b>208.826 €</b>	<b>+ 0,01 %</b>
Dotation No Télé	160.000 €	208.826 €	+ 30,51 %
<b>Résultat après dotation à No Télé</b>	<b>47.800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-100 %</b>
<b>Dividende</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	
Prélèvement sur la réserve	-	-	
<b>Dotation à la réserve</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	

Conformément aux accords intervenus au sein du Conseil d'administration d'IDETA (avril 2014) et aux dispositions de la convention avec No télé, la totalité du bénéfice du secteur Signaux analogiques et numériques fait l'objet d'une dotation à No Télé. Ce montant atteint 208.826 € en 2013. Aucun dividende pour ce secteur n'est distribué aux associés.

#### IV.C.5. Sous-secteur « énergie durable »

##### A. Résultats financiers

Le sous-secteur énergie durable a perçu en 2013 un dividende de la société ELSA d'un montant de 594.990 €. Outre les dividendes reçus de la SA Elsa, les produits comportent le revenu de ventes d'études pour un montant de 72 k€.

Ceux-ci correspondent aux études menées dans le cadre des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le développement des projets éoliens ainsi que la refacturation d'une partie des charges opérationnelles vers les autres sous-secteurs.

Les charges opérationnelles nettes sont essentiellement des charges de rémunération dont une partie est refacturée à la SA ELSA sous forme de management fees.

Au départ de ses revenus, le sous-secteur Energie durable devra rétribuer le sous-secteur «signaux analogiques et numériques» pour le montant de 20 M€ mis à disposition. La rétribution d'avances entre les sous-secteurs est fixée au taux de placement du marché sans risque.

<b>Sous-secteur Energie durable</b>	<b>Budget 2013</b>	<b>Résultat 2013</b>	<b>Variance</b>
Produits	1.002.983 €	1.663.253 €	+ 65,83 %
Charges	1.527.000 €	1.088.853 €	- 28,69 %
<b>Résultat</b>	<b>319.242 €</b>	<b>350.825 €</b>	<b>+ 9,89 %</b>
<b>Dividende</b>	<b>300.000 €</b>	<b>350.000 €</b>	
Prélèvement sur la réserve	-	-	
<b>Dotations à la réserve</b>	<b>19.242 €</b>	<b>825 €</b>	

Conformément aux dispositions statutaires, la répartition des dividendes dans le sous-secteur est prévue comme suit :

- 75% des dividendes (262.500 €) sont attribués aux communes associées au secteur signaux analogiques et numériques selon la clef nombre d'habitants sur le territoire de chacune au 31 décembre de l'exercice précédent;
- 25% des dividendes (87.500 €) sont attribués aux communes sur le territoire desquelles les projets en énergie durable sont implantés au prorata de la puissance installée. Pour l'exercice 2013, seule la Ville de Leuze disposait d'une puissance installée de 4 MW.

## **B. Résultats opérationnels**

A côté de ces résultats financiers, l'objectif opérationnel poursuivi dans le domaine de l'énergie est de promouvoir, favoriser, développer et exploiter l'énergie verte (objectif 2 voir infra). Cet objectif se décline en 4 processus opérationnels :

- **Processus P1002 - Développement et exploitation d'unités de production d'énergie verte**
  - Développements au départ d'ELSA

Pour rappel, le véhicule ELSA a été créé en février 2010 avec pour mission de développer des centrales de production d'énergie renouvelable en Wallonie pcard. Dans un souci de durabilité, IDETA et ELSA veillent à garantir un mixte énergétique des projets développés et à mobiliser les acteurs locaux. Ces différents éléments contribuent à créer une dynamique de territoire volontariste en la matière, en parfaite conformité avec la volonté politique de l'Union européenne qui vise notamment à atteindre une part de 20% d'énergie produite au départ de sources renouvelables à l'horizon 2020.

## **Eolien**

Depuis juin 2011, ELSA exploite directement 2 éoliennes de 2MW dans le parc éolien de Leuze Europe. En 2013, ces dernières ont produit 9.606.103 MWh, ce qui représente une progression de 1% par rapport à 2012. Néanmoins, les revenus d'exploitation du parc éolien de Leuze Europe ont diminué de 14%, ce qui s'explique par la diminution du prix de vente de l'électricité. Il faut également tenir compte de l'apparition de la taxe communale sur les mâts éoliens. Au-delà du suivi d'exploitation du parc, ELSA a reconduit le contrat d'achat de l'électricité et des certificats verts pour 2014 et 2015 avec Electrabel.

Le développement des projets de parcs éoliens d'ELSA a été quelque peu ralenti en 2013 tenant compte des nombreuses modifications réglementaires : arrêt Doudelet du Conseil d'Etat en janvier 2013, arrêt Dumont du Conseil d'Etat en février 2013, nouveau cadre de référence adopté en février 2013 et en juin 2013 par le Gouvernement, enquête publique sur la cartographie positive en septembre 2013, abandonnée en fin d'année et finalement, élaboration du décret éolien et des conditions sectorielles. Afin de se conformer aux deux arrêtés susmentionnés, la demande de permis pour le parc éolien de Tournai Ouest (8 éoliennes de 2,5 MW chacune), a dû faire l'objet d'un complément. La décision en première instance de l'administration a été de refuser le permis pour les motifs suivants : avis défavorable de la CRAT, CRMSF, DNF et de la Préfecture du Nord ainsi qu'en raison des incertitudes liées à l'applicabilité du cadre de référence. Un recours a été introduit le 25 septembre 2013. L'instruction en deuxième instance devant remettre sa décision en 2014.

Concernant le parc éolien de Ghislenghien (2 éoliennes de 2,3 MW chacune), l'instruction en première instance de l'administration s'est également soldée par un refus pour des raisons essentiellement juridiques (normes de bruit et unité technique d'exploitation). Un recours a été introduit le 11 décembre 2013. L'instruction en deuxième instance devant remettre sa décision en 2014.

## **Photovoltaïque**

En 2013, ELSA a finalisé la première phase de mise en œuvre de centrales photovoltaïques selon le mécanisme de tiers-investisseurs. En 2013, 7 installations, 2 sur des bâtiments d'IDETA et 5 sur des bâtiments communaux, pour un total de 95 kWc, ont produit 64.309 kWh.

## **Hydroélectricité**

En 2013, ELSA a poursuivi le développement des projets de micro centrales hydro-électriques en Aquitaine au travers de sa filiale HÉA SAS. En 2013, la demande de permis pour une centrale hydro-électrique de 300 kW à Saint-Astier a été introduite et est toujours en cours d'instruction.

Pour diverses raisons (techniques, administratives ou économiques), le développement des autres projets de micro-centrales a été abandonné durant l'année 2013, à l'exception d'un projet encore à l'étude. Il s'agit d'une centrale plus importante d'une puissance de 8MW pour le site d'Agen. La pré-étude de faisabilité en ce compris la demande de raccordement a été finalisée. Celle-ci représente un investissement de 20 millions d'euros, une production annuelle estimée à 52.000 MWh / an et un retour sur investissement de 15%. Suite aux premiers échanges avec la Préfecture (DDT 47) et la Communauté d'agglomération d'Agen, il appert qu'un partenariat territorial avec IDETA est important pour assurer le bon aboutissement de ce dossier.

L'autre volet mené en hydro-électricité est le développement, par l'intermédiaire de la filiale Shetland Green Electricity Ltd (créée en 2013 en partenariat par ELSA et Nova Innovation Ltd), du projet de production d'électricité au départ de l'énergie marine. Plus spécifiquement, le projet concerne 3+2 machines de 100 kW chacune située dans la baie de Collivoe, dans les îles Shetland. Les principales concrétisations de 2013 sont la finalisation des contrats et le bouclage financier du projet pour un montant total de £1,6 million. Les 5 turbines, actuellement en construction, seront mises en service de fin 2014 à fin 2016.

## **Biomasse**

Au 1er janvier 2013, SIBIOM a acquis l'ancienne unité de cogénération de Lutosa. L'exploitation de cette unité en 2013 devrait conduire la sa SIBIOM, sur base de la situation provisoire des comptes arrêtés au 31 décembre 2013, à clôturer son exercice par un bénéfice avant impôts de 68.296,81 € et un résultat à affecter de 45.296,81 €.

SIBIOM a également poursuivi l'étude du projet de production et d'injection de biométhanisation sur la ZAE de Leuze Europe. L'année 2013 a été consacrée à la phase de pré-faisabilité (potentiel d'approvisionnement des intrants, choix du point d'injection dans le réseau de gaz, pré-détermination du process industriel). Sur la base des éléments positifs, le projet devrait passer en phase d'étude de faisabilité en 2014. A cet égard, un bureau d'étude a été désigné et la réunion d'Information du Public préalable à l'étude d'incidences fixée au 19 mars 2014.

- Développements au départ d'IDETA

## **Eolien**

Le résultat le plus significatif de 2013 est certainement la concrétisation de l'intervention financière dans le parc éolien de Windvision situé à Tourpes (9 éoliennes de 2 MW chacune). Un prêt subordonné de 1,5 millions d'euros (soit 20% des capitaux propres investis) a été accordé à Windvision Farm Leuze pour une durée de 10 ans.

Toujours dans le cadre de prises de participations financières, la DPE a été sollicitée par une société dans le cadre d'un projet porté par cette dernière qui vise à la mise en place, en Wallonie, d'une société de projets dédiée au financement de ses futurs parcs éoliens dans le cadre d'un partenariat-public-privé. L'objectif serait de pouvoir créer cette structure début 2014. Le besoin en financement propre à charge des actionnaires de la SPV serait de 30 M€, dont 30% pour les partenaires publics. Le budget pour IDETA s'élève à 2,5 M€ (cfr le montant budgétisé dans le Plan stratégique 2014-2016).

En IDETA, et en particulier avec IPALLE, le développement du parc éolien Moulins Saint-Roch a, en raison du contexte réglementaire évoqué plus haut, également connu des retards dans le dépôt de permis. Néanmoins, la demande de permis pour 5 éoliennes de 2 MW a été finalisée et déposée le 26 décembre 2013.

## Photovoltaïque

En 2013, IDETA a acquis trois centrales photovoltaïques, subsidiées à 95% par la DEPA :

- une centrale photovoltaïque de 51,45 kWc, installée sur la toiture de Negundo2, qui n'était pourvu d'aucune installation d'énergie renouvelable, pour un montant de 81.245 € HTVA. La mise en service est prévue début 2014. La production annuelle s'élèvera à 42.000 kWh ce qui couvrira la consommation électrique totale du bâtiment;
- une centrale de 3,76k Wc, installée sur la toiture de la crèche Les Fourmis à Frasnes, qui a été mise en service en février 2013;
- une centrale de 5 kWc installée sur la toiture du Negundo à Froyennes mise en service en novembre 2013.

Additionnée aux unités existantes, la puissance installée en photovoltaïque en IDETA atteint 170 kWc en 2013 pour une production annuelle de 75.187 kWh.

## Hydroélectricité

En 2013, la DPE a finalisé son étude du potentiel hydroélectrique de la Wallonie. Plus précisément, les pré-études techniques de 8 sites (3 sur l'Escaut et 5 sur la Dendre) ont permis de retenir 5 seuils potentiels. Les prospections et études techniques seront poursuivies en 2014 par la DPE afin d'envisager l'équipement pour une puissance totale à installer estimée à 500 kW et un budget d'investissement estimé à un peu moins de 2 millions EUR, sous réserve d'un accord à trouver avec les services gestionnaires des voies hydrauliques en Wallonie, dans une perspective territoriale globale.

Par ailleurs, IDETA a rejoint le consortium de SMARTWATER dont le projet de recherche industrielle, est un système de régulation des réseaux électriques par intégration de sites carriers et souterrains pour le stockage énergétique par turbinage-pompage hydroélectrique. Malgré les nombreux avantages techniques, ces systèmes nécessitent en effet un dénivelé important et des surfaces (haut et bas) suffisants afin d'être économiquement viables. Se pose alors le problème de leur faisabilité technique sur des sites disponibles parfois inédits, de leur rentabilité associée d'une part à l'estimation correcte des coûts liés à leur installation et, d'autre part, à l'estimation correcte des gains financiers potentiels liés à la réinjection de l'électricité sur le réseau du GRT ou du GRD.

Ce consortium réunit 14 partenaires pour un budget de 3,681 millions d'euros pour 24 mois. La fiche-projet sera introduite en 2014. IDETA pour sa part dispose d'un budget de 163.000 € et 0,35 ETP pour la réalisation des études technico-économiques et une participation dans la réalisation d'une maquette située sur le site du Negundo.

### Processus P1003. Fourniture en énergie (verte) des sites IDETA

La DPE est en charge de la fourniture d'énergie (électricité et thermie) pour l'ensemble des bâtiments d'IDETA et le bon fonctionnement des équipements énergétiques des bâtiments (électricité et système de chauffage) ; qu'il s'agisse du siège administratif de l'Intercommunale à Tournai, du crématorium des Blancs Arbres à Frasnes et les complexes immobiliers regroupant les infrastructures d'accueil d'entreprises situés à Tournai Ouest (site Negundo), Ath-Ghislenghien (site La Sille), Frasnes (site de la Sucrerie) et Enghien (centre d'innovation La Lanterne).

En 2013, la fourniture d'électricité s'élève à 852.242 kWh pour l'ensemble des 29 points de raccordement tandis que la fourniture de thermie atteint les 1.439.973 kWh pour l'ensemble des 17 points de raccordement.



Pour réduire ces consommations, la DPE agit sur deux volets : l'installation d'unités de production d'énergies renouvelables, développées ci-dessus et également l'amélioration des systèmes de chauffage. Ainsi, en 2013 et parallèlement à l'installation de la centrale photovoltaïque sur la toiture du bâtiment Négundo2 conçu en 1999 selon les principes de construction en vigueur de l'époque et offrant néanmoins des possibilités d'amélioration. Un marché pour la rénovation « thermie verte » du bâtiment a été lancé. Tenant compte des recommandations de l'audit énergétique réalisé préalablement, ce marché, d'un montant de 187.000 € HTVA, comprenait deux volets : l'amélioration de l'enveloppe et des caractéristiques du dispositif d'étanchéité du toit et l'amélioration du système de chauffage en intégrant la technologie des pompes à chaleurs aérothermique air/eau en relève de chaudière.

Afin de faciliter le monitoring et le comptage de tous ces raccordements, la DPE a poursuivi l'installation de compteurs intelligents sur l'ensemble des points de fournitures. Ce déploiement sera finalisé début 2014. De plus, la DPE a poursuivi, en partenariat avec Enerban SA, start-up de notre territoire dans le domaine du smart metering et de l'intelligence artificielle, l'expérience pilote Negundo+ dans certains de nos bâtiments (bâtiments Negundo, Negundo2, Negundo3, Negundo4, la crèche et les hall-relais situés rue du Progrès à Tournai) qui consiste, à l'échelle d'un quartier multifonctions, à optimiser l'utilisation des productions des mini-centrales d'énergies renouvelables au regard des consommations énergétiques.

#### **Processus P1004. Développement d'initiatives visant la transition énergétique en matière de mobilité**

##### **Mobilité électrique**

Afin de poursuivre son soutien au développement de la mobilité électrique en Wallonie picarde, IDETA a lancé, fin 2013, un marché pour la fourniture de 40 bornes doubles de chargement de voitures électriques et d'un système de gestion central qui devra également intégrer la gestion des 20 bornes actuelles d'IDETA. Le marché, d'un budget de 200.000 € HTVA, sera attribué en début 2014 et les bornes devront être installées pour l'été de la même année. Ce déploiement se poursuivra sous l'appellation e-mobile, nom pour lequel une marque a été déposée en 2013.

De manière plus anecdotique, et toujours en vue de soutenir la mobilité électrique, la DPE a également collaboré avec Surain Motorcycles, start-up de notre territoire qui conçoit et fabrique des véhicules 2 roues électriques, à savoir motos, scooters et vélos, dans une démarche d'éco-conception. En 2013, Surain a développé un vélo à assistance électrique, l'IMPALA homologué NF EN 15194, dont la DPE a acquis 10 exemplaires qui sont octroyés comme prix lors de divers sponsoring (Festival RAMDAM, ChER, Tournai Smart City, ESCO,...).

##### **Gaz naturel carburant (CNG/LNG)**

En 2013, ELSA a constitué, en partenariat avec G&V Energy, la sprl Enora au capital de 90.000 €, active dans la distribution de carburant CNG/LNG. Afin de devenir un acteur qui pèse sur le marché de la distribution du CNG/LNG en Belgique, l'ambition des parties est de mettre en place à l'horizon de 2015 un réseau public de 6 stations CNG et de 25 à 30 stations à l'horizon 2018 (soit environ 25% du potentiel belge).

Le développement des projets et l'introduction des premières demandes de permis sont prévus pour début 2014. Au vu de l'intérêt territorial pour son actionnaire IDETA, ELSA contribuera plus particulièrement au financement initial de ces stations pour un premier montant déjà décidé de 1.000.000 € pour ce qui est des équipements techniques liés à la fourniture du CNG à taux d'intérêt annuel de 4%, sur la base d'un « droit de tirage » lié à l'équipement effectif des stations précitées.

#### **Processus P1005. Développement d'initiatives contribuant à faire de la Wallonie picarde un territoire à énergie positive**

IDETA, par l'intermédiaire de la Direction Participations et Energie, poursuit comme objectif le développement des énergies renouvelables en Wallonie picarde et la transition de notre territoire vers un territoire à énergie positive. C'est donc tout naturellement qu'IDETA a mis en place la 2ème édition du Championnat des Energies Renouvelables, en tant que sponsor mais également au travers d'une quinzaine d'actions spécifiques (cycle de sensibilisation à destination des élus et du personnel administratif, concours scolaires, présentoirs énergie, argumentaire justifiant l'adhésion des communes à la convention des Maires, jumelages, campagne Engage,...). 11 communes de Wallonie picarde se sont inscrites dans le Championnat et ont bénéficié de ce soutien. Ce travail a été reconnu par le bureau de la Convention des Maires puisqu'IDETA a été reconnue Coordinateur territorial pour la Convention des Maires, à laquelle 6 communes ont adhéré en 2013. De plus, 2 prix ont été décernés à notre territoire : Frasnes-les-Anvaing, lauréat de la division 2 et la Wallonie picarde pour le prix Engage.

Par ailleurs, en prévision de la réalisation du bilan des émissions en 2014, IDETA a initié avec la commune de Rumes un projet pilote pour 2014 visant à effectuer un cadastre énergétique des bâtiments communaux, faire le bilan énergétique annuel des consommations électriques du patrimoine et mettre en place un suivi régulier des points de consommation d'énergie électrique.

IDETA a contribué à la définition des ambitions de l'Eurométropole et pilotera le groupe de travail « énergie » dans l'axe de la trame bleue et verte.

Afin d'associer les entreprises du territoire à cette dynamique, IDETA a également pris part au Projet Smart Park initié par le Cabinet du Ministre Marcourt, à destination des Agences de développement économique de Wallonie dont le but est d'aider les entreprises à maîtriser leur consommation électrique et ainsi augmenter leur compétitivité. Ce projet est destiné aux entreprises ayant une consommation électrique supérieure à 40 MWh/an, une puissance de raccordement au réseau électrique supérieure à 56 kVA et possédant un compteur AMR. 12 entreprises de notre territoire ont participé au projet. IDETA a analysé les consommations électriques (consommation heures pleines/heures creuses, pointe quart horaire, cos phi) et les données de facturation de ces 12 entreprises ainsi que des 15 entreprises du territoire d'IEG. Un subside de 24.000 € a été accordé à IDETA pour ce projet. En 2014, IDETA accompagnera également les entreprises participantes dans la mise en œuvre des améliorations détectées par l'analyse des consommations.

Plus ponctuellement, la DPE s'est investie dans l'organisation de JADDE 2013 (Journées Annuelles du Développement Durable en Entreprise) et a organisé en partenariat avec Electrabel, ELSA et la Confédération Parascolaire du Hainaut un cycle de 6 ateliers-débats sur les énergies renouvelables à destination des entreprises et du grand public.

IV.C.6. Synthèse des dividendes distribués par commune

COMMUNES	Electricité	Gaz		Energie durable		TOTAL
		III.A	IV.B	Prorata général	Prorata lié aux puissances installées	
ANTOING	79.962 €		24.800 €	8.567 €		113.329 €
ATH	516.225 €	408.099 €	2.898 €	29.196 €		956.418 €
BELOEIL	152.204 €		40.793 €	14.827 €		207.824 €
BERNISSART	107.636 €		32.111 €	11.870 €		151.616 €
BRUGELETTE	59.672 €		8.678 €	3.240 €		71.590 €
BRUNEHAUT	72.975 €			7.879 €		80.854 €
CELLES	23.813 €			5.026 €		28.839 €
CHIEVRES	86.966 €		15.404 €	6.436 €		108.806 €
ELLEZELLES	30.703 €		4.677 €	4.990 €		40.370 €
ENGHIEU	199.291 €		88.275 €	12.944 €		300.509 €
FLOBECQ	64.232 €		8.809 €	3.345 €		76.385 €
FRASNES-LEZ-ANVAING	128.801 €		7.322 €	10.721 €		146.845 €
HENSIES	27.049 €					27.049 €
JURBISE	170.240 €					170.240 €
LENS	75.307 €		2.713 €	3.621 €		81.641 €
LESSINES	289.899 €		170.869 €	19.448 €		480.217 €
LEUZE-EN-HAINAUT	219.203 €		103.141 €	12.663 €	57.500 €	392.506 €
MONT-DE-L'ENCLUS				3.014 €		3.014 €
PECQ				2.202 €		2.202 €
PERUWELZ	180.563 €		33.058 €	17.523 €		231.144 €
RUMES				5.645 €		5.645 €
SILLY	137.102 €		2.560 €	7.275 €		146.938 €
SOIGNIES	454.215 €			21.647 €		475.862 €
TOURNAI	923.941 €		503.892 €	75.422 €		1.503.255 €
TOTAUX	4.000.000 €	408.099 €	1.050.000 €	287.500 €	57.500 €	5.803.099 €

## IV.D. La Direction des Moyens Généraux (DMG) / le Secrétariat Général

### IV.D.1. Mission

La Direction des Moyens Généraux et le Secrétariat Général assurent une mission transversale tant au niveau des différentes directions que des différents secteurs d'activités de l'Agence.

Font partie de ses compétences, la gestion financière de l'Agence et de structures partenaires, la gestion des ressources humaines et la coordination sécurité-santé, l'intendance et les services d'économat, la coordination et la supervision des marchés publics, la gestion des acquisitions ou encore des dossiers contentieux, l'informatique et la cartographie.

La Direction des Moyens Généraux supervise par ailleurs la gestion du crématorium 'Les Blancs Arbres' ainsi que celle de l'asbl BB Boulot qui compte 4 crèches en fonctionnement au 31.12.2013.

### IV.D.2. Résultats synthétiques 2013

Le Plan stratégique 2012-2014 prévoyait comme objectifs majeurs pour la direction :

- La programmation financière et la gestion de la trésorerie ;
- La délégation budgétaire par centre de profit associé à un contrôle efficace ;
- La professionnalisation des ressources humaines ;
- L'affirmation de la mission de conseil en prévention interne ;
- L'amélioration de la communication interne, en ce compris vers les communes affiliées ;
- La réalisation du programme d'acquisition ;
- L'archivage dans le cadre du déménagement vers la nouvelle implantation en 2014 ;
- La supervision des entités décentralisées.

L'année 2013 s'est présentée comme une année de préparation des changements souhaités. Un travail important a été réalisé pour identifier les outils les plus adaptés à l'évolution voulue. Que ce soit en matière de mise en place d'un intranet ou d'automatisation de certains volets liées aux ressources humaines (feuilles de congés électroniques), l'opérationnalisation a pu être réalisée au cours du premier trimestre 2013.

Le nombre de recrutements ainsi que la gestion des candidatures spontanées qui ont abondé au cours de l'exercice 2013 attestant de l'intérêt pour l'Agence et son dynamisme ont mobilisé également le département.

Sur le plan financier, l'année a été marquée par une décision importante de consolidation de l'emprunt ouvert depuis 2008. La trésorerie, malgré des rentrées en termes de ventes intéressantes, reste le point de vigilance absolu en vue de disposer des moyens nécessaires à la poursuite des investissements et activités.

Sur le plan juridique et administratif, les acquisitions se réalisent toujours avec de nombreux freins et procédures rendant difficile la réalisation des objectifs fixés.

Enfin, l'activité au niveau du crématorium continue sa progression avec également une poursuite d'amélioration continue du service à la population.

### **IV.D.3. Programmation et réalisations**

#### **IV.D.3.1. Finances et contrôle de gestion**

##### **🚧 Organisation et support des services financiers**

La programmation financière et la gestion de trésorerie avaient été pointées comme étant des enjeux principaux dans le Plan stratégique 2013. Par ailleurs, un autre élément d'amélioration à apporter concernait la facturation et le traitement des factures d'entrée.

##### **Contrôle budgétaire**

Aussi, la délégation budgétaire par direction a été mise en place avec la création de secteurs comptablement dissociés Développement (DEE), Etudes et Tourisme (DVT), Participations (DPE), Crématorium (DMG). Les frais généraux ont été dissociés et sont gérés au niveau de la direction générale. Ils sont affectés en fin d'année selon une clef de répartition prédéfinie. Cela a permis la constitution et le suivi de budgets par entités bien identifiées, à des niveaux plus détaillés, et notamment par type d'activité.

Les organes de gestion ont été alimentés par des rapports budgétaires mensuels (dépenses/recettes) ou trimestriels (investissements) soulignant, pour chaque direction, les postes de sous et surconsommation, tant au niveau des recettes que des charges et investissements. La demande du Conseil d'administration de travailler sur base de budgets dynamiques a été intégrée en fin d'année.

Par ailleurs, la production de rapports analytiques (avec l'appui du logiciel Business Objects) a permis de pointer les difficultés de certains centres de profit ou activités nécessitant une amélioration de rentabilité. Ce type d'analyse a également permis un meilleur suivi au niveau des entités décentralisées (Crématorium, crèches,...).

Enfin, différents indicateurs ont été suivis en cours d'année selon une fréquence propre à chacun (acquisitions, ventes de terrains, prix de revient des ventes, suivi des créances, suivi du nombre de crémations,...).

##### **Traitement des factures d'entrée / de sortie**

Le volume d'activité du service comptabilité est reflété, notamment, par le nombre de documents d'entrée et de sortie comptabilisés. En 2013, ce nombre dépassait les 10.000 documents. Depuis 2010, il s'est accru globalement de 66%. Cela s'explique, d'une part, par les sociétés et sous-secteurs venus s'ajouter à la gestion (crèches, filiales secteur énergie,...), ainsi que par l'activité croissante dans certains domaines.

# factures d'achat	2010	2011	2012	2013	% accroissement depuis 2010
Crématorium	322	238	320	405	
Développement	2806	3187	3001	2039	
Frais généraux				836	
Tourisme	256	273	304	589	
Secteurs Participations			46	329	
Autres sociétés*	621	856	1095	1299	
<b>Total</b>	<b>4005</b>	<b>4554</b>	<b>4766</b>	<b>5497</b>	<b>+37%</b>

\*ELSA, BB Boulot, Parcs, Sibiom, Culture.wapi, CITW

# factures de ventes	2010	2011	2012	2013	% accroissement depuis 2010
Crématorium	1262	2210	2660	2625	
Développement	890	916	1014	1187	
Frais généraux				34	
Tourisme	78	65	51	42	
Secteurs Participations			3	9	
Autres sociétés*	94	400	691	1121	
<b>TOTAL</b>	<b>2324</b>	<b>3591</b>	<b>4419</b>	<b>5018</b>	<b>+115%</b>

La mise en place d'une solution informatisée s'est avérée nécessaire au regard du nombre croissant de factures d'entrée à traiter. La circulation physique de ces factures en vue de leur validation par les différents agents a été remplacée par un système électronique. Celui-ci assure, à tout instant, la traçabilité des documents en cours de validation et un aiguillage des factures selon leur direction et objet. Une vision centralisée sur l'ensemble des documents est assurée et les temps de traitement sont améliorés. Ce système a été implémenté au travers des différentes directions durant l'année 2013.

En termes d'émissions de factures, la systématisation n'était pas encore effective dans les secteurs développement, tourisme et énergie. Les factures de ventes sont désormais générées sur base du système comptable au sein duquel une comptabilisation automatique est effectuée. L'interfaçage de ce système avec les outils utilisés au crématorium et dans les crèches devra également être implémenté.

#### Gestion de la trésorerie

€ - niveau consolidé	31.12.2012	31.12.2013
Placements de trésorerie	21.716.752	47 344 114
Valeurs disponibles	3.017.869	4 412 049
Intérêts perçus	630.474	326 548

Les placements de trésorerie sont principalement liés aux secteurs Participations (19.495.438,14) et au secteur Développement (27.848.675,68). Pour ce dernier, la consolidation en 2013 du solde de l'emprunt non consommé s'est accompagnée d'un placement des moyens d'investissement pour la période de la nouvelle mandature.

Le return sur placements reste toutefois excessivement faible eu égard aux taux de placement très faibles proposés sur les produits sans risques (un peu moins de 0,7%).

Concernant la planification de trésorerie, les outils performants sont nécessaires. Ils sont en cours d'évaluation au regard des besoins afin d'être mis en place en 2014.

Rappelons que les moyens de trésorerie sont directement impactés par le calendrier des ventes de terrains industriels mais également par les délais de récupération des subsides liés aux investissements ou aux actions.

A ce jour, des rapports mensuels mesurent l'état des créances de l'Intercommunale, ainsi que leur évolution. Ils permettent d'identifier les masses monétaires à recevoir par direction.

Créances consolidées	Début 2013	Fin 2013
Subsides	10 470 557	12 857 337
Autres	1 270 113	1 298 628
<b>Total</b>	<b>11.740.670</b>	<b>14.155.965</b>

Le montant des subsides à percevoir demeure le poste le plus conséquent en matière de créances.

Certaines activités nécessitent par ailleurs un suivi plus rapproché (crématorium, locations immobilières).

### Gestion emprunts

A la fin de 2013, la situation des emprunts était la suivante :

€ - niveau consolidé	31.12.2012	31.12.2013
Emprunts à long terme (17)	41.902.603	75 591 530 (1)
Dette échéant dans l'année (48)	2.434.593	6 560.268 (2)
<b>Total emprunts</b>	<b>44.337.196</b>	<b>82.151.798</b>
Intérêts afférent aux emprunts (65)	781.131	1 187.312
Subsides en intérêts (75)	165.530	397 490
<b>Charge nette d'emprunts</b>	<b>615.601</b>	<b>789.822</b>

(1) Dont 15.036.663,00 Sowafinal

(2) Dont 843.865,59 Sowafinal

Les emprunts ont fortement augmenté en 2013 suite à la décision du Conseil d'administration de consolider un montant d'emprunt de l'ordre de 30 M€ ouvert en 2008. Celui-ci permettra de financer partiellement les investissements pour la période 2013-2018.

Sur base du tableau ci-dessus, on peut déduire que le financement des opérations d'IDETA s'est réalisé à un taux net de financement moyen d'un peu plus de 1% en 2013.

Les remboursements d'emprunts effectués en 2013 ont porté sur les montants de :

- Secteur Développement : 1.620.180 € (hors Sowafinal)
- Secteur Crématorium : 229.549 €
- Secteurs Parcs : 3.098 €

#### IV.D.3.2. Volet juridique, administration et cartographie

Mission constante mais revêtant un rôle clef, les services juridiques ont pour dessein l'encadrement permanent des procédures d'expropriation/acquisition de terrains mais également d'assurer un rôle de veille concernant l'évolution du cadre légal entourant l'exercice des missions de l'Agence Intercommunale.



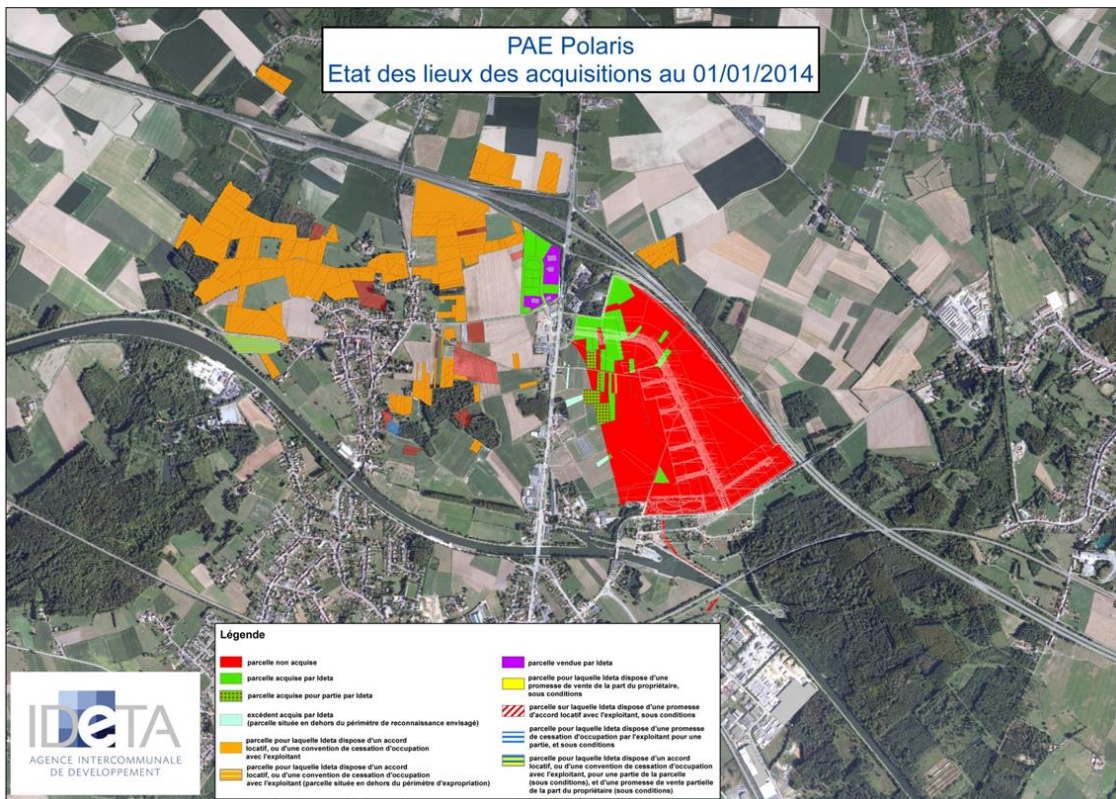
## Acquisitions

Le montant total des acquisitions se chiffre à 1.979.108 € au 31.12.2013 répartis comme suit :

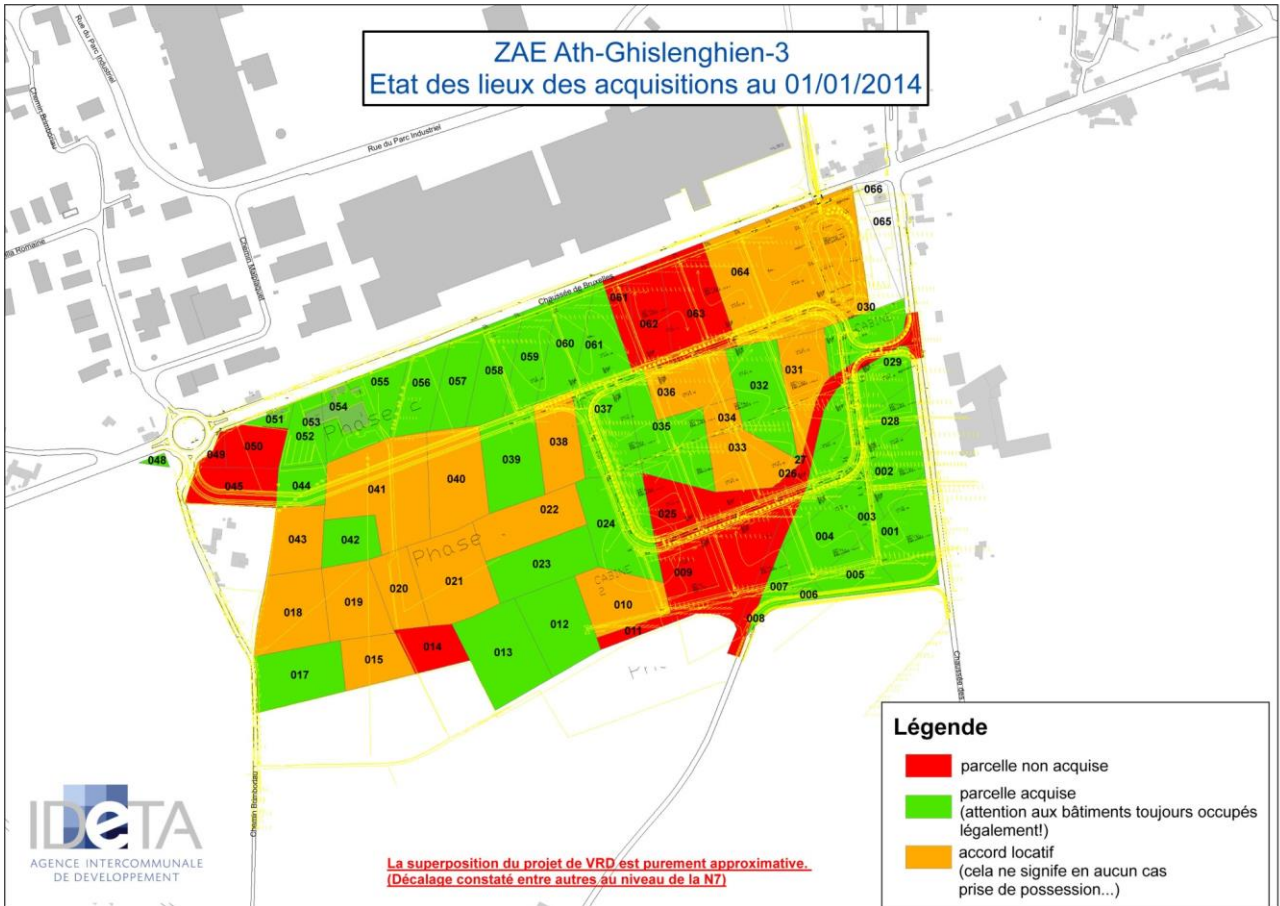
	En €	En m <sup>2</sup>
Leuze Europe 2	341.797	139.125
Port de Pecq	29.278	10.351
Ghislenghien 3	166.533	51.032
Ghislenghien 4	1.193.860	269.464
Péruwelz Polaris	246.990	79.597
Tournai Ouest 3	650	0
<b>Total</b>	<b>1.979.108</b>	<b>560.523</b>

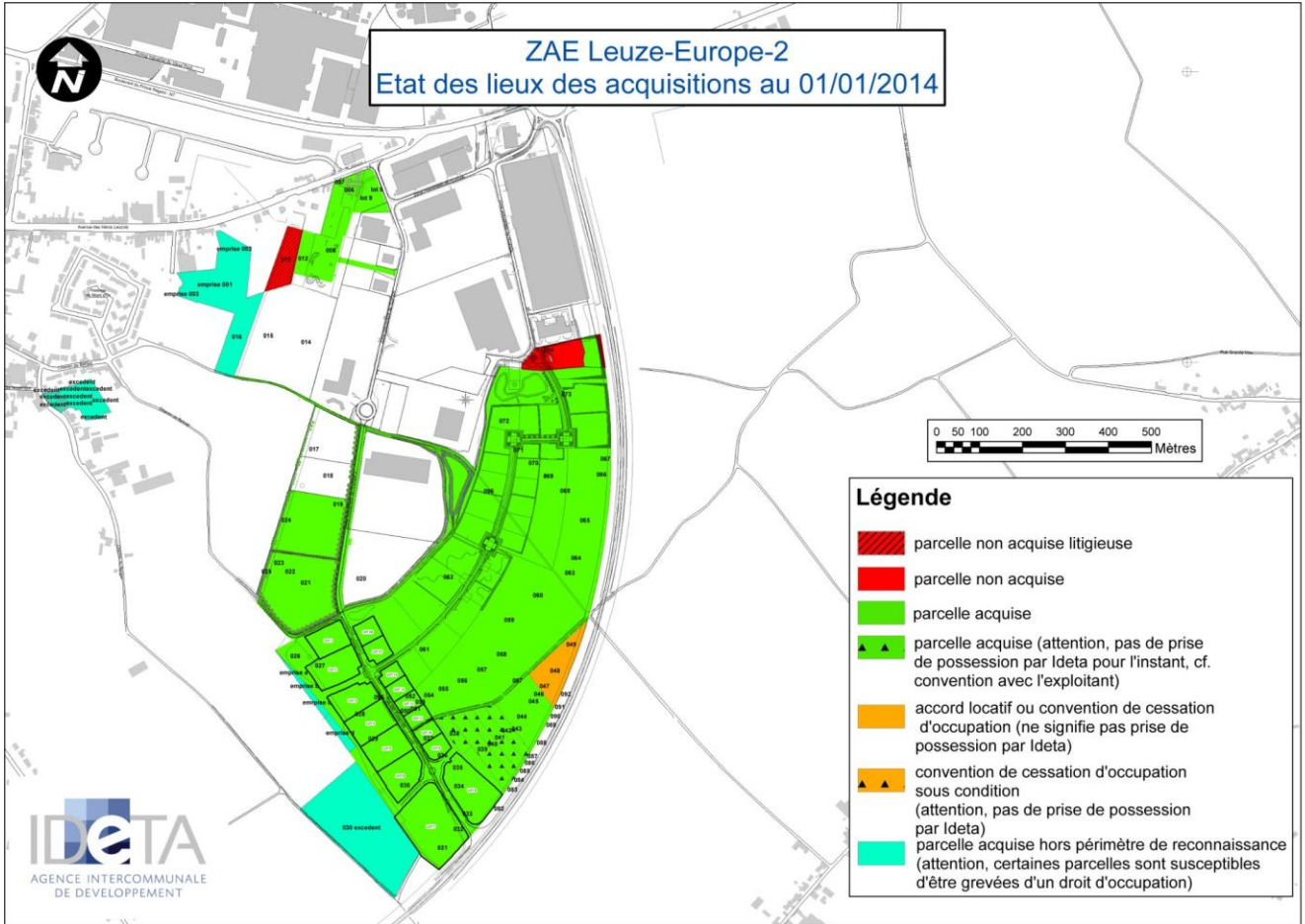
Ainsi les acquisitions sur la zone de Ghislenghien IV ont été actées de manière concentrée sur l'exercice 2013. Elles ont pu également se poursuivre sur les zones de Polaris, de Leuze Europe.

En termes de cartographie et afin de donner une vue plus claire au lecteur de la situation sur le terrain, le bilan par zone s'établit comme suit au 31.12.2013 :

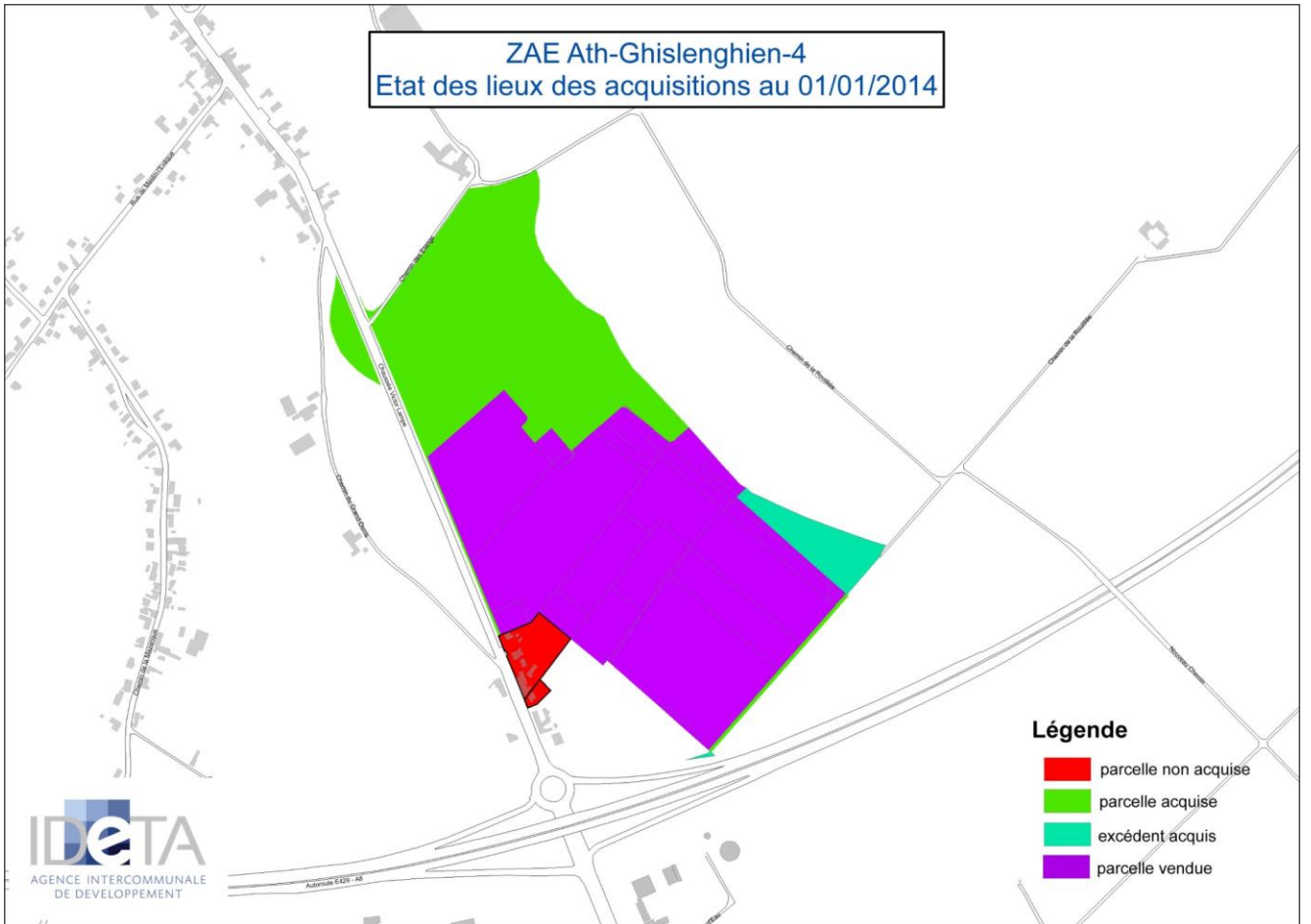


ZAE Ath-Ghislenghien-3  
Etat des lieux des acquisitions au 01/01/2014



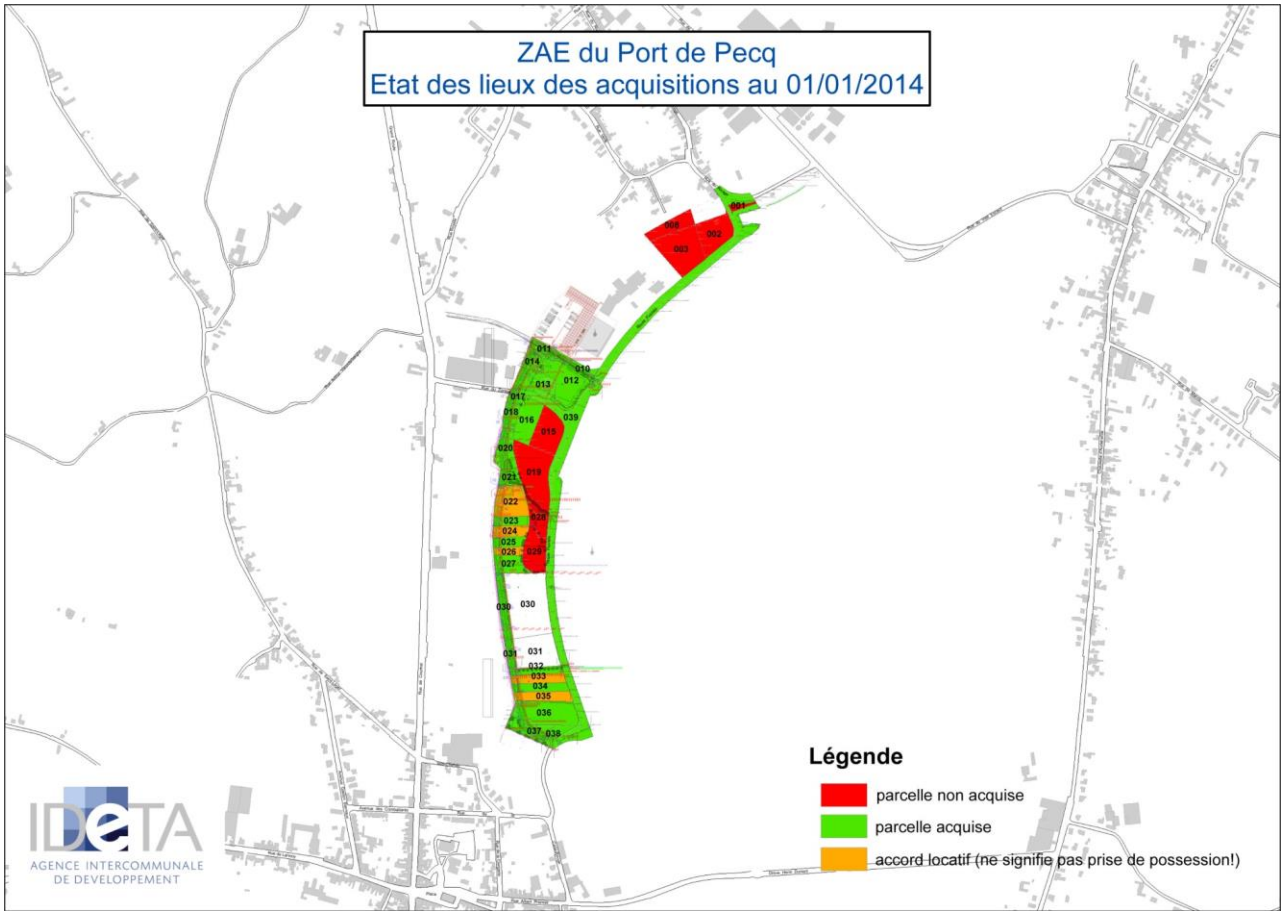


ZAE Ath-Ghislenghien-4  
Etat des lieux des acquisitions au 01/01/2014





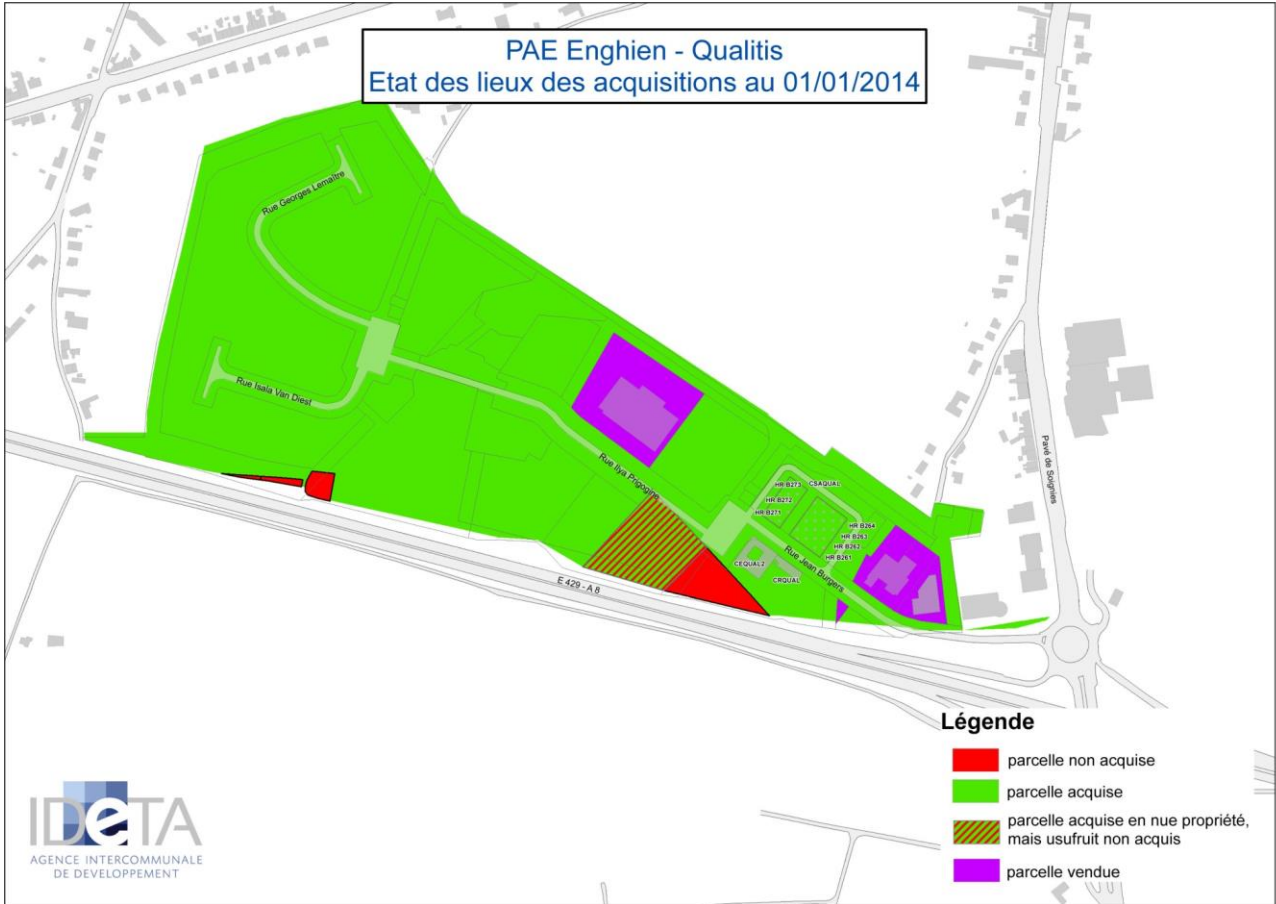
ZAE du Port de Pecq  
Etat des lieux des acquisitions au 01/01/2014



ZAE Frasnes  
Etat des lieux des acquisitions au 01/01/2014



PAE Enghien - Qualitis  
Etat des lieux des acquisitions au 01/01/2014



**IDeTA**  
AGENCE INTERCOMMUNALE  
DE DEVELOPPEMENT

- Légende**
- parcelle non acquise
  - parcelle acquise
  - parcelle acquise en nue propriété, mais usufruit non acquis
  - parcelle vendue

Le tableau ne reprend pas la zone de Tournai Ouest 3 qui fait actuellement l'objet d'une demande complémentaire de reconnaissance et d'expropriation.

La mise en œuvre des Zones d'activité économique implique un lourd travail de négociation mené à la fois en nom propre et à la fois par le Comité d'acquisition d'immeubles. Un poste d'assistant administratif et notarial a été créé en vue de travailler en collaboration directe avec le Comité d'acquisition d'immeubles et de renforcer le dispositif.

#### **Marchés publics**

Domaine incontournable s'appliquant notamment aux structures parastatales, la législation sur les marchés publics occupe une grande part de travail de veille. Au-delà de cette nécessaire vigilance, la recherche de méthodes de travail permettant de faciliter les procédures l'entourant est également une priorité en vue de disposer d'un « work-flow » performant pour l'ensemble des agents traitant cette matière. A ce titre, les services généraux ont fait procéder à l'acquisition du logiciel « 3P » ® permettant une aide à l'édition et au suivi des marchés et ont établi un plan de formation qui se poursuivra également en 2013.

Les documents d'adjudication-type ont été complètement toilettés suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation sur les marchés publics (loi des 15 et 16 juin 2006 et ses arrêtés d'exécution) au 1er juillet 2013.

En termes de marchés publics, la liste des adjudicataires pour l'année 2013 est reprise en annexe au présent rapport. En termes de volumes, le nombre de cahiers des charges géré en 2013 et le total des dépenses s'établissent comme suit :

Type	Développement	Tourisme	Total	En euros HTVA
Travaux	14	0	14	12.621.425
Services	16	18	34	1.016.420
Fournitures	10	4	14	224.312
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>22</b>	<b>62</b>	<b>13.862.155</b>

Si l'on se réfère au type de procédure, la répartition se présente comme suit :

Adjudications publiques	11
Procédures négociées	43
Appel d'offres général	7
Appel d'offres restreint	1
<b>Total</b>	<b>62</b>



## Juridique

L'Agence Intercommunale s'est mise en conformité avec les nouvelles dispositions du décret « tutelle » telles que transposées dans le CDLD et entrées formellement en vigueur au 1er juin 2013.

Parallèlement à cela, le suivi des contentieux objectifs (en matière administrative) occupe une place non négligeable dans le travail courant du service. Cette année encore, divers contentieux ont émaillé le quotidien notamment le dossier Ideta. / EUROVIA c. / BEMCO relatif à la zone de Pecq Pont Bleu.

L'année 2013 a permis de clôturer le dossier de la Place Saint-Pierre ainsi que celui dit de la Catastrophe de Ghislenghien.

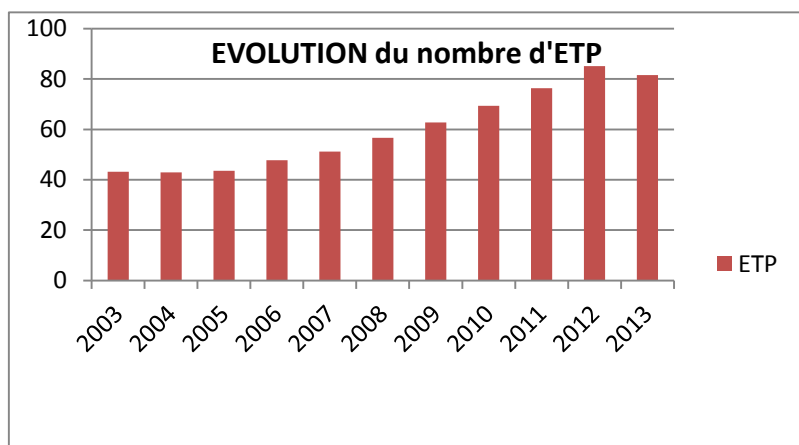
Un appui juridique a par ailleurs été apporté aux Parcs naturels dans le cadre de la fusion par universalité de branches des deux commissions de gestion (suivi des modifications statutaires, des AG, CA, interface Notaire-Réviseur,..).

Le service juridique contribue par ailleurs aux côtés du Comité d'acquisition d'immeubles à la réalisation des expropriations et négociations ad hoc lorsque des événements liés à l'exécution des chantiers ou à des investigations doivent être réalisés.

### IV.D.3.3. Gestion des ressources humaines

## Bilan social

A la clôture de l'exercice, l'Agence Intercommunale occupe 69 personnes à temps plein et 15 personnes à temps partiel, soit une correspondance de 81,5 ETP, soit -3,6 ETP par rapport au 31.12.2012. Cette diminution est imputable à la mise en œuvre d'une politique de stabilisation de l'effectif et à la non-reconduction de contrats à durée déterminée dans le cadre de la clôture de projets subventionnés.



ANNEE	ETP
2003	43,2
2004	42,9
2005	43,5
2006	47,8
2007	51,2
2008	56,7
2009	62,7
2010	69,32
2011	76,4
2012	85,1
2013	81,5

#### Recrutements et départs

Au cours de l'exercice, 28 entrées temps plein et 1 entrée en temps partiel ont été enregistrées contre 29 sorties temps pleins et 5 sorties temps partiel.

Le prestataire de service TRACE a réalisé 5 bilans de compétences pour l'année 2013.

Les candidatures spontanées se sont élevées à 219 unités, avec une moyenne de 18,25 candidatures/mois soit un peu plus de 11% par rapport à 2012.

#### Charge nette de rémunération

Eu égard aux différentes formules de couverture des charges salariales (aides à l'emploi, programmes subventionnés,...), la charge nette de rémunération et les taux de couverture par secteur se présentent comme suit :

Secteur	Charges brutes	Récupérations	Charge nette	Taux de couverture
Développement *	2.119.181	-53.383	2.172.563	ND
Tourisme et Etudes**	1.901.955	1.189.995	711.959	62,5%
Participations	542.742	81.245	461.497	15%
Frais généraux	2.139.573	104.534	2.035.042	4,8%
Total	7.091.116	1.392.555	5.698.561	19,6%

\*secteur subventionné sur la partie économique

\*\*secteur subventionné sur la partie tourisme, économique. partie aménagement non couverte

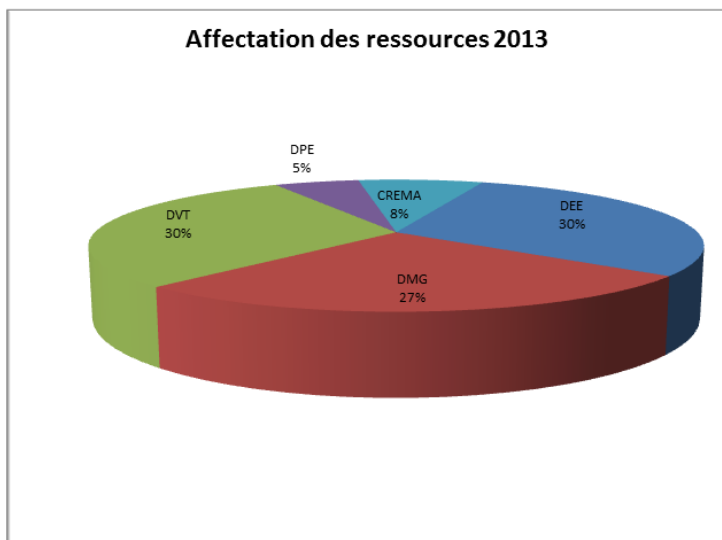
Les aides à l'emploi dont l'Agence Intercommunale a pu bénéficier, au cours de l'exercice 2013, se présentent comme suit :

Type d'aide	Nombre d'ETP concernés	Aides directes reçues	Réductions ONSS obtenues
APE	2,84	52.590,41€	
CPE	4	83.973,35€ ont déjà été versés pour 2013. La dernière tranche doit encore être versée pour 2 dossiers.	/
START	1	Intervention d'allocation de travail par l'ONEM de 500€/mois à déduire du salaire, pour un total de 2.500€ pour 2013.	/
ACTIVA	2	/	6.456,10€

Les aides à l'emploi sont relatives aux emplois jeunes (secteur Tourisme) et les aides premier emploi (A.P.E.) concernent tant le personnel des secteurs Tourisme, Développement et Crématorium. Le dossier START concerne une fonction nouvelle au sein de la DMG (assistant en notariat) qui n'a pas été pérennisée.

#### Affectation des ressources

DIRECTION	ETP
DEE	30 %
DMG	27 %
DVT	30 %
DPE	5 %
CREMA	8 %
	<b>100 %</b>



Les chiffres comprennent le personnel mis à disposition (personnes détachées au sein de LME ainsi que le personnel partiellement détaché au sein de cabinets ministériels).

Ils ne comprennent pas les ressources mises à disposition dans la SA ELSA (1 ETP au 31.12.2013).

#### Formations

L'Agence Intercommunale poursuit sa politique de formation continue et s'est fixé des objectifs tant en termes de jours de formation que de budget.

Direction	Budget disponible €	Budget consommé €	%
DGE	3.000 €	466 €	15,5%
DMG	9.000 €	11.111 €	123,5%
DEI	9.000 €	6.820 €	75,8%
DVT	6.000 €	5.330 €	88,8%
DPE	3.000 €	1.314, €	43,8%
<b>Total</b>	<b>30.000 €</b>	<b>25.041 €</b>	<b>83,5%</b>

La DMG dépasse le budget prévu par la prise en charge de formations collectives organisées au sein même de la structure.

Direction	Budget j	Consommé j	%
DGE	26	1	3,8%
DMG	176	37	21,0%
DEI	193	29,5	15,3%
DVT	244	27	11,1%
DPE	36	3,5	9,7%
<b>Total</b>	<b>675</b>	<b>98</b>	<b>14,5%</b>

On constate que le plan de formation pour les formations générales est toujours trop peu utilisé par le personnel. Le nombre de jours prévus pour les formations est trop important et sera donc revu à la baisse pour 2014 comme suit :

Assistante : 3 jours

Gestionnaire : 6 jours

Membres de la Direction et Directeur Adjoint : 8 jours (teambulding compris)

Le bilan social 2013 présente les résultats suivants par catégories distinctes :

5. Formations continues :

	Femmes	Hommes
Nombre	46	35
Heures utilisées	383,625 heures	306,125 heures
Masse salariale	22.217,55€	21.375,47€
Coût formations	15.679,22€	9.361,86€
Coût total	40.773,32€	30.737,33€

6. Formations Hygiène et sécurité :

	Femmes	Hommes
Nombre	25	7
Heures utilisées	81,5	32
Coût total	1.422,32€	4.379,54€

**Personnel Intérimaire**

L'Agence IDETA a fait appel, à plusieurs reprises, à l'agence intérimaire TRACE dans le cadre de différents remplacements (crématorium, remplacement accueil,...) pour un total de 516,90 heures contre 1.219,95 heures en 2012) pour un montant total de 13.022,97 € (31.339,71 € en 2012).

**Etudiants**

Le travail sous statut étudiant représente en 2013 un volume de 1.444,27 heures. Le crématorium engage notamment des étudiants à l'année afin de renforcer les équipes le week-end.


**Travaux des organes de concertation**

 **Comité de concertation de base**

Le Comité de concertation de base a démarré le travail de mise en place du régime administratif et pécuniaire du personnel en complément du Règlement de travail.

#### IV.D.3.4. Prévention - Sécurité

##### **Accidents de travail**

 Au niveau des accidents de travail pour l'année 2013, la répartition se fait comme suit :

1 accident de travail personnel de l'Intercommunale (aucun jour d'incapacité temporaire de travail).

1 accident de travail personnel étudiant (lumbago) (4 jours d'incapacité temporaire de travail).

2 accidents sur le chemin du travail.

1 accident en mission.

##### **Formation Sécurité**

19 membres du personnel de l'Intercommunale sont formés au secourisme professionnel via la Croix-Rouge de Belgique et ont suivi un recyclage cette année.

Journée Bien Être & Prévention 2013

Après l'installation de 2 défibrillateurs, 12 membres du personnel ont pu être formés à leur utilisation. Le personnel formé secouriste professionnel a également été formé à utiliser les défibrillateurs installés. Cette formation était offerte dans le cadre du contrat de renting mis en place pour les défibrillateurs.

Deux membres du personnel sont allés suivre une journée d'étude sur les bâtiments durables et le risque incendie donnée par l'ISSEP.

##### **Comité de concertation de base relatif au bien-être**

Le secrétariat du Comité a été assuré par le conseiller en prévention interne.

Les réunions (4 par an) ont essentiellement porté sur la continuité des Cercles de progrès avec le développement des thèmes bien être, environnement, mobilité et informatique.

Nous pouvons citer dans les réalisations : le passage à la ressource Microsoft Office, la mise en place d'un intranet avec système de réservation des véhicules et salles de réunion ainsi que la gestion des congés, l'achat de vélos électriques pour le personnel pour les déplacements de proximité, la mise à disposition de places de parking réservées pour le covoiturage, le remplacement des boissons par des produits bio et dans le principe d'une consommation 'slow food ', la mise en place de bacs à composter pour les déchets de fruits, légumes ainsi que les tontes de pelouses et d'arbres.

Des défibrillateurs ont été installés via une formule de renting sur 2 sites (le site administratif rue Saint-Jacques et le site du crématorium des Blancs Arbres) et du personnel de l'Intercommunale des 2 sites a été formé à son utilisation.

Un nouvel appel d'offres a été lancé fin 2013 pour la période 2014-2017 pour la désignation d'un service externe de prévention pour la période 2014-2017.

Il a également été mis en place et formé une personne au rôle de personne de confiance dans le cadre de la prévention de la charge psychosociale occasionnée par le travail. Cette personne travaille en étroite collaboration avec le conseiller en prévention psychosociale du service externe et le conseiller en prévention du service interne.

#### Interventions au niveau des bâtiments

La fin d'année 2012 et l'année 2013 ont été marquées par l'inauguration du Negundo<sup>3</sup> dans le zoning de Tournai Ouest ainsi que l'ouverture de la crèche Les Lucioles à Enghien. Ces bâtiments ont été équipés pour répondre aux normes de sécurité et de prévention incendie.

Au niveau des bâtiments administratifs et des centres d'entreprises, l'ensemble des équipements de sécurité, de prévention incendie ainsi que les équipements plus particuliers comme les ascenseurs sont suivis via un contrat d'entretien sous les normes de vérification imposées par la législation belge concernant les examens et contrôles périodiques réglementaires.

#### Suivi d'indicateurs environnementaux

L'Agence Intercommunale a démarré, en 2012, la mesure de quelques indicateurs environnementaux et y a sensibilisé son personnel. Les différents indicateurs relevés se présentent comme suit :

Indicateur	2013	2012
Mise à disposition de produits/boissons bio	504 litres	504 litres
Consommation café et chocolat chaud	175 kg	167 kg
Achat de café sous label UTZ certified	77,14 %	88%
Achat de papier	3.225 tonnes	3,94 tonnes
Avec label European Union Ecolabel	100%	100%
		

On en conclut que la sensibilisation déjà réalisée sur la consommation de papier doit être de nouveau reproduite.

#### **IV.D.3.5. Réseaux et informatique**

##### **✚ Green Hub (Centre d'entreprises au sein du bâtiment CITé)**

Une solution sécurisée a été mise en place afin de permettre la fourniture de services informatiques au départ du Green Hub. La solution permet la mise à disposition de messagerie et de plateforme d'échange sécurisées et sauvegardées. Afin de permettre l'évolution de la solution sans coût matériel supplémentaire, la virtualisation a été mise en œuvre.

##### **✚ Remplacement du parc serveur**

Le parc serveur de l'Intercommunale était vieillissant (âge compris entre 5 à 10 ans) et n'était plus garanti par aucun contrat. De plus, les versions installées des programmes ne permettaient plus le support des outils de communication modernes.

Afin de pouvoir garantir de la haute disponibilité, une solution basée sur de la virtualisation a été mise en œuvre.

##### **✚ Equipement du Negundo<sup>3</sup>**

L'équipement informatique du Negundo<sup>3</sup> a également été réalisé en 2013.

##### **✚ Télésurveillance**

L'année 2012 a également vu la mise en place d'un marché de télésurveillance et de gardiennage pour l'ensemble des différents sites. Cela a nécessité des mises à jour/adaptations dans l'ensemble de nos systèmes.

##### **✚ Informatique**

Une partie du parc informatique de l'Intercommunale a été remplacé (+/- ¼ des machines) dans le cadre d'une politique d'amortissement en 3 ans du matériel. La suite Microsoft Office 2010 a été déclinée au niveau de tous les postes et l'anti-virus a été mis à jour.

#### **IV.D.3.6. Communication interne**

Les organigrammes fonctionnels et nominatifs ont été mis à jour, notamment grâce aux photos du personnel et selon les évolutions connues par l'équipe (entrées, départs, mobilité interne,...).

L'envoi systématique des communiqués de presse au personnel a été maintenu afin que chacun puisse être informé en temps réel des dernières évolutions dans les dossiers traités.

L'outil intranet a été mis en place. Il permettra d'informer le personnel sur l'évolution des projets, la vie de l'équipe, les notes de service. Le portail intranet centralise l'accès aux outils logistiques (réservation de véhicules, de salles de réunion, demandes de congés, encodage de prestations...).



#### IV.D.3.7. Action transfrontalière dans le domaine de la crémation

Dans le cadre du projet Interreg « Alpha et Oméga », la Direction des Moyens Généraux est chef de file pour un projet de collaboration entre les différents crématoriums de l'Eurométropole. Ce projet a été finalisé en 2013 avec la préparation d'un accord de coopération au niveau transfrontalier en vue d'organiser la libre circulation des corps et des cendres.

#### IV.D.3.8. Supervision de la gestion du secteur Crématorium

La supervision du crématorium s'organise principalement par le suivi des décisions du Comité de gestion spécifique, jusqu'en juin 2013 et depuis cette date par le suivi des décisions du Conseil d'administration et du Comité de rémunération. L'équipe en place se charge de l'exploitation du site.

#### Contexte

##### En Belgique

Le taux de crémation ne cesse d'augmenter en Belgique avec des disparités régionales (source SPF Economie).

2012 a été l'année où, pour l'ensemble de la Belgique, le nombre total de crémations a dépassé le nombre d'inhumations.

Crémations 1990 – 2013																
	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Belgique	20.873	29.082	35.793	36.788	39.659	41.571	42.060	43.442	44.339	45.663	48.418	49.297	50.809	51.972	55.681	58.871
Région de Bruxelles-Capitale	7.217	5.477	5.463	5.439	5.619	6.154	6.206	6.026	6.116	6.007	6.356	6.348	6.121	6.049	5.651	5.334
Uccle	7.217	5.477	5.463	5.439	5.619	6.154	6.206	6.026	6.116	6.007	6.356	6.348	6.121	6.049	5.651	5.334
Région flamande	9.866	17.076	23.133	23.459	25.667	26.698	26.998	28.128	28.905	29.877	31.690	32.667	33.619	34.203	36.860	38.977
Anvers	5.310	5.532	5.974	5.770	6.284	6.189	6.014	5.946	6.202	6.494	6.501	6.299	6.297	6.215	6.553	7.137
Bruges	2.200	3.108	4.347	4.428	4.886	5.256	5.198	5.261	5.601	5.593	6.151	6.281	6.396	6.330	5.416	5.460
Hasselt (a)	0	1.020	2.208	2.276	2.693	3.124	3.480	3.996	3.976	4.192	4.156	4.285	4.610	5.075	5.630	5.399
Lochristi	2.356	4.037	5.308	5.447	5.728	6.009	6.293	6.678	6.807	7.055	7.308	6.310	6.393	6.120	6.141	6.316
Turnhout (b)	0	736	1.252	1.324	1.673	1.729	2.157	2.104	2.298	2.546	2.656	2.639	2.678	2.592	2.663	2.647
Vilvoorde (b)	0	2.643	4.044	4.214	4.403	4.391	3.856	4.143	4.021	3.997	4.490	4.571	4.793	4.803	5.039	4.955
Saint-Nicolas (c)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	428	2.282	2.452	2.742	3.014	3.205
Courtrai (d)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	326	2.404	2.956
Holsbeek (e)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	902
Région wallonne	3.790	6.529	7.197	7.890	8.373	8.719	8.856	9.288	9.318	9.779	10.372	10.282	11.069	11.720	13.170	14.560
Charleroi	595	1.707	2.300	2.565	2.753	3.006	3.058	3.237	3.155	3.332	3.557	4.286	3.697	3.738	3.276	2.798
Liège	2.967	3.510	3.285	3.543	3.684	3.801	3.851	4.005	4.061	4.289	4.385	3.639	4.348	4.397	4.035	3.694
Mons	228	1.312	1.612	1.782	1.936	1.912	1.947	2.046	2.102	2.158	2.430	2.357	2.184	1.943	1.944	2.092
Frasnes-lez-Anvaing (f)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	840	1.548	1.637	1.697
Court-Saint-Etienne (g)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94	1.475	1.659

Ciney (h)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503	1.620
Welkenraedt (i)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300	1.000
Pourcentage de crémations par rapport au nombre de décès (j)	20,00%	27,80%	34,10%	35,60%	37,50%	38,80%	41,30%	42,10%	43,60%	45,40%	46,30%	47,20%	48,30%	49,90%	51,10%	N/A
Région de Bruxelles-Capitale	63,00%	50,90%	53,50%	53,40%	54,60%	59,50%	63,00%	62,10%	64,10%	65,60%	66,80%	67,30%	64,90%	66,60%	58,30%	N/A
Région flamande	17,60%	30,00%	40,20%	41,50%	44,30%	45,30%	48,00%	49,40%	51,50%	53,70%	54,90%	56,00%	57,40%	58,80%	60,30%	N/A
Région wallonne	10,20%	17,70%	19,40%	21,50%	22,40%	23,10%	24,70%	25,30%	26,00%	27,30%	27,80%	28,00%	29,80%	31,70%	34,50%	N/A

Source : Intercommunale Westlede et Direction générale Statistique et Information économique (calcul des pourcentages).

La Flandre est devenue en 2013 la première région en termes de taux de crémation (60,30%), dépassant la région de Bruxelles Capitale en net recul.

En Wallonie, le taux de crémation progresse avec un niveau atteignant environ 34,5 % en 2013.

On constate également qu'en Wallonie, les 4 crématoriums ouverts depuis 2010 couvrent déjà plus de 40% des crémations. 2012 a été l'année où, pour l'ensemble de la Belgique, le nombre total de crémations a dépassé le nombre d'inhumations.

#### Au sein de l'Eurométropole

Crémations 2013 Eurométropole L-K-T								
	2010	2011	2012	2013	en % 2013	capacité	Taux de crémation moyen	Taux de cérémonie
Courtrai (d)	0	326	2.404	2.956	32%	3 fours /max 3.000 crémations	60%	20%
Frasnes-lez-Anvaing (f)	840	1.548	1.637	1.697	18%	2 fours	34%	65%
Herlies	1864	1880	2317	2274	25%	2 fours	42%	50%
Wattrelos	2394	2613	2306	2306	25%	2 fours (+ 1 en projet)	42%	50%
<b>Total Eurométropole</b>	<b>5098</b>	<b>6367</b>	<b>8664</b>	<b>9.233</b>	<b>100%</b>	9 fours (10 fours)		

Le crématorium les Blancs Arbres réalise 18% des crémations dans la zone de l'Eurométropole.

#### Statistiques et activités 2013

Les estimations reprises dans le Plan stratégique 2012-2014 se présentaient comme suit :

- Une prévision de 1.622 crémations en 2013 ;
- L'organisation de la communication vers les entreprises de pompes funèbres, vers les communes, vers les familles ;
- La gestion interne au crématorium.

Tableau récapitulatif de l'année 2013 (versus 2012)

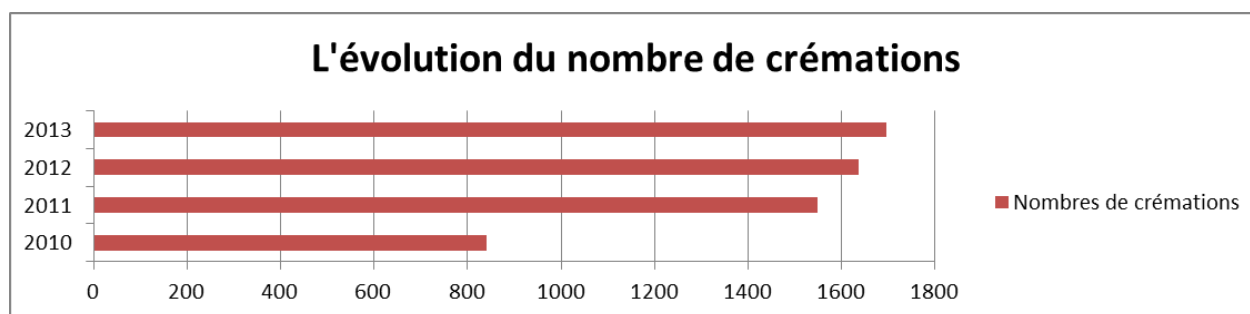
	janv.	févr.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	total
2012	166	163	159	128	125	110	132	135	103	146	134	136	1637
2013	165	153	167	161	126	115	138	118	125	159	133	137	1697
Moyenne /jour	6,3	6,375	6,68	6,44	5,25	4,6	5,3	4,72	5,20	5,89	5,78	5,95	5,71

L'année s'est clôturée par un total de 1.697 crémations. Cela signifie en moyenne 5,71 crémations par jour sur base de 297 jours ouvrés.

Cela représente une augmentation de 3,6%.par rapport à 2012 et de 4,6% par rapport à la prévision. Pour rappel, la capacité maximale du crématorium, en l'état, est de 2.000 crémations par an.

La progression depuis l'ouverture en 2010 est de l'ordre de 102%.

	total
2013	<b>1697</b>
2012	<b>1637</b>
2011	<b>1548</b>
2010	<b>841</b>



Le nombre de cérémonies est élevé eu égard à d'autres crématoriums (64,82%). L'explication se trouve probablement dans la politique tarifaire.

	2013
Nombre de Cérémonies	1100
Nombre de personnes	27.444
Moyenne par jour	92,493955
% <=> crémations	64,82%

En termes de destination des cendres, 13,67% des crémations sont suivies d'un traitement sur le site, principalement sur base d'une dispersion sur la pelouse, les autres modes de traitement des cendres n'étant encore que peu utilisés.

	2013
Dispersion BA	230
inhumation en columbarium	1
inhumation en pleine terre	1
Total	232
% <=> crémations	13,67%

Enfin, on estime à un peu plus de 36% le nombre de réservations de la cafétéria après une crémation. On estime à 14.973 le nombre de personnes ayant fréquenté la cafétéria en 2013.

	2013
Cafétéria	625
% <=> crémations	36,83%
moyenne par jour	50,4141414
nombre de personnes cafétéria	14973

Des visites guidées ont également été organisées sur le site en 2013.

Des visites pour les communes, les associations et écoles demandeuses ont également été organisées en dehors des visites guidées pour le grand public.

#### Journée de souvenir

Une journée du souvenir a été organisée le 2 novembre 2013 afin de permettre aux familles de se recueillir dans un lieu neutre à toutes les croyances religieuses. On estime que 400 personnes ont assisté à l'événement. Au vu du feedback très positif reçu, cet hommage sera rendu chaque année.

#### IV.D.3.8. Toezicht op het beheer van de crematoriumsector

Het toezicht op de crematoriumsector wordt voornamelijk georganiseerd via de opvolging van de besluiten van het specifiek beheercomité. Het team ter plaatse is verantwoordelijk voor de exploitatie van de site.

## Context

### In België

Het crematiepercentage blijft toenemen in België met regionale verschillen (bron: FOD Economie).

2012 was het jaar waarin, voor heel België, het totale aantal crematies het aantal begrafenissen heeft overschreden.

#### Crematies 1990 - 2013

	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
België	20.873	29.082	35.793	36.788	39.659	41.571	42.060	43.442	44.339	45.663	48.418	49.297	50.809	51.972	55.681	58.871
Brussels Hoofdstedelijk Gewest	7.217	5.477	5.463	5.439	5.619	6.154	6.206	6.026	6.116	6.007	6.356	6.348	6.121	6.049	5.651	5.334
Ukkel	7.217	5.477	5.463	5.439	5.619	6.154	6.206	6.026	6.116	6.007	6.356	6.348	6.121	6.049	5.651	5.334
Vlaams Gewest	9.866	17.076	23.133	23.459	25.667	26.698	26.998	28.128	28.905	29.877	31.690	32.667	33.619	34.203	36.860	38.977
Antwerpen	5.310	5.532	5.974	5.770	6.284	6.189	6.014	5.946	6.202	6.494	6.501	6.299	6.297	6.215	6.553	7.137
Brugge	2.200	3.108	4.347	4.428	4.886	5.256	5.198	5.261	5.601	5.593	6.151	6.281	6.396	6.330	5.416	5.460
Hasselt (a)	0	1.020	2.208	2.276	2.693	3.124	3.480	3.996	3.976	4.192	4.156	4.285	4.610	5.075	5.630	5.399
Lochristi	2.356	4.037	5.308	5.447	5.728	6.009	6.293	6.678	6.807	7.055	7.308	6.310	6.393	6.120	6.141	6.316
Turnhout (b)	0	736	1.252	1.324	1.673	1.729	2.157	2.104	2.298	2.546	2.656	2.639	2.678	2.592	2.663	2.647
Vilvoorde (b)	0	2.643	4.044	4.214	4.403	4.391	3.856	4.143	4.021	3.997	4.490	4.571	4.793	4.803	5.039	4.955
Sint-Niklaas (c)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	428	2.282	2.452	2.742	3.014	3.205
Kortrijk (d)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	326	2.404	2.956
Holsbeek (e)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	902
Waals Gewest	3.790	6.529	7.197	7.890	8.373	8.719	8.856	9.288	9.318	9.779	10.372	10.282	11.069	11.720	13.170	14.560
Charleroi	595	1.707	2.300	2.565	2.753	3.006	3.058	3.237	3.155	3.332	3.557	4.286	3.697	3.738	3.276	2.798
Luik	2.967	3.510	3.285	3.543	3.684	3.801	3.851	4.005	4.061	4.289	4.385	3.639	4.348	4.397	4.035	3.694
Bergen	228	1.312	1.612	1.782	1.936	1.912	1.947	2.046	2.102	2.158	2.430	2.357	2.184	1.943	1.944	2.092
Frasnes-lez- Anvaing (f)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	840	1.548	1.637	1.697
Court-Saint- Etienne (g)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	94	1.475	1.659
Ciney (h)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	503	1.620
Welkenraedt (i)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300	1.000
Percentage crematies in verhouding tot het aantal overlijdens(j)	20,00%	27,80%	34,10%	35,60%	37,50%	38,80%	41,30%	42,10%	43,60%	45,40%	46,30%	47,20%	48,30%	49,90%	51,10%	N/A
Brussels Hoofdstedelijk Gewest	63,00%	50,90%	53,50%	53,40%	54,60%	59,50%	63,00%	62,10%	64,10%	65,60%	66,80%	67,30%	64,90%	66,60%	58,30%	N/A
Vlaams Gewest	17,60%	30,00%	40,20%	41,50%	44,30%	45,30%	48,00%	49,40%	51,50%	53,70%	54,90%	56,00%	57,40%	58,80%	60,30%	N/A
Waals Gewest	10,20%	17,70%	19,40%	21,50%	22,40%	23,10%	24,70%	25,30%	26,00%	27,30%	27,80%	28,00%	29,80%	31,70%	34,50%	N/A

Bron: Intercommunale Westlede en Algemene Directie Statistiek en Economische

Informatie (berekening van de percentages).

Vlaanderen is in 2013 het eerste gewest geworden op het gebied van crematie (60,30%), het steekt het Brussels Hoofdstedelijk Gewest voorbij, dat een duidelijke daling kent.

In Wallonië stijgt het crematiepercentage naar een niveau dat ongeveer 34,5% bereikt in 2013.

Men stelt tevens vast dat in Wallonië de 4 crematoria die sinds 2010 open zijn gegaan al meer dan 40% van de crematies dekken.

2012 was het jaar waarin, voor heel België, het totale aantal crematies het aantal begrafenissen heeft overschreden.

#### Binnen de Eurometropool

Crematies 2013 Eurometropool L-K-T								
	2010	2011	2012	2013	en % 2013	capaciteit	Gemiddeld crematiepercentage	Uitvaartplechtigheden percentage
Kortrijk (d)	0	326	2.404	2.956	32%	3 ovens /max 3.000 crematies	60%	20%
Frasnes-lez-Anvaing (f)	840	1.548	1.637	1.697	18%	2 ovens	34%	65%
Herlies	1864	1880	2317	2274	25%	2 ovens	42%	50%
Wattrelos	2394	2613	2306	2306	25%	2 ovens (+ 1 gepland)	42%	50%
<b>Totaal Eurometropool</b>	<b>5098</b>	<b>6367</b>	<b>8664</b>	<b>9.233</b>	<b>100%</b>	<b>9 ovens (10 ovens)</b>		

Het crematorium Les Blancs Arbres voert 18% van de crematies uit in de zone van de Eurometropool.

#### Statistieken en activiteiten in 2013

De ramingen in het strategisch plan voor 2012-2014 zagen er als volgt uit:

- een prognose van 1622 crematies in 2013
- organisatie, communicatie naar de begrafenisondernemingen, naar de gemeenten, naar de families toe
- Intern beheer in het crematorium.

#### Overzichtstabel 2013 (versus 2012)

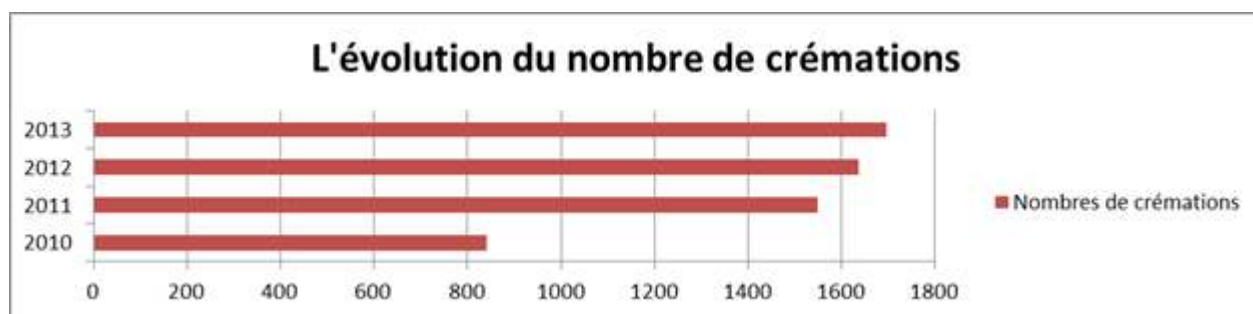
	jan.	feb.	maart	april	mei	juni	juli	aug.	sept.	okt.	nov.	dec.	totaal
2012	166	163	159	128	125	110	132	135	103	146	134	136	1637
2013	165	153	167	161	126	115	138	118	125	159	133	137	1697
Gemiddelde/dag	6,3	6,375	6,68	6,44	5,25	4,6	5,3	4,72	5,20	5,89	5,78	5,95	5,71

Het jaar eindigde met een totaal van 1697 crematies. Dat betekent een gemiddelde van 5,71 crematies per dag op basis van 297 werkdagen.

Dit is een stijging van 3,6% ten opzichte van 2012 en van 4,6% ten opzichte van de prognose. Ter herinnering, de maximale capaciteit van het crematorium, in de huidige staat, is 2.000 crematies per jaar.

De stijging sinds de opening in 2010 ligt rond de 102%.

	totaal
2013	1697
2012	1637
2011	1548
2010	841



Het aantal uitvaartplechtigheden is hoog ten opzichte van andere crematoria (64,82%). De verklaring hiervoor ligt waarschijnlijk bij het tariefbeleid.

	2013
Aantal uitvaartplechtigheden	1100
Aantal personen	27.444
Gemiddelde per dag	92,493955
% <=> crematies	64,82%

Wat de bestemming van de assen betreft, wordt 13,67% van de crematies gevolgd door een verwerking ter plaatse, hoofdzakelijk op basis van een verstrooiing op een strooiweide, de andere verwerkingwijzen worden nog maar weinig gebruikt.

	2013
Verstrooiing	230
Bijzetting in een columbarium	1
Begraven in volle aarde	1
Totaal	232
% <=> crematies	13,67%

Tot slot wordt het aantal reserveringen van de cafetaria na een crematie geschat op iets meer dan 36%. Het aantal mensen dat de cafetaria in 2013 heeft bezocht, wordt geschat op 14.973.

	2013
Cafeteria	625
% <=> crematies	36,83%
Gemiddelde per dag	50,4141414
Aantal personen cafeteria	14973

Er werden ook rondleidingen georganiseerd op de site in 2013.

Rondleidingen voor de gemeenten, de verenigingen en de scholen werden ook georganiseerd buiten de rondleidingen voor het grote publiek.

#### Herdenkingsdag

Op 2 november 2013 werd een herdenkingsdag gehouden om de gezinnen in staat te stellen zich op een neutrale plek te bezinnen. Naar schatting hebben 400 mensen dit evenement bijgewoond. Gezien de zeer positieve feedback zal deze herdenking elk jaar worden gehouden.



V. Compte de résultats consolidé 2013 versus 2012 et versus budget



**BILAN 2 013 - CONSOLIDE Ideta**

Jusqu'à période 88

Validité des données : 06/06/14

Code du rapport : RPT\_BIL\_Ideta

Destinataires : DGE + OG

Actif		DEE	DMG				DPE				DVT	BILAN TOTAL
			DEVELOPPEMENT	CREMATORIUM	FRAIS GENERAUX	Paroc-PNPC	Paroc-PNPE	Participation -CABLO	Participation - ELECTRICITE	Participation -ENERGIE DURABLE		
2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-36	-11	-29							-17	-93
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-418					-43 191	-19 999	-10 632		-20	-74 260
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-43 992	-6 411	-72		-389		-1 671			-234	-52 769
	FRAIS D'ETABLISSEMENTS	-300										-300
	CREANCES SOWAFINAL	-15 037										-15 037
	CREANCES A PLUS D'UN AN	-872	-163				-1 350	0			-3 799	-6 184
3	STOCKS	-30 823								-55		-30 878
4	CREANCES SOWAFINAL < 1 AN	-844										-844
	CREANCES RW	-7 756	-78							-488	-2 163	-10 485
	CREANCES INTER-SECTEURS	-4 039		-1 522			-20 011	-1 811	-116	0	0	-27 498
	CREANCES COMMERCIALES	-386	-77	-34	-12	-10			-68		-320	-698
	COMPTES DE REGUL.ACTIFS	-233	0	-13			-853	-22		-1	-1	-1 123
	AUTRES CREANCES	-253	-0	-1	-108	-621	-151	-68	-9	-11	0	-1 223
5	VALEURS DISPONIBLES	-2 368	-144	-35	-73	-167	-6	-5	-211	-1 336	-74	-4 420
	PLACEMENTS TRESORERIE	-27 849					-9 023	-9 893		-579		-47 344
	<b>TOTAL Actif</b>	<b>-135 205</b>	<b>-6 685</b>	<b>-1 705</b>	<b>-133</b>	<b>-1 187</b>	<b>-31 394</b>	<b>-54 930</b>	<b>-22 608</b>	<b>-12 559</b>	<b>-6 628</b>	<b>-273 355</b>

**Passif**

	DEE	DMG				DPE				DVT	BILAN TOTAL	
		DEVELOPPEMENT	CREMATORIUM	FRAIS GENERAUX	Paros-PNPC	Paros-PNPE	Participation -CABLO	Participation -ELECTRICITE	Participation -ENERGIE DURABLE			Participation -GAZ
1	CAPITAL	3 035	464		8	87	2	27		2 196		5 820
	RESERVES	8 642					28 520	49 335		8 395		94 891
	RESULTATS REPORTEES		-1 054		-98	-3	850	524	68	143	-167	263
	SUBSIDES EN CAPITAL	23 533	450			269			997		58	25 306
	PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 119				107						2 227
	EMPRUNTS SOWAFINAL	15 037										15 037
	DETTES FINANCIERES > 1 AN	54 501	5 600			25	450	1 061		240		61 876
4	DETTES FINANCIERES > 1 AN	741										741
	DETTES > 1AN SOWAFINAL ECH AN	844										844
	DETTES > 1 AN ECHEANT ANNEE	5 111	239		-0	3						5 354
	DETTES COMMERCIALES	923	65	95				666		68		1 817
	DETTES FISCALES, SAL., SOCIALE	910	56	242				70		240		1 517
	ACOMPTES RECUS	466										466
	DIVIDENDES	2						4 000	350	1 458		5 810
	DETTES INTER-SECTEURS	0	855	1 368	283	698	1 500	0	20 456	116	2 222	27 438
	AUTRES DETTES	359	4	0			23	43		11	310	750
	COMPTES DE REGUL PASSIF	18 984	206			1	49				3 617	22 857
	COMPTES DE REGULACTIFS										280	280
	COMPTES ATTENTE	0	0	0					0	0		0
	<b>TOTAL Passif</b>	<b>135 205</b>	<b>6 885</b>	<b>1 705</b>	<b>133</b>	<b>1 187</b>	<b>31 394</b>	<b>54 390</b>	<b>22 608</b>	<b>12 559</b>	<b>6 628</b>	<b>273 355</b>

	DEE	DMG				DPE				DVT	BILAN TOTAL	
		DEVELOPPEMENT	CREMATORIUM	FRAIS GENERAUX	Paros-PNPC	Paros-PNPE	Participation -CABLO	Participation -ELECTRICITE	Participation -ENERGIE DURABLE			Participation -GAZ
6-7	RESULTAT A AFFECTER	0	0	0	0	0	-0	-0	-0	0	0	0

**Produit**

		milliers €		DMG				DPE				DVT	Somme :
		DEVELOPPEMENT	CREMATORIUM	FRAIS GENERAUX	Parcs-PMP	Parcs-PNPE	Participatio n-CABLO	Participatio n-ELECTRICIT E	Participatio n-ENERGIE DURABLE	Participatio n-GAZ	TOURISME		
<b>70</b>	<b>CHIFFRES D'AFFAIRES</b>												
	Certificats Verts (705)								3				3
	Etudes et services (700)	3		39					72		163		278
	Locations (702)	1 138							43				1 180
	Recettes prestations crématorium (704)		957										957
	Récupération des frais engagés (703)	257							295				552
	Vente de terrains (701)	8 868											8 868
		<b>10 266</b>	<b>957</b>	<b>39</b>					<b>412</b>		<b>163</b>		<b>11 848</b>
<b>74</b>	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOIT</b>												
	Autres produits d'exploitation (749)			0							0		0
	Personnel - récupérations (744)												0
	Prestations diverses avec TVA (745)	5		0									5
	Récupération charges sectorielles (745/7)	0									4		4
		<b>5</b>		<b>0</b>							<b>4</b>		<b>9</b>
	<b>COTISATIONS</b>												
	Cotisations (743)				55	131							186
					<b>55</b>	<b>131</b>							<b>186</b>
	<b>COTISATIONS INTERNES</b>												
	Cotisations internes (743)			2 932					512		787		4 232
				<b>2 932</b>					<b>512</b>		<b>787</b>		<b>4 232</b>
	<b>SUBSIDES S/ EQUIPEMENT</b>												
	Subsidés ZAE (Var stock + requalifications) (7402)	7 116											7 116
		<b>7 116</b>											<b>7 116</b>
	<b>SUBSIDES S/ FRAIS</b>												
	Subsidés s/conventions-frais (7400)	152	12								786		950
		<b>152</b>	<b>12</b>								<b>786</b>		<b>950</b>
	<b>SUBSIDES S/ PERSONNEL</b>												
	Personnel - récupérations (744)	19	4	98					1		451		563
	Subsidés liés aux frais généraux (7403)	449							45				494
	Subsidés s/conventions-personnel (7401)	-72	66	7					80		885		966
		<b>396</b>	<b>70</b>	<b>105</b>					<b>127</b>		<b>1 348</b>		<b>2 043</b>
<b>75</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>												
	Produits financiers divers (75)	8	0	57	0	0	269	4 836	595	1 728	35		7 637
	Subsidés en capital et intérêts (753)	1 938	16			45			17		16		2 031
		<b>1 946</b>	<b>16</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>45</b>	<b>269</b>	<b>4 836</b>	<b>612</b>	<b>1 728</b>	<b>51</b>		<b>8 568</b>
<b>76</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>												
	Produits exceptionnels (76)	823											823
		<b>823</b>											<b>823</b>
	<b>TOTAL - Produit</b>	<b>20 703</b>	<b>1 085</b>	<b>3 143</b>	<b>55</b>	<b>178</b>	<b>269</b>	<b>4 836</b>	<b>1 683</b>	<b>1 728</b>	<b>3 924</b>		<b>37 681</b>

**Charge**

milliers €		DEE	DMG				DPE				DVT	Somme :
milliers €		DEVELOPP EMENT	CREMATOR IUM	FRAIS GENERAUX	Parcs-PNPC	Parcs-PNPE	Participatio n-CABLO	Participatio n- ELECTRICIT E	Participatio n-ENERGIE DURABLE	Participatio n-GAZ	TOURISME	
<b>60</b>	APPROV. ET MARCHANDISES											
	Achat de marchandises (80)	-9	-44	-5								-58
	Charges rectoriales (locataires) (804)	-457						-194				-651
	Variation de stock (809)	-11 223						-58				-11 281
		<b>-11 889</b>	<b>-44</b>	<b>-5</b>				<b>-252</b>				<b>-11 981</b>
<b>61</b>	COTISATIONS INTERNES											
	Cotisations internes (8196)	-2 031	-203	-70			-57	-269	-224	-116	-1 252	-4 232
		<b>-2 031</b>	<b>-203</b>	<b>-70</b>			<b>-57</b>	<b>-269</b>	<b>-224</b>	<b>-116</b>	<b>-1 252</b>	<b>-4 232</b>
	FRAIS LIES AUX CONVENTIONS											
	Frais liés aux conventions (817)	-128		-5		-95					-944	-1 162
		<b>-128</b>		<b>-5</b>		<b>-95</b>					<b>-944</b>	<b>-1 162</b>
	SERVICES ET BIENS DIVERS											
	Assurances, Bat, Roulant, RC... (813)	-29	-3	-39		-0					-1	-73
	Cotisations / frais de notoriété (819)	-292	-9	-180			-209		-17		-8	-716
	Cotisations internes (8196)											
	Déplacements (814)	-4	-0	-10					-6		-4	-24
	Fournitures diverses et énergie (811)	-44	-85	-82					-5		-14	-231
	Frais administrateurs et généraux (816)	0		-125								-125
	Locations, entretiens, réparations (810)	-1 659	-154	-125					-55		-19	-2 013
	Maintenance et pt mat informatique (812)			-91								-91
	PTT - communication (815)	-75	-10	-108							-5	-187
	Services extérieurs, TIC (812)	-8	-3	-10					-1		-9	-30
	Sous-traitance-experts, consultant (815)	-191	-14	-135	-5	-5			-61		-20	-430
		<b>-2 302</b>	<b>-278</b>	<b>-907</b>	<b>-5</b>	<b>-5</b>	<b>-209</b>		<b>-144</b>		<b>-80</b>	<b>-3 828</b>
<b>62</b>	REMUNERATIONS, CHGES. SO											
	Assurance groupe (822)	-165	-16	-153					-41		-131	-606
	Autres frais de personnel (823)	-40	-9	-99					-10		-33	-181
	Frais de formation (823)			-24								-24
	Frais de rémunérations (820)	-1 440	-284	-1 441					-387		-1 332	-4 886
	Part personnelle ONSS (821)	-470	-78	-423					-105		-405	-1 483
	Transfert entre secteurs (829)											
		<b>-2 118</b>	<b>-388</b>	<b>-2 140</b>					<b>-543</b>		<b>-1 902</b>	<b>-7 068</b>
<b>63</b>	AMORT ET RED VAL SI/IMMO. C											
	Amortissements-réd valeurs-prov. (83)		-263	-13		-52			-32		5	-384
	Amortissements-réd valeurs-prov. (83)	-2 685										-2 685
	Réductions de valeurs (83)	80										80
		<b>-2 605</b>	<b>-263</b>	<b>-13</b>		<b>-52</b>			<b>-32</b>		<b>5</b>	<b>-2 868</b>
<b>64</b>	AUTRES CHARGES											
	Autres Charges (84)		-6	-0							-2	-8

	milliers €	DEE		DMG				DPE				DVT	Somme :	
		DEVELOPPEMENT	CREMATORIUM	FRAIS GENERAUX	Parcs-PNPC	Parcs-PNPE	Participatio n-CABLO	Participatio n-ELECTRICIT E	Participatio n-ENERGIE DURABLE	Participatio n-GAZ	TOURISME			
64	AUTRES CHARGES	Autres Charges et pertes commerciales (64)- DEV	-275											-275
			-275	-8	-0									-283
65	CHARGES FINANCIERES	Charges financières (65)	-516	-217	-3	-0	-2	-3	-43	-118	-11	-0		-813
		Charges financières (65)	-397											-397
			-813	-217	-3	-0	-2	-3	-43	-118	-11	-0		-1 311
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles (66)	-120				-8							-128
			-120				-8							-128
		<b>TOTAL - Charge</b>	<b>-22 180</b>	<b>-1 398</b>	<b>-3 143</b>	<b>-5</b>	<b>-161</b>	<b>-268</b>	<b>-313</b>	<b>-1 312</b>	<b>-127</b>	<b>-4 185</b>		<b>-33 083</b>

<b>RESULTAT</b>		DEE		DMG				DPE				DVT	REEL TOTAL
		DEVELOPPEMENT	CREMATORIUM	FRAIS GENERAUX	Parcs-PNPC	Parcs-PNPE	Participatio n-CABLO	Participatio n-ELECTRICIT E	Participatio n-ENERGIE DURABLE	Participatio n-GAZ	TOURISME		
	Transferts frais généraux en attente	0	0	-8	0	0	0	0	0	0	0	-8,00	
	<b>RESULTAT</b>	<b>-1 477</b>	<b>-394</b>	<b>0</b>	<b>50</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>4 624</b>	<b>351</b>	<b>1 801</b>	<b>-281</b>	<b>4 489</b>	



## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		20/28	127.421.533	124.398.793
Frais d'établissement .....	5.1	20	300.000	.....
Immobilisations incorporelles .....	5.2	21	93.232	103.928
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	5.3	22/27	52.768.625	50.055.441
Terrains et constructions .....		22	42.829.418	43.963.841
Installations, machines et outillage .....		23	1.904.748	1.019.247
Mobilier et matériel roulant .....		24	308.807	347.413
Location-financement et droits similaires .....		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles .....		26	47.501	51.483
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27	7.678.151	4.673.457
<b>Immobilisations financières</b> .....	5.4/	28	74.259.676	74.239.424
Entreprises liées .....	5.14	280/1	20.014.493	20.014.493
Participations .....		280	20.014.493	20.014.493
Créances .....		281	.....	.....
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation .....	5.14	282/3	53.842.107	53.822.107
Participations .....		282	53.842.107	53.822.107
Créances .....		283	.....	.....
Autres immobilisations financières .....		284/8	403.076	402.824
Actions et parts .....		284	402.576	402.576
Créances et cautionnements en numéraire .....		285/8	500	248
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	118.435.737	87.161.594
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	21.221.100	17.106.979
Créances commerciales .....		290	.....	.....
Autres créances .....		291	21.221.100	17.106.979
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	30.877.989	31.095.852
Stocks .....		30/36	30.822.509	31.036.278
Approvisionnements .....		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication .....		32	85.014	85.014
Produits finis .....		33	.....	.....
Marchandises .....		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente .....		35	30.737.495	30.951.264
Acomptes versés .....		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution .....		37	55.480	59.574
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	13.449.579	13.371.635
Créances commerciales .....		40	897.761	1.112.059
Autres créances .....		41	12.551.818	12.259.576
<b>Placements de trésorerie</b> .....	5.5.1/	50/53	47.344.114	21.716.752
Actions propres .....	5.6	50	.....	.....
Autres placements .....		51/53	47.344.114	21.716.752
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	4.420.037	3.017.869
<b>Comptes de régularisation</b> .....	5.6	490/1	1.122.918	852.507
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	245.857.270	211.560.387

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....(+)/(-)		10/15	126.281.148	128.518.997
Capital ..... 5.7		10	5.819.969	5.819.969
Capital souscrit .....		100	5.821.555	5.821.555
Capital non appelé .....		101	1.586	1.586
Primes d'émission .....		11	.....	.....
Plus-values de réévaluation .....		12	.....	.....
Réserves .....		13	94.891.444	96.368.314
Réserve légale .....		130	570.452	570.452
Réserves indisponibles .....		131	1.218.964	1.218.964
Pour actions propres .....		1310	.....	.....
Autres .....		1311	1.218.964	1.218.964
Réserves immunisées .....		132	.....	.....
Réserves disponibles .....		133	93.102.028	94.578.898
Bénéfice (Perte) reporté(e) .....(+)/(-)		14	263.420	125.788
Subsides en capital .....		15	25.306.315	26.204.926
Avance aux associés sur répartition de l'actif net .....		19	.....	.....
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16	2.226.517	2.284.537
Provisions pour risques et charges .....		160/5	2.226.517	2.284.537
Pensions et obligations similaires .....		160	.....	.....
Charges fiscales .....		161	83.250	83.250
Grosses réparations et gros entretien .....		162	2.035.851	1.916.866
Autres risques et charges ..... 5.8		163/5	107.416	284.421
Impôts différés .....		168	.....	.....
<b>DETTES</b> .....		17/49	117.349.605	80.756.853
Dettes à plus d'un an ..... 5.9		17	76.912.634	43.222.657
Dettes financières .....		170/4	75.591.530	41.902.603
Emprunts subordonnés .....		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés .....		171	.....	.....
Dettes de location-financement et assimilées .....		172	.....	.....
Etablissements de crédit .....		173	75.591.530	41.902.603
Autres emprunts .....		174	.....	.....
Dettes commerciales .....		175	.....	.....
Fournisseurs .....		1750	.....	.....
Effets à payer .....		1751	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		176	.....	.....
Autres dettes .....		178/9	1.321.104	1.320.054
Dettes à un an au plus .....		42/48	17.299.431	15.127.971
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année ..... 5.9		42	6.938.586	2.434.593
Dettes financières .....		43	.....	.....
Etablissements de crédit .....		430/8	.....	.....
Autres emprunts .....		439	.....	.....
Dettes commerciales .....		44	1.816.834	1.960.081
Fournisseurs .....		440/4	1.816.834	1.960.081
Effets à payer .....		441	.....	.....
Acomptes reçus sur commandes .....		46	466.310	2.759.725
Dettes fiscales, salariales et sociales ..... 5.9		45	1.517.433	1.305.571
Impôts .....		450/3	511.981	305.089
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	1.005.452	1.000.482
Autres dettes .....		47/48	6.560.268	6.668.001
Comptes de régularisation ..... 5.9		492/3	23.137.540	22.406.225
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	245.857.270	211.560.387

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b> .....		70/74	22.642.861	17.304.427
Chiffre d'affaires .....	5.10	70	11.551.068	8.934.659
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) .....		71	.....	.....
Production immobilisée .....		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation .....	5.10	74	11.091.793	8.369.768
<b>Coût des ventes et des prestations</b> .....		60/64	27.126.879	18.610.291
Approvisionnements et marchandises .....		60	11.695.529	6.534.490
Achats .....		600/8	11.423.821	10.505.536
Stocks: réduction (augmentation) .....		609	271.708	-3.971.046
Services et biens divers .....		61	5.090.937	3.100.480
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	5.10	62	7.088.157	6.429.035
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	2.822.268	2.102.463
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4	-122.496	206.740
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....	5.10	635/7	268.985	189.094
Autres charges d'exploitation .....	5.10	640/8	283.499	47.989
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	-4.484.018	-1.305.864
<b>Produits financiers</b> .....		75	9.450.583	12.189.705
Produits des immobilisations financières .....		750	7.057.182	10.508.800
Produits des actifs circulants .....		751	361.434	370.196
Autres produits financiers .....	5.11	752/9	2.031.967	1.310.709
<b>Charges financières</b> .....		65	1.192.703	788.278
Charges des dettes .....		650	1.187.312	766.010
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....		651	.....	.....
Autres charges financières .....		652/9	5.391	22.268
<b>Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts</b> .....		9902	3.773.862	10.095.563



	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits exceptionnels</b> .....		76	822.995	7.069.442
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		760	.....	.....
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières .....		761	.....	.....
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels .....		762	335.000	6.756.281
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		763	350.995	.....
Autres produits exceptionnels .....	5.11	764/9	137.000	313.161
<b>Charges exceptionnelles</b> .....(+)/(-)		66	127.996	6.377
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		660	.....	.....
Réductions de valeur sur immobilisations financières .....		661	.....	.....
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) .....(+)/(-)		662	7.996	6.377
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés .....		663	.....	.....
Autres charges exceptionnelles .....	5.11	664/8	495.000	.....
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....(-)		669	-375.000	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....(+)/(-)		9903	4.468.861	17.158.628
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		780	.....	.....
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680	.....	.....
<b>Impôts sur le résultat</b> .....(+)/(-)	5.12	67/77	.....	.....
Impôts .....		670/3	.....	.....
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales ...		77	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....(+)/(-)		9904	4.468.861	17.158.628
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		789	.....	.....
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689	.....	.....
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....(+)/(-)		9905	4.468.861	17.158.628

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	4.594.649	17.207.094
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	4.468.861	17.158.628
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	125.788	48.466
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2	1.476.870	.....
sur le capital et les primes d'émission .....	791	.....	.....
sur les réserves .....	792	1.476.870	.....
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	.....	11.133.352
au capital et aux primes d'émission .....	691	.....	.....
à la réserve légale .....	6920	.....	.....
aux autres réserves .....	6921	.....	11.133.352
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	263.420	125.788
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794	.....	.....
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/6	5.808.099	5.947.954
Rémunération du capital .....	694	5.808.099	5.947.954
Administrateurs ou gérants .....	695	.....	.....
Autres allocataires .....	696	.....	.....

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES  
ASSOCIES DE LA SCRI « INTERCOMMUNALE DE DEVELOPPEMENT DES  
ARRONDISSEMENTS DE TOURNAI, ATH ET DES COMMUNES AVOISINNANTES,  
en abrégé IDETA »  
SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2013**

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions et informations complémentaires requises.

**Attestation sans réserve des comptes annuels**

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 245.857.270€ et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 4.468.860€.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité de l'organe de gestion. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Reviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons tenu compte de l'organisation de la société en matière administrative et comptable ainsi que de ses dispositifs de contrôle interne. Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous avons examiné par sondages la justification des montants figurant dans les comptes annuels. Nous avons évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables significatives faites par la société ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.



GONET Sébastien  
HAEGEMAN Jean-Michel  
PRUNEAU Alexis  
ROUSSEAU Bernard

A notre avis, les comptes annuels clos le 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Mentions et informations complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion.


Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions et informations complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:


- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Nous tenons enfin à remercier les responsables comptables et administratifs pour l'aide efficace qu'ils nous ont apportée tout au long de nos travaux de contrôle.

Mons, le 19 mai 2014

SCPRI « JOIRIS, ROUSSEAU & Co »,  
Commissaire  
représentée par

  
Bernard ROUSSEAU  
Associé

  
Alexis PRUNEAU  
Associé

## **VI. Annexes**

### **VI.A. Composition des organes de gestion**

#### **Conseil d'administration (30)**

#### **Administrateurs publics (23)**

Lise AMORISON

Bernard BAUWENS

Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY

Michel CASTERMAN

Xavier DECALUWE

Ludivine DEDONDER

Pascal DE HANDSCHUTTER

Line DE MECHELEER - DEVLEESCHAUWER

Benoît DESCHAMPS

Michel DEVOS

Véronique DURENNE

Marc DUVIVIER

Laurence FERON

Catherine GUISSSET-LEMOINE

Laetitia LIENARD

Inês MENDES

François OTTEN

Florine PARY-MILLE

Daniel RICHIR

Dominique SURLEAU

Marc VANDERSTICHELEN

Roger VANDERSTRAETEN

Pierre WACQUIER

**Administrateurs indépendants (7)**

Kris COENEGRACHTS - Westlede

Raphaël DEBRUYN

Michel DORCHIES

Ronald DUVAL

Philippe LUYTEN

Jean PEETERS

Roby VAN DAELE

Président du Conseil : Pierre WACQUIER

**Bureau**

Pierre WACQUIER - Président

Catherine GUISSSET-LEMOINE - Vice-Présidente

Benoît DESCHAMPS - Vice-Président

Roger VANDERSTRAETEN- Vice-Président

**Comité de Rémunération**

Pierre WACQUIER - Président

Catherine GUISSSET-LEMOINE - Vice-Présidente

Benoît DESCHAMPS - Vice-Président

Roger VANDERSTRAETEN- Vice-Président

Daniel RICHIR - Administrateur

**Comité - Equipe de Direction**

Pierre VANDEWATTYNE - Directeur général

Armel DUMORTIER - Secrétaire générale (Direction DMG)

Josiane PIMPURNIAUX - Directrice DEE

Olivier BONTEMS - Directeur DPE

Nicolas PLOUVIER - Directeur DVT

## VI.B. Modalités des droits de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées

(Décret du 27 mai 2004 modifiant le décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes en vue d'organiser le droit de consultation et de visite des conseillers communaux des communes associées).

Conformément à l'article 16, §1er, du décret du 5 décembre 1996 relatif aux Intercommunales wallonnes complété par le Décret du 27 mai 2004 :

«Les conseillers communaux des communes associées peuvent consulter les budgets, comptes et délibérations des organes de gestion des Intercommunales.

Les conseillers communaux des communes associées peuvent visiter les bâtiments et services de l'Intercommunale.

Sont exclus du bénéfice des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents les conseillers communaux élus sur des listes de partis qui ne respectent pas les principes démocratiques énoncés, notamment, par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par les protocoles additionnels à cette convention en vigueur en Belgique, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide.

Les modalités des droits de consultation et de visite visés aux alinéas précédents sont définies dans le Plan stratégique visé au paragraphe 3. La définition de ces modalités n'est pas suspensive de l'exercice des droits de consultation et de visite des conseillers communaux».

Consultation de documents.

Conformément au Décret du 7 mars 2001 relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes :

Art. 4. Le droit de consulter un document administratif d'une Intercommunale et de recevoir une copie du document consiste en ce que chacun, selon les conditions prévues par le présent Décret, peut prendre connaissance sur place de tout document administratif, obtenir des explications sur le sujet et en recevoir communication sous forme de copie.

Pour les documents à caractère personnel, le demandeur doit justifier d'un intérêt.

Art. 5. La consultation d'un document administratif, les explications y relatives ou sa communication sous forme de copie ont lieu sur demande. La demande indique clairement la matière concernée et, si possible, les documents administratifs concernés et est adressée par écrit au Conseil d'administration de l'Intercommunale même si celle-ci a déposé le document aux archives.

Lorsque la demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie est adressée à une Intercommunale qui n'est pas en possession du document administratif, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité administrative qui, selon les informations dont elle dispose, est détentrice du document.



L'Intercommunale consigne les demandes écrites dans un registre, classées par date de réception.

Art. 6. Sans préjudice des autres exceptions établies par la loi ou le Décret pour des motifs relevant de l'exercice des compétences de l'autorité fédérale, de la Communauté ou de la Région, l'Intercommunale peut rejeter une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif dans la mesure où la demande :

- 1° concerne un document administratif dont la divulgation peut être source de méprise, le document étant inachevé ou incomplet;
- 2° est formulée de façon manifestement trop vague;
- 3° concerne un avis ou une opinion communiquée librement et à titre confidentiel;
- 4° est manifestement abusive ou répétée;
- 5° peut manifestement porter atteinte à la sécurité de la population.

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale peut rejeter une demande de publicité s'il constate que l'intérêt de la publicité ne l'emporte pas sur la protection de l'intérêt financier ou commercial de l'Intercommunale.

L'Intercommunale rejette une demande de consultation, d'explication ou de communication sous forme de copie d'un document administratif si la publication du document porte atteinte :

- 1° à la vie privée, sauf si la personne concernée a préalablement donné son accord par écrit à la consultation ou à la communication sous forme de copie;
- 2° à une obligation de secret instaurée par la loi ou le décret;
- 3° au caractère par nature confidentiel des informations d'entreprises ou de fabrication communiquées à l'Intercommunale.

Lorsque, en application des alinéas précédents, un document administratif ne doit ou ne peut être soustrait que partiellement à la publicité, la consultation, l'explication ou la communication sous forme de copie est limitée à la partie restante.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de publicité ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de quinze jours.

Art. 7. Lorsqu'une personne démontre qu'un document administratif d'une Intercommunale comporte des informations inexacts ou incomplètes la concernant, elle est tenue d'apporter les corrections requises sans frais pour l'intéressé. La rectification s'opère à la demande écrite de l'intéressé, sans préjudice de l'application d'une procédure prescrite par ou en vertu de la loi ou du Décret.

L'Intercommunale qui ne peut pas réserver de suite immédiate à une demande de rectification ou qui la rejette communique, dans un délai de soixante jours de la réception de la demande, les motifs de l'ajournement ou du rejet. En cas d'ajournement, le délai ne pourra jamais être prolongé de plus de trente jours.

Lorsque la demande est adressée à une Intercommunale qui n'est pas compétente pour apporter les corrections, celle-ci en informe sans délai le demandeur et lui communique la dénomination et l'adresse de l'autorité qui, selon ses informations, est compétente pour le faire.

Art. 8. §1er. Lorsque le demandeur rencontre des difficultés pour obtenir la consultation ou la correction d'un document administratif en vertu du présent Décret, il peut adresser à l'Intercommunale concernée une demande de reconsidération. Au même moment, il demande à la Commission d'accès aux documents administratifs visée à l'article 8 du décret du 30 mars 1995 relatif à la publicité de l'administration en Région wallonne d'émettre un avis.

La Commission communique son avis au demandeur et à l'Intercommunale concernée dans les trente jours de la réception de la demande. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'avis est négligé.

L'Intercommunale communique sa décision d'approbation ou de refus de la demande de reconsidération au demandeur et à la Commission dans un délai de quinze jours de la réception de l'avis ou de l'écoulement du délai dans lequel l'avis devait être communiqué. En cas d'absence de communication dans le délai prescrit, l'Intercommunale est réputée avoir rejeté la demande.

Le demandeur peut introduire un recours contre cette décision conformément aux lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées par arrêté royal du 12 janvier 1973. Le recours devant le Conseil d'Etat est accompagné, le cas échéant, de l'avis de la Commission.

§2. La Commission peut également être consultée par l'Intercommunale concernée.

§3. La Commission peut, d'initiative, émettre des avis sur l'application générale du Décret relatif à la publicité de l'administration dans les Intercommunales wallonnes. Elle peut soumettre au Conseil régional wallon et au Gouvernement wallon des propositions relatives à son application et à sa révision éventuelle.

Art. 9. Lorsque la demande de publicité porte sur un document administratif incluant une œuvre protégée par le droit d'auteur, l'autorisation de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis n'est pas requise pour autoriser la consultation sur place du document ou pour fournir des explications à son propos.

Une communication sous forme de copie d'une œuvre protégée par le droit d'auteur n'est permise que moyennant l'autorisation préalable de l'auteur ou de la personne à laquelle les droits de celui-ci ont été transmis.

Dans tous les cas, l'Intercommunale spécifie que l'œuvre est protégée par le droit d'auteur.

Art. 10. Les documents administratifs obtenus en application du présent Décret ne peuvent être diffusés ni utilisés à des fins commerciales.

Toute personne qui a obtenu, en application du présent Décret, un document et qui le diffuse ou le laisse diffuser ou l'utilise ou le laisse utiliser à des fins commerciales est punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 26 à 100 francs ou d'une de ces peines seulement.

Art. 11. Les dispositions du présent Décret sont également applicables aux documents administratifs qui sont archivés par une Intercommunale.

Les Conseils d'administration et les membres du personnel de l'Intercommunale sont tenus d'apporter leur collaboration à l'application du présent Décret.

Art. 12. La délivrance d'une copie d'un document administratif peut être soumise au paiement d'une rétribution dont le montant est fixé par le Conseil d'administration de l'Intercommunale.

Les rétributions éventuellement demandées pour la délivrance de la copie ne peuvent en aucun cas excéder le prix coûtant.

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration de l'Intercommunale IDETA du 9 novembre 2005 fixe, comme suit, les prix des copies des documents délivrables en vertu du Décret du 7 mars 2001 :

Pour les demandes bien ciblées dont les documents sont clairement identifiés par le demandeur :

Pour les documents ayant une ancienneté d'un an maximum : 1 euro + frais de port pour les 10 premières copies. Au delà de 10 copies, 0,5 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant entre 1 et 5 ans d'ancienneté : 2 euros + frais de port pour les 10 premières copies. Au delà de 10 copies, 1,5 euro par copie supplémentaire.

Pour les documents ayant plus de 5 ans d'ancienneté : sur devis.

Pour les demandes générales dont aucun ou peu de documents n'est (ne sont) clairement identifié(s) par le demandeur :

Sur devis.

Les copies seront délivrées dès réception du paiement du demandeur.

Dans les cas nécessitant l'établissement d'un devis, une estimation sera faite et communiquée au demandeur. Les copies seront délivrées dès réception du paiement, par le demandeur, du montant estimé. Une facture sera ensuite dressée reprenant le montant réel, engendrant un paiement supplémentaire ou un remboursement du trop perçu.

Visites

Les visites des bâtiments et services de l'Intercommunale par les conseillers communaux des communes associées ont lieu sur demande. La demande indique clairement le ou les bâtiment(s) et/ou service(s) concerné(s) et est adressée par écrit au Président du Conseil d'administration de l'Intercommunale.

L'Intercommunale peut rejeter ou postposer une demande de visite d'un service ou d'un bâtiment dans la mesure où la demande :

- 1° est formulée de façon manifestement trop vague;
- 2° peut manifestement porter atteinte à la sécurité du demandeur;
- 3° peut perturber le bon fonctionnement du service ou du bâtiment.

L'Intercommunale qui ne peut réserver de suite immédiate à une demande de visite ou qui la rejette communique, dans un délai de trente jours de la réception de la demande, les motifs d'ajournement ou du rejet.

## VI.C. Liste des adjudicataires en 2013

### 1. Secteur Développement

Description	Type de procédure	Montant HTVA	Objet	Date CG/CA	Nombre offres reçues	Marché attribué à
Marché de services	Appel d'offres général	€ 74.913,13	Equipement informatique Négundo	16-jan-13	5	SA NEXIS
Marchés de fournitures	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 16.720,00	Fournitures de cloisons acoustiques pour l'Espace de Coworking l' « ESCO »	16-jan-13	2	SPRL FRENKEL
Marché de services	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 22.822,50	Services de Géomètre-Expert pour la ZAE de Ghislenghien III	16-jan-13	1	SPRL DUROT
Marché de travaux	adjudication publique	€ 62.342,27	Travaux horticoles - Entretien des espaces verts de nos parcs d'activité	13-fev13	12 (lots 1 et 2) 10 (lots 3 et 4)	Lot N°1 : SPRL HENNART Lot N°2 : Les Moulins de la Hunelle Lot N°3 : Les Moulins de la Hunelle Lot N°4 : Ets LIEFHOOGUE
Marché de services	négociée sans publicité	€ 26.129,00	Etudes techniques relatives aux travaux d'assainissement à envisager pour la micro zone Technicité	13-fev-13	2	SA GEOSAN
Marché de fournitures	négociée sans publicité	€ 26.495,00	Fournitures de stores occultant pour le centre de conférences NEGUNDO <sup>3</sup>	13-fev-13	3	SPRL DUROT
Marché de travaux de construction	Adjudication publique	€ 2.203.362,98	Mise en œuvre de la 3ème phase de travaux de Leuze Europe II	13-fev-13	6	SA Cnockaert
Marché de travaux de construction	adjudication publique	€ 658.500,00	Déplacement d'un Pipe-line de l'OTAN en perspective des travaux d'aménagement du PAE POLARIS	20-mar-13	4	DENYS NV
Marché de services	Adjudication publique	€ 164.583,48	Entretien et nettoyage des centres d'entreprises d'IDETA	24-avr-13	6	S.A. CEMRE
Marché de services	Procédure négociée sans publicité préalable	€46.606,51	Etude d'orientation en vue de la mise en œuvre de DELTAZONE	24-avr-13	4	ABV ENVIRONNEMENT
Marché de Services	Négociée sans publicité	€ 27.360,00	Assurances TRC Multi-chantiers	12-jun-13	3	SA Ethias Assurances

### 2.Secteur Tourisme

Description	Type de procédure	Montant HTVA	Objet	Date CG/CA	Nombre offres reçues	Marché attribué à
Marché de services	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 40.661,00	Impression des guides touristiques	12-fev-13	11	CASTERMAN PRINTING
Marché de services	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 27.400,00	EZtudes en stabilité pour la construction d'un Centre d'interprétation de la route sur le site de Mahymobiles de Leuze-en-Hainaut -	12-fev-13	3	Bureau d'Etudes en stabilité techniques S.A.
Marché de fournitures	Appel d'offres général	€ 34.766,85	Fourniture et impression des palissades de la cathédrale Ty -	25-avr-13	2	VISUAL PUB
Marché de services	Appel d'offres général	€ 474.916,35	Conception technique et graphique de panneaux de départ et d'interprétation de randonnées accessibles aux PMR	28-mai-13	5	S.A. JANSSENS
Marché de services	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 22.800,00	Rédaction de dossiers pédagogiques	20-jun-13	1	DERACHE-VERLAYE
Marché de services	Appel d'offres général	€ 499.968,75	Conception, réalisation et aménagement de différents pôles environnementaux	20-jun-13		DELABASSEE
Marché de services	Procédure négociée sans publicité pour préalable	€ 85.405,00	Promotion d'événements en Wallonie picarde - Sortir en Wallonie picarde	20-jun-13	1	SORTIR A LILLE

### 3.Conseil d'administration

Description	Type de procédure	Montant HTVA	Objet	Date	Nombre offres reçues	Marché attribué à
arché de services	Négociée sans publicité	€ 54.000,00	Audit et Contrôle des comptes IDETA et structures connexes	15-mai-13	3	SPRL JOIRIS ROUSSEAU
Marché de Fournitures	Négociée sans publicité	€ 42.667,46	Fourniture équipement informatique Green Hub	15-mai-13	Trois	S.A. ORDITECH
Marché de services	Négociée sans publicité	€ 23.975,00	Services d'archivage documents IDETA	05-jui-13	Une	INDOGOO SPRL
Marché de travaux de construction	Adjudication publique	€ 2.380.274,3	Zone d'activités économiques de Ghislenghien 1 - Mise en œuvre du projet Revamping - Phase 2 - Requalification de la rue du Parc Industriel, entre le carrefour avec le chemin	05-jui-13	Dix	S.A. BAM-BETONAC

			Maplaquet et la société SEFAB et d'un tronçon de l'avenue des Artisans			
Marché de travaux	Négociée sans publicité	€ 27.749,00	Travaux de déblaiement de terres pour assise Negundo 4	05-jui-13	Quatre	S.A. HUBAUT
Marché de Fournitures	Appel d'Offres Général	€ 81.245,41	Installation d'une centrale PV sur le bâtiment Negundo 2 à Tournai Ouest	05-jui-13	Quatre	S.A. COFELY
Marché de Travaux	Appel d'Offres Général	€ 192.248,16	Efficiencie énergétique des bâtiments - Projet Negundo 2 - Thermie verte	06-sep-13	Une	S.A. TRADECO
Marché de Services		€ 36.690,00	Réalisation d'un site internet randonnée	06-sep-13	HUIT	GMT EDITIONS
Marché de services	Procédure négociée sans publicité préalable	€ 37.085,63	Zone d'activités économiques de Leuze Europe 3 - Désignation d'un prestataire pour l'élaboration du dossier de demande de révision du plan de secteur	15-nov-13	Trois	ARIES

#### 4.Comité de direction

Description	Type de procédure	Montant HTVA	Objet	Date CG/CA	Nombre offres reçues	Marché attribué à
Marché de fournitures	Négociée sans publicité	€ 29.979,00	Fourniture et pose d'une installation photovoltaïque sur le bâtiment « Les Fourmis »	16-sep-13	5	DELTA LUMINANCE
Marché de services	Négociée sans publicité	€ 28.416,01	Impression du guide touristique 2014 de la Wallonie picarde (Marché WAPI EVENT 12	14-oct-13	3	DELABIE EUROPRINT S.A.

VI.D. Organigramme au 31.12.2013



## Direction Générale - DGE

T | +32 69 55 35 00 - F | +32 69 23 47 00 - E | charles@ideta.be

